

La Grande Séverine

La Vérité, la Justice et la Paix

Ottil Fasting Tharaldsen



Mémoire de master

Directeur de mémoire
Svein Erling Lorås

Département des études de littérature, de civilisation
et des langues européennes

Université d'Oslo

Mai 2015

La Grande Séverine

La Vérité, la Justice et la Paix

Ottil Fasting Tharaldsen

Mémoire de master

Directeur de mémoire
Svein Erling Lorås

Département des études de littérature, de civilisation
et des langues européennes

Université d'Oslo

Mai 2015

)

© Masteroppgave

År:2015

Tittel: La Grande Séverine. La Vérité, la Justice et la Paix

Forfatter: Ottil Fasting Tharaldsen

<http://www.duo.uio.no/>

Trykk: Reprosentralen, Universitetet i Oslo

Remerciement

Mes remerciements s'adressent avant tout à mon directeur de mémoire Svein Erling Lorås pour ses précieux conseils, ses encouragements tout au long de mon travail, ses corrections et commentaires inestimables. J'aimerais aussi lui manifester ma gratitude pour tout ce qu'il m'a enseigné pendant ses cours instructifs sur la civilisation française sans lesquels je n'aurais jamais eu l'idée et l'ambition de faire moi-même un mémoire de master en français.

Je tiens aussi à remercier mon époux Dag qui m'a soutenue depuis le début de mes études.

Enfin un grand merci à Marcel qui m'a encouragée toujours patiemment à m'exprimer en français.

Table des matières

1	Introduction	1
1.1	Une candidate pour le prix Nobel de la Paix	1
1.2	Questionnements et méthode	4
1.3	Plan	5
1.4	Sources.....	6
1.4.1	Les écrits de Séverine.....	6
1.4.2	Les livres sur Séverine.	7
1.4.3	La presse et la vie intellectuelle autour des revues	10
1.4.4	L’histoire des femmes et du féminisme	10
1.4.5	L’Affaire Dreyfus.....	11
1.4.6	La Ligue des Droits de l’homme.....	11
1.4.7	Le pacifisme	11
2	Une journaliste politique du XIX ^e siècle.....	13
2.1	Caroline Rémy et Jules Vallès.....	13
2.2	L’influence de Vallès.....	16
2.3	La future pacifiste?	18
2.4	Notre-Dame de la Larme-à-l’Œil	20
2.5	Le témoin-ambassadeur	21
3	Séverine et l’Affaire Dreyfus	23
3.1	Le début de l’Affaire	23
3.2	.Séverine et les juifs.....	25
3.3	Prélude à l’engagement dreyfusard – la persécution des Arméniens	27
3.4	La résistance dreyfusarde	27
3.5	Les procès d’Esterhazy et de Zola.....	30
3.6	Les amis dreyfusards	33
3.7	La Ligue des Droits de l’homme (LDH)	35
3.8	Le tournant politique	35
3.9	Séverine – témoin-ambassadeur à Rennes.....	36
3.10	Après l’Affaire	40
4	Séverine et le féminisme	41
4.1	Le droit de vote.....	41

4.2	La maternité et l'avortement.....	43
4.3	Le féminisme et la paix	48
5	Une militante pour la paix.....	50
5.1	Introduction	50
5.2	Le pacifisme ancien	50
5.3	Séverine, une vedette pacifiste?.....	54
5.4	La Ligue des Droits de l'homme et la question de la paix	57
5.5	Les droits des peuple – l'Arménie	61
5.6	Récapitulation.....	62
6	Séverine pendant la Grande Guerre	64
6.1	Le début de la guerre	64
6.2	Le défi d'une journaliste indépendante	65
6.3	La Société d'études documentaires et critiques sur la guerre.....	67
6.4	La surveillance des pacifistes	71
6.5	La révolutionnaire.....	72
6.6	Société des Nations ou arbitrage ?.....	73
6.7	Après la guerre.....	76
6.8	La Société des Peuples	79
7	Conclusion.....	81
	Bibliographie.....	87

1 Introduction

1.1 Une candidate pour le prix Nobel de la Paix

En janvier 1922 le Comité Nobel du Parlement norvégien reçoit une lettre de la Délégation permanente des Sociétés françaises de la Paix, signée par son secrétaire général Lucien Le Foyer, ancien député de Paris et membre du Groupe français de l'Union interparlementaire et du Conseil du Bureau international de la Paix. Il s'agit de la proposition d'une candidate pour le prix Nobel de la paix, « le grand écrivain pacifiste français Madame Séverine ». La même proposition avait été avancée aussi en 1920 et l'expéditeur fait référence aux documents joints à celle-ci. Cette première lettre ne figure plus dans les archives de l'Institut Nobel à Oslo, mais le journal du comité du 20 janvier 1920 nous confirme que la proposition de Madame Séverine avait été reçue avec plusieurs articles ci-joints et trois lettres de recommandation, d'Anatole France, de Romain Rolland et de Camille Flammarion. Madame Séverine sera proposée pour le prix encore trois fois, en 1924, en 1927 et en 1929 par la même association. Dans la lettre datée du 24 janvier 1924 l'expéditeur Lucien Le Foyer répète l'argumentation de la première lettre de 1920. En plus Le Foyer ajoute un autre candidat, Charles Richet.¹

Nous ne savons pas comment la candidature de Séverine a été évaluée. Mais que le prix Nobel de la paix au lendemain de la Grande Guerre soit accordé à des hommes politiques considérés comme plus importants qu'une femme pacifiste, il ne faut pas s'en étonner. Rappelons que le Comité Nobel de la paix dès le départ en 1900 avait récompensé des personnalités et des associations qui dénonçaient la course aux armements et qui s'efforçaient d'éviter les conflits violents par des moyens de négociations, de conférences et de dialogues entre les nations. Toutefois la grande majorité de ces pacifistes avaient en 1914 soutenu la défense militaire de leur patrie et les activités des associations de paix françaises représentées par Lucien Le Foyer avaient cessé. Après la guerre ces associations allaient perdre leur position au profit d'autres voix prônant la paix. Le Comité Nobel a souhaité contribuer au progrès d'une Société des Nations permanente vivement préconisée par le président américain

¹ Charles Robert Richet (1850-1935) a été le président de la Délégation permanente des Sociétés françaises de la Paix. Il avait déjà en 1913 reçu le prix Nobel de médecine.

Thomas Woodrow Wilson qui a reçu le prix de la paix pour 1919.² Le premier président de la Société des Nations, le politicien français Léon Bourgeois a été le lauréat de 1920.³ Deux autres acteurs importants dans la réalisation de la Société des Nations, le Suédois Karl Hjalmar Branting et le Norvégien Christian Lous Lange ont partagé le prix en 1921.⁴ Ajoutons que le premier Haut-Commissaire pour les réfugiés de la même organisation, Fridtjof Nansen, en a été le lauréat en 1922.

Les femmes ne figurent en grand nombre ni sur la liste des propositions ni sur la liste des lauréats. Après Bertha von Suttner,⁵ lauréate en 1905, il a fallu vingt-six ans avant qu'une nouvelle femme ne soit distinguée, l'Américaine Jane Adams.⁶

Qui était donc cette candidate au prix Nobel de la paix que les célèbres écrivains Anatole France et Romain Rolland avaient patronnée en 1920 ? Quelles qualités l'avaient distinguée et quel rôle avait-elle joué dans la société française ? Pourquoi les militants français de la paix l'ont-ils estimée digne d'un aussi grand honneur ?

Séverine était le pseudonyme de la journaliste et écrivaine Caroline Guehard, née Rémy (1855-1929). Elle était avant tout réputée pour son engagement pour la réhabilitation du capitaine Alfred Dreyfus, mais bien avant l'Affaire elle s'était fait remarquer comme une journaliste courageuse, une du tout petit nombre de femmes dans une profession dominée par les hommes. Son nom est d'abord lié à l'histoire de la presse française par sa collaboration avec l'écrivain et communard Jules Vallès (1832-1885) avec qui elle a fondé en 1883 le journal socialiste très populaire *Le Cri du Peuple*. Après la mort de Vallès en 1885 elle lui a succédé comme directrice du journal, la première femme française à occuper une position pareille. En 1887 elle a quitté *Le Cri du Peuple* après des controverses avec une fraction plus dogmatique de la rédaction autour du dirigeant ouvrier marxiste Jules Guesde.⁷ Elle s'est

² Wilson a reçu le prix de 1919 en 1920.

³Léon Victor Bourgeois (1851-1925) était un politicien de premier plan de la troisième République. Il a occupé plusieurs postes ministériels importants et a été président du Conseil et président du Sénat.

⁴ Christian Lous Lange (1869-1938) a été secrétaire général de l'Union interparlementaire de 1909 à 1933. Il est en 1920 engagé comme expert à la Société des Nations et y a continué comme délégué de la Norvège. Karl Hjalmar Branting (1860-1925) était en 1920 le premier ministre de la Suède et délégué à la Société des Nations.

⁵ Bertha von Suttner (1843-1914) était vice-présidente du Bureau international de la Paix de sa création en 1892 à sa mort en 1914. Elle était l'autrice du livre *Waffen nieder (Bas les armes !)* publié en 1889.

⁶ Jane Adams (1860-1935) a été la présidente de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté de 1915 à 1935. Elle a partagé le prix Nobel de la paix avec un autre Américain, l'universitaire, politicien et pacifiste Nicholas Murray Butler

⁷ Voir 28

lancée ensuite comme journaliste indépendante, la première femme française à gagner sa vie par la plume.

Journaliste célébrée et très sollicitée par tous les grands journaux en France à l'époque, Séverine prendrait part à la modernisation du journalisme qui cultivait les reportages et les illustrations et s'engagerait dans tous les grands débats et controverses de l'époque. Elle dénonçait dans ses reportages les conditions de vie des gens défavorisés et l'exploitation des ouvriers et ouvrières, dévoilait le sort des filles abandonnées ou des prostituées, mais elle a aussi été la première journaliste française à obtenir une audience auprès du pape Léon XIII en 1891. Ses chroniques sont publiées en première page de journaux comme *Gil Blas*, *Le Gaulois*, *Le Figaro*, *L'Éclair*, *L'Écho de Paris*, *Le Journal*, *Le Matin*.

Séverine était donc une journaliste célèbre, lorsqu'en 1897, elle a commencé à collaborer à *La Fronde*, un quotidien fondé par Marguerite Durand,⁸ entièrement administré et rédigé par des femmes. Le journal était l'un des premiers à se déclarer pour la révision du procès d'Alfred Dreyfus et Séverine sera une dreyfusarde ardente. Elle a systématiquement couvert tous les procès d'Esterhazy, de Zola, et le procès de Rennes. Ses articles sont distribués aux grands journaux européens contemporains.

Plus que la défense d'une victime innocente de la justice militaire, l'Affaire devient pour Séverine le combat des grandes valeurs : la Vérité, le Droit et la Justice. Son approche du dreyfusisme a été comparée au mysticisme de Charles Péguy,⁹ assertion qui vaut une analyse plus détaillée avant qu'on ne l'accepte. Toutefois le dreyfusisme de Séverine la conduira dans une direction différente que Péguy. Nous y reviendrons.

On a dit de Séverine qu'elle a été toute sa vie une femme intransigeante se battant contre l'hypocrisie de la République et de ses institutions, défendant surtout les victimes de la Justice. Elle est connue pour ses sympathies socialistes et anarchistes, pendant une courte période elle a aussi éprouvé des sympathies pour les boulangistes. Cependant elle ne s'est liée à aucun parti politique avant 1917 quand elle, enthousiasmée par la Révolution russe, a rejoint la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO), puis entre 1920 et 1923 le Parti communiste français (PCF).

⁸ Voir 98

⁹ Françoise Blum : « Séverine ou la recherche d'une justice perdue », *Mil neuf cent*, n° 11, 1993, pp. 94-100

Séverine a été membre de la Ligue des Droits de l'homme du début en 1898 à sa mort en 1929, les dix dernières années comme membre de son Comité central. Par son engagement courageux, souvent en opposition à la ligne officielle de la Ligue, elle s'est inscrite dans l'histoire de cette grande organisation humanitaire si importante dans la vie civile de la France pendant la première partie du vingtième siècle. Elle a pris le parti de la Ligue au lieu du Parti communiste en 1923 quand ce dernier lui a demandé de choisir entre les deux.

Séverine s'inscrit aussi dans l'histoire du féminisme français par son soutien à la lutte pour les droits civils et civiques des femmes. Mais, pacifiste convaincue, en 1914 elle n'a pas partagé le même patriotisme qu'ont montré la plupart des féministes et ses vieux amis dreyfusards dans la Ligue des Droits de l'homme.

Séverine était une « personnalité hors du commun »¹⁰ qui avait de son vivant une réputation remarquable aussi hors de la France. Elle ne peut pas avoir été un nom inconnu du Comité Nobel. Dans L'Encyclopédie norvégienne des les travailleurs, publiée peu de temps après sa mort, on peut lire qu'elle, par son talent brillant de journaliste et par sa personnalité, avait exercé une influence considérable sur les intellectuels de gauche français.¹¹

1.2 Questionnements et méthode

Le but de notre étude est d'abord de chercher dans le parcours de la vie de Séverine s'il y a une chaîne logique qui mène de la jeune adepte bourgeoise de Jules Vallès à la pacifiste convaincue en 1914-18. L'historienne Françoise Blum indique qu'il y a une telle chaîne, surtout de la journaliste judiciaire avant l'Affaire Dreyfus, « mûrie dans une longue habitude des procès, consciente de la responsabilité de la plume, sinon encore du pouvoir de la presse et des dangers de manipulation ».¹² Mais pourquoi Séverine a tiré des conséquences plus radicales du dreyfusisme que la majorité des dreyfusards, cela reste à déterminer.

Et l'engagement féministe de Séverine, est-il aussi un élément de la même chaîne logique ? Séverine avait par sa carrière professionnelle transcendé le rôle qui avait été accordé aux femmes françaises. Quelle influence le féminisme a-t-il eu a sur les positions politiques de

¹⁰ Helen Rodeny : « Séverine. Caroline Rémy La grande prêtresse du dreyfusisme (1855-1922) » dans Michel Drouin : *L'Affaire Dreyfus. Dictionnaire*, Flammarion, 2006, p.286

¹¹ Arbeidernes leksikon. Bind 6, Arbeidermagasinet forlag, en collaboration avec l'association Mot Dag. Oslo 1936, p. 260.

¹² Françoise Blum : « Séverine ou la recherche d'une justice perdue », *Mil neuf cent*, n° 11 1993, pp. 94-100

Séverine ? C'est par une initiative féminine, l'Association de la Paix et du désarmement par les femmes, que la journaliste s'est lancée dans le mouvement international de la paix. Mais le féminisme, serait-il pour Séverine aussi important que le pacifisme ?

Sans être une militante politique, sauf pendant la période très courte de 1917 à 1923, Séverine était une journaliste politique qui a souhaité par sa position, volontairement indépendante, faire valoir ses opinions. L'influence de Jules Vallès était dans ce sens incontestable et elle en était fière. À maintes occasions elle a refusé la Légion d'honneur, mais elle a affirmé que le prix Nobel elle l'aurait mérité. Elle a écrit à Bernard Lecache, le mari d'une de ses petites-filles et plus tard son premier biographe : « (...) Ce qui me séduit, alors, sans trouble et sans flottement, c'est l'idée que mon nom après de celui de Romain Rolland, signifierait quelque chose de plus que « l'écriture » une ferveur constante et agissante, sans recul devant l'impopularité ou le risque - de l'action, enfin ! (...) Mais que je puisse être candidate à quoi que ce soit, non, j'en demeure éberluée ! »¹³

À quel moment dans sa vie Séverine a-t-elle dépassé les limites d'une journaliste solitaire et indépendante pour se lancer dans « l'action » ? Avec qui a-t-elle collaboré, quels réseaux a-t-elle fréquentés ? L'analyse des activités de Séverine et de son évolution vers le pacifisme ne doit pas être séparée de son contexte historique et il faut s'appuyer sur l'histoire de la presse française, de l'Affaire Dreyfus et les études sur la Ligue des Droits de l'homme ainsi que l'histoire du féminisme, l'histoire de la Grande Guerre et celle du mouvement de la paix. Nous allons donc chercher les traces de notre protagoniste à l'aide de la méthode historique et appuyer notre analyse sur les sources primaires et secondaires commentées dans ce qui suit.

1.3 Plan

Notre étude commence par une courte biographie de la vie de Séverine, sa rencontre avec Jules Vallès et son début comme journaliste. Cela nous amène à la description de quelques traits typiques du journalisme politique pendant les dernières décennies du XIX^{ème} siècle. Quelles sont les idées que Séverine avait héritées de Vallès et dans quelle direction va-t-elle les développer ? Nous allons commenter ses activités humanitaires et sa position dans les cercles journalistiques. Le chapitre se termine par une présentation de la notion journalistique, « témoin-ambassadeur » introduite par Géraldine Muhlmann.

¹³ Cité par Bernard Lecache : *Séverine*, Gallimard, 1930, p.223.

L'engagement de Séverine dans l'Affaire Dreyfus sera le thème du chapitre suivant. Nous allons étudier l'attitude de Séverine à l'égard de l'antisémitisme de l'époque avant de décrire comment elle a milité dans le camp dreyfusard et plus tard dans la Ligue des Droits de l'homme. Nous allons aussi montrer son premier engagement pour le peuple arménien sur lequel nous reviendrons dans les derniers chapitres. Enfin nous allons chercher à juger quelles conséquences l'Affaire Dreyfus a eues sur sa vie et sa carrière à court et long terme ?

Dans le chapitre suivant, nous allons étudier comment Séverine s'est située dans le paysage des différents groupes et associations féministes à l'époque, avant et après la Grande Guerre. Nous allons aussi regarder de plus près le mouvement néo-malthusien enfin de voir s'il y a un lien entre ce mouvement particulier et le pacifisme.

Enfin dans le chapitre cinq nous nous concentrons sur le militantisme de Séverine dans le mouvement de la paix et dans l'organisation issue de l'Affaire Dreyfus, la Ligue des Droits de l'homme avant la Grande Guerre.

Le sixième chapitre sera surtout consacré aux années 1914-1918 dans lequel nous allons étudier comment Séverine pendant cette période essayera de revitaliser les grandes idées de l'Affaire Dreyfus et comment elle tirera profit de son ancienne collaboration avec Vallès, et dans un certain degré aussi du féminisme, pour consolider ses convictions politiques et pacifistes. Sa courte période comme militante d'un parti politique va aussi être discutée.

Dans notre dernier chapitre, la conclusion, nous allons reprendre le fil rouge enfin de souligner les éléments de la chaîne logique de la vie de Séverine qui seraient les plus importants et les plus durables.

1.4 Sources

1.4.1 Les écrits de Séverine

La production de la journaliste Séverine est impressionnante. Pendant quarante ans elle a fourni plusieurs milliers d'articles à près de cent quotidiens et revues. Il n'existe pas d'édition intégrale de son œuvre, mais elle a publié plusieurs recueils : *Pages rouges* (1893), *Notes d'une frondeuse (de la Boulange au Panama)* (1894), *Pages mystiques* (1895), *En Marche* (1896) *Vers la lumière... Impressions vécues* (1900). Un petit nombre de ces textes est repris

dans *Séverine. Choix de papiers* annotés par Évelyne Le Garrec (1982) et dans *Séverine (1855-1929). Vie et combats d'une frondeuse* (2009) de la même écrivaine.

Les grands journaux et revues français sont disponibles à la bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France, Gallica,. On peut y chercher les articles qui sont publiés sous le nom de Séverine ou sous l'un de ses autres pseudonymes (Jacqueline, Renée, Vingtras entre autres). La Bibliothèque Marguerite Durand a mis en ligne les numéros de *La Fronde* dès le début décembre 1897 à l'année 1901 où Séverine a tenu la rubrique *Note d'une frondeuse*. Nous avons donc pu consulter un assez grand nombre d'articles de Séverine sans avoir l'intention de décrire toutes les campagnes qu'elle a menées ou d'analyser toutes les opinions ou réflexions sur les événements contemporains qu'elle a exprimées. Les journaux de petit tirage dans lesquels elle a écrit, surtout ceux de la Grande Guerre, sont difficiles à trouver. Il a fallu s'appuyer sur des renseignements d'autres sources pour étudier les opinions et les activités de Séverine pendant cette époque (voir plus loin).

Séverine a également eu une petite production littéraire, dont il faut mentionner l'autobiographie *Line* (1921) qui raconte l'histoire de son enfance à Paris. Le livre est basé sur les chroniques publiées en 1913 dans *Le Matin*. Ses autres œuvres sont *A Sainte-Hélène*, pièce de théâtre (1904) et un petit livre sur les animaux, *Sac-à-tout* (1906).

1.4.2 Les livres sur Séverine.

Bernard Lecache (1895-1968), le mari d'une petite-fille de Séverine, a écrit sa première biographie, *Séverine*, parue chez Gallimard en 1931. Lecache se flatte d'avoir bien connu Séverine.¹⁴ Il l'a surtout suivie de près pendant ses dernières années à son petit manoir à Pierrefonds. Pour son livre, très élogieux, il a pu s'appuyer sur ses conversations avec Séverine, de son autobiographie *Line*, et de sa correspondance extraordinaire qui lui a été remise. Il s'agit de cinquante-sept lettres de Jules Vallès, et de sa correspondance avec entre autres Joseph Caillaux,¹⁵ le sculpteur Auguste Rodin, le journaliste Henri Béraud, l'écrivain

¹⁴ Bernard Lecache : *Séverine*, Gallimard, 1930, p.13

¹⁵ Joseph Caillaux (1863-1944) homme politique, député de la Sarthe, plusieurs fois ministre des Finances. Scandalisé et obligé à démissionner en 1914 après l'assassinat du directeur du *Figaro* par sa femme. Condamné en 1920 pour aide involontaire à l'ennemi, il a été amnistié quelques années plus tard après un procès où La Ligue des Droits de l'homme (et Séverine) s'est engagée. Réélu député, il a été nommé ministre des Finances dans le cabinet Painlevé (1925). Sénateur (1925), il est resté président de la commission des Finances jusqu'en 1940.

Anatole France et avec les antidreyfusards Paul Bourget, Maurice Barrès, Léon Daudet etc. Toute cette correspondance est en 1934 vendue aux enchères et dispersée.

Lecache passe en revue la vie de Séverine où défilent des affaires dans lesquelles elle s'est lancée, les gens de la presse avec qui elle a collaboré, ses amis et ennemis. La place la plus importante est réservée à l'Affaire Dreyfus, moins aux engagements féministes ou pacifistes ses dernières années. Le livre n'a pas de renseignements sur les sources et peu d'annotations.

Les cinquante-sept lettres qui constituent l'essentiel de la correspondance entre Séverine et Vallès, vendues aux enchères en 1934, sont publiées en 1972 dans le livre *Correspondance avec Séverine*, préface et notes de Lucien Scheler.¹⁶

Cinquante ans plus tard est parue une nouvelle biographie sur Séverine. La biographe était la journaliste Évelyne Le Garrec et son livre est intitulé *Séverine, une rebelle* (1982).

Le Garrec qui avait écrit plusieurs livres consacrés à la cause des femmes, s'est opposée à l'image posthume de Séverine que ses amis et surtout Bernard Lecache, soucieux de sa respectabilité, avaient créée, « une dame patronnesse passablement ennuyeuse et larmoyante » ou « la petite mère des pauvres, des chiens et des tarots, la pieuse dépositaire de la pensée de Vallès, (...) ». Le Garrec a étudié les journaux, a lu la correspondance entre Séverine et Vallès et a consulté plusieurs documents à la Bibliothèque Marguerite Durand. Elle a aussi eu la chance de pouvoir consulter l'arrière-petite-fille de Séverine. Le résultat est un bon livre où Le Garrec décrit une femme ambitieuse et courageuse, une écrivaine indépendante, souvent contradictoire, mais pour laquelle le droit de la liberté d'écrire était un idéal absolu.

L'évolution féministe de Séverine a une place centrale dans ce livre. Malheureusement Le Garrec n'a pas non plus de références à ses sources, mais elle présente une liste des journaux consultés (sans dates). Néanmoins pour notre mémoire le livre de Le Garrec a été utile surtout à cause des descriptions que Le Garrec nous donne des conditions du travail journalistique et de la situation financière incertaine qu'a connue Séverine à plusieurs périodes de sa vie.

Puis en 2001 est sorti le livre de Paul Couturiau : *Séverine, l'Insurgée*. Couturiau s'appuie sur les biographies de Lecache et de Le Garrec. Il a en plus réussi à récupérer tous les articles de Séverine d'avant 1909 qu'elle avait elle-même catalogués et qu'un parent éloigné avait découverts dans le grenier de sa maison. L'auteur a choisi de présenter la vie et l'engagement

¹⁶ Jules Vallès : *Correspondances avec Séverine*. Préface et notes de Lucien Scheler, Les Éditeurs Français Réunis, 1972

de Séverine par son œuvre écrite, qui est comme nous avons déjà notés, très grande. Ce mémoire a pu s'appuyer sur ce livre dont heureusement les citations de Séverine sont accompagnées de références et notes et il y a aussi une liste de l'ensemble des journaux consultés (à part quelques lacunes). Quelques références sont difficiles à vérifier et sont probablement mal datées. Comme Le Garrec, Couturiau ne consacre que peu de place à l'engagement pacifiste de Séverine, ce qui est le thème principal de notre étude.

Christiane Douyère-Demeulenaere a publié un livre sur la relation entre Vallès et Séverine : *Séverine & Vallès. Le Cri du Peuple* (2003). Le livre qui se lit comme un roman sur les cinq années de collaboration entre Séverine et Vallès, s'appuie sur leur correspondance et quant au communard, surtout sur les livres autobiographiques de ce dernier.¹⁷

Un article de l'historienne Françoise Blum dans *Mil neuf cent*, n° 1993 « Séverine ou la recherche d'une justice perdue » souligne surtout la longue expérience de Séverine comme chroniqueuse judiciaire, aussi avant l'Affaire Dreyfus.

Géraldine Muhlmann dans son livre *Une histoire politique du journalisme. XIX^e - XX^e siècle*, (2004) a consacré une place importante à Séverine qui lui sert comme modèle d'un journaliste archétypique, « le témoin-ambassadeur ». L'analyse de Muhlmann concerne surtout le travail journalistique de Séverine pendant l'Affaire Dreyfus, mais peut aussi servir pour décrire et comprendre la manière de Séverine de se tenir devant un grand public et son talent oratoire.

Quelques livres récents sur la vie de Séverine sous forme de romans, ne sont pas inclus dans notre étude.¹⁸

¹⁷ *L'Enfant, Le Bachelier et L'Insurgé*

¹⁸ Jean-Michel Gaillard, *Séverine, Mémoires inventées d'une femme en colère*, Éditions Plon 1999 et Martine Marie Mueller : *La belle camarade*, Robert Laffont, 2009

1.4.3 La presse et la vie intellectuelle autour des revues

Outre le livre de Muhlmann, nous avons surtout eu recours à la grande œuvre rédigée par Claude Bellanger, *Histoire générale de la presse française, tome III* (1972) et le livre de Thomas Ferenczi, *L'invention du journalisme en France. Naissance de la presse moderne à la fin du XIX^e siècle* (1993). Plusieurs articles sur le journalisme féministe ont été utiles dont celui de Mary Louise Roberts : « Copie subversive : Le journalisme féministe en France à la fin du siècle dernier » dans *Clio* n° 6, 1997 et celui de Sandrine Lévêque : « Femmes, féministes et journalistes : Les rédactrices de la Fronde à l'épreuve de la professionnalisation journalistique », *Le Temps des médias*, 2009/1 n° 12.

Deux œuvres importantes qui traitent de la vie intellectuelle autour des revues sont Christophe Prochasson : *Les intellectuels, le socialisme et la guerre, 1900-1938* (1993) et Paul-Henri Bourrelier : *La Revue blanche, une génération dans l'engagement 1890-1905* (2007). Nous avons surtout trouvé utiles les chapitres du livre de Prochasson qui examinent les activités des groupes pacifistes auxquels Séverine a pris part durant la Grande Guerre.

1.4.4 L'histoire des femmes et du féminisme

Outre les œuvres générales sur l'histoire des femmes de Laurence Klejman et Florence Rochefort : *L'égalité en marche. Le féminisme sous la Troisième République* (1989) et de Michèle Riot-Sarcey *Histoire du féminisme* (2008), nous avons étudié le livre de Michelle Perrot : *Les femmes ou les silences de l'histoire* (2001) qui nous donne les connaissances de base nécessaires pour comprendre plusieurs articles de Séverine ainsi que fait Anne-Sarah Bouglé-Moalic dans le livre *Le vote des Françaises. Cent ans de débats, 1844-1944* (2012). Le livre d'Anna Cova : *Féminismes et néo-malthusianismes sous la III^e République : « La liberté de la maternité »* (2011) a contribué à éclairer les liens entre le féminisme, le pacifisme et le néo-malthusianisme.

Nous avons aussi eu recours à des œuvres sur d'autres femmes de l'époque comme Jean Rabaut : *Marguerite Durand (1864-1936) « La Fronde » féministe ou « Le Temps » en jupons* (1996) et Mona Ozouf : *Les mots des femmes. Essai sur la singularité française* (1995).

1.4.5 L’Affaire Dreyfus

Dans l’historiographie considérable de l’Affaire le nom de Séverine n’occupe pas une grande place, bien qu’elle ait été une des principales chroniqueuses des procès de l’Affaire. Mais elle est mentionnée et même citée dans l’œuvre monumentale de Joseph Reinach : *Histoire de L’Affaire Dreyfus* (1901), et dans *L’Affaire Dreyfus : Dictionnaire* sous la direction de Michel Drouin (2006) où un chapitre (avec quelques erreurs) est consacré à Séverine.

D’autres œuvres sur l’Affaire qui ont été consultées sans qu’elles portent directement sur Séverine sont surtout : Vincent Duclert : *L’Affaire Dreyfus* (2012), Eric Cahm : *L’Affaire Dreyfus, Histoire, politique et société* (1994) et le recueil *Les événements fondateurs : L’Affaire Dreyfus* (2009) sous la direction de Vincent Duclert et Perrine Simon-Nahum. Ce dernier contient aussi des articles sur le dreyfusisme et les femmes.

Parmi d’autres œuvres de base consultées il faut évidemment signaler le livre de Charles Péguy : *Notre jeunesse* (1910) L’édition de 1993 chez Gallimard a une préface de Jean Bastaire concernant la « mystique dreyfusienne » que nous avons trouvé intéressante au sujet du dreyfusisme de Séverine.

1.4.6 La Ligue des Droits de l’homme

Le recueil *1898-2004 Une mémoire pour l’avenir* (supplément au n° 28 de la revue *Hommes & Libertés*), contient plusieurs articles qui ont de la pertinence pour ce mémoire bien que quelques détails sur le militantisme de Séverine au sein de la Ligue des Droits de l’homme ne soient pas tout à fait exacts. En outre nous avons pu nous appuyer sur la thèse de doctorat d’Emmanuel Naquet de 2005 : *La Ligue des Droits de l’Homme : une association en politique* (1898-1940) et des articles du même auteur. En plus nous avons étudié les bulletins annuels de la Ligue (BOLDH) sur microfilm à la Bibliothèque nationale de France (BNF) à Paris.

1.4.7 Le pacifisme

Plusieurs livres et articles sur le mouvement de la paix et le pacifisme français ont été étudiés pour ce mémoire. Nous signalons surtout Sandi E. Cooper *Patriotic pacifism : Waging War on War in Europe 1815-1914* (1991) et l’article de Rémi Fabre publié sur le site d’exposition de la BNF en 2014, *La guerre 1914-1918 « les pacifismes »*¹⁹ et le livre de Jean-Jacques

¹⁹ http://expositions.bnf.fr/querre14/arret/02_1.htm

Becker : *L'année 1914* (2004). Dans *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 1993, n°30. nous avons surtout étudié l'article de Norma Ingram « Pacifisme ancien style, ou le pacifisme de l'Association de la paix par le droit » et l'article de Philippe Olivera et Nicolas Offenstadt « L'Engagement pour la paix dans la France de l'entre-deux-guerres : un ou des pacifismes ? »

Sur les femmes et la Grande Guerre et les femmes pacifistes, nous avons entre autres consulté Françoise Thébaud : *Les femmes au temps de la guerre de 14* (2013), Évelyne Morin-Rotureau, *1914-1918 : Combats de femmes* (2004) et l'article d'Anette Becker « L'exil intérieur des pacifistes intégraux 1914-1918 » in : *Matériaux pour l'histoire de notre temps*. 2002, n° 67.

Particulièrement utiles pour illustrer les activités de Séverine, surtout pendant la Grande Guerre, mais aussi dans les années vingt, ont été les archives de la Préfecture de police de Paris (APP). Leur dossier Alphonse Aulard et de Séverine contient quant à Séverine les coupures de presse et des rapports de police. Il y a aussi des traces de Séverine dans d'autres dossiers concernant le féminisme, sans qu'ils nous apportent des informations nouvelles.

La Bibliothèque Marguerite Durand conserve aussi un dossier Séverine que nous avons bien étudié et qui contient des articles et des coupures de presse. D'un intérêt particulier sont les discours sur sa tombe et les nécrologies écrites par Joseph Caillaux, Victor Basch, Henri Guernut et d'autres membres de la Ligue des Droits de l'homme.

Dans les archives de la bibliothèque de l'Institut Nobel à Oslo nous avons cherché la correspondance de la Délégation permanente des Sociétés françaises de la Paix au Comité Nobel de la Paix (Lucien Le Foyer). Nous avons aussi pu mettre à profit la grande collection de littérature sur la paix et le pacifisme, entre autres les collections des revues de l'Association de la Paix par le droit et de la Société pour l'arbitrage entre les nations.

2 Une journaliste politique du XIX^e siècle

2.1 Caroline Rémy et Jules Vallès

La collaboration avec le célèbre Jules Vallès serait pour la renommée de Séverine comme journaliste et militante toujours un point de repère bien que leur travail en commun n'ait duré que cinq ans, de 1881 à la mort de Vallès en 1885. Une année après la mort de son mentor et patron, elle écrit : « Il fut bien, en effet, le tuteur de mon esprit, le créateur de ma conviction. Il me tira du limon de la bourgeoisie ; il prit la peine de façonner et de pétrir mon âme à l'image de la sienne ; il fit, de l'espèce de poupée que j'étais alors, une créature simple et sincère ; il me donna un cœur de citoyenne et un cerveau de citoyen. »²⁰

L'histoire des années de collaboration entre Séverine et Vallès est bien connue, mais nous allons la récapituler ici à gros traits afin de montrer l'entrée de Séverine dans le journalisme et l'influence qu'a exercée Vallès sur la jeune femme. Mais tout d'abord un résumé de la vie de Séverine avant qu'elle n'ait rencontré Vallès. Née le 27 mai 1855, Caroline Rémy a vécu son enfance dans un appartement rue du Helder dans le IX^e arrondissement à Paris. Elle était enfant unique du couple Rémy dont le mari avait un poste de fonctionnaire à la Préfecture de police. Pour échapper à l'atmosphère sévère de sa famille, la fille, à seize ans et demi, n'a pas hésité à se marier en 1871 avec le premier homme qui s'est déclaré, un homme de trente ans au nom d'Henri Montrobert. La brutalité de son mari a provoqué une rupture assez vite, elle est retournée chez ses parents et a obtenu en 1873 la séparation de corps et de biens. Le couple a eu un fils dont conformément aux lois du temps, le père a eu le droit de garde. Caroline s'est plus tard liée à Adrien Guebhard²¹, fils d'une veuve fortunée d'origine suisse, qui avait engagé Caroline comme lectrice. Tombée enceinte, elle s'est rendue à la fin de l'année 1879 à Bruxelles avec la famille Guebhard pour accoucher d'un fils dans la clandestinité. La liaison entre Caroline et Adrien est acceptée par leurs familles. Ils se sont mariés en 1885, après que la loi Naquet, autorisant le divorce, a été votée.

²⁰ *Le Cri du Peuple*, 14.02 1886

²¹ Adrien Guebhard (1849-1924) a été plus tard professeur agrégé de physique à la Faculté de médecine de Paris.

C'est à Bruxelles que Séverine a fait la connaissance de Jules Vallès qui plus tard à Paris lui a demandé d'être son secrétaire.²² Au début elle a recopié ses manuscrits d'une écriture appliquée, mais peu à peu elle « s'imprégnait du talent du patron, en connaissait les détours, prenait à l'entendre, à le lire, des leçons de style, de syntaxe, faisait d'étonnants progrès ». ²³ Leur collaboration devenait de plus en plus importante pour Vallès.²⁴ Mais les familles Guebhard et Rémy s'inquiétaient de l'influence radicale qu'exerçait le vieil insurgé sur son adepte. Lorsqu'elle a annoncé son désir de s'engager dans le journalisme, leur réponse a été d'arrêter tout contact entre les deux. Désespérée Séverine a essayé de se tirer une balle et les familles, très choquées, ont cédé. Caroline a obtenu l'autorisation d'accompagner Vallès en Angleterre, et de l'aider à achever le livre *La Rue à Londres*.

La relation entre Séverine et Vallès est caractérisée par une amitié particulière, selon l'ami de Séverine, Georges Montorgueil.²⁵ « Elle faisait du Vallès à ce point qu'on ne distinguait plus le pastiche de l'original. Rarement communion d'âme et d'esprit fut plus complète... Ils étaient devenus inséparables. Liaison ? Non, adoption. Ils s'étaient réciproquement adoptés par la plus singulière des adoptions. »²⁶ Vallès a remercié Séverine plusieurs fois, comme dans la préface de *La Rue à Londres*. « Vous avez fait à ma vie le cadeau d'un peu de votre grâce et de votre jeunesse ; vous avez fait à mon œuvre l'offrande du meilleur de votre esprit et votre cœur. C'est donc une dette que mes cheveux gris payent à vos cheveux blonds, camarade en qui j'ai trouvé la tendresse d'une fille et l'ardeur d'un disciple. »²⁷

L'automne 1883 Jules Vallès pouvait, grâce au soutien financier d'Adrien Guebhard, réaliser son rêve de faire revivre son journal pamphlétaire du temps de la Commune, cette fois comme quotidien, *Le Cri du Peuple*.

²² Pendant une visite chez un ami de Madame Guebhard au cours des derniers mois de 1879 ou pendant les premiers de 1880, selon Lucien Scheler, le jeune couple s'est trouvé en présence du vieux communard Jules Vallès qui achevait les derniers mois de son exil dans la ville, la loi d'amnistie des communards n'est votée qu'en juillet la même année. Jules Vallès qui a été bien reçu à Paris après son exil, a pris contact avec la famille Guebhard à l'automne 1881 pour demander leur soutien et participation à un spectacle de théâtre au bénéfice d'un communard récemment rentré d'exil.

²³ Ibid., p.37

²⁴ Séverine dit à *L'Écho de Paris* le 18.02.1885 qu'elle a collaboré avec Vallès pour des chroniques de journaux, et pour achever le livre *Le Bachelier*, le feuilleton de *la Dompteuse*, *La Rue à Londres* et les deux premières parties de *l'Insurgé* dont Vallès lui a donné des notes et des indications pour le terminer. Le livre a été publié en 1886.

²⁵ Georges Montorgueil était le pseudonyme d' Octave Lebesgue (1857-1933).

²⁶ Cité par Bernard Lecache : *Séverine*, p. 38, note 1

²⁷ Cité dans *L'Écho de Paris*, « L'amie de Vallès », 18.02.1885

Le Cri du Peuple a connu un succès immédiat. Le journal était le premier des quotidiens socialistes à obtenir une audience importante dans le monde ouvrier. Un journal populaire qui, parmi les romans-feuilletons et les faits divers, avait des articles qui traitaient des sujets politiques et débattaient les différentes doctrines socialistes. La rédaction comptait des marxistes, des blanquistes, des républicains et des indépendants, conformément à l'idée de Vallès que son journal serait ouvert à toutes les tendances de gauche. Encouragée par Vallès et sous le nom de Séverin, plus tard Séverine, Caroline a fait son début comme journaliste dans le journal où elle était responsable de « Notes d'une Parisienne. »

Gravement malade du diabète, Vallès a dû confier de plus en plus la responsabilité du travail rédactionnel à son adepte qui le soignait en même temps. Mais le marxiste Jules Guesde²⁸ qui en 1882 a créé le Parti ouvrier français (POF), s'impose dans la rédaction du *Cri du Peuple* avec le soutien du secrétaire de la rédaction, Émile Massard. Vallès s'ennuyait de l'écriture « trop lourde, obscurci par l'esprit militant »²⁹ de Guesde et exprimait de plus en plus son scepticisme envers la ligne « des doctrinaires » de la rédaction.³⁰ Séverine a dû exécuter les ordres d'un patron mourant au même temps que les controverses entre elle et Guesde s'intensifiaient.

Vallès est décédé dans les bras de Séverine le 14 février 1885. Environ 15 000 personnes ont assisté à ses funérailles.³¹ Dans une interview dans *L'Écho de Paris* le 18 février 1885, le jour même de l'enterrement de Vallès, avec Séverine et Adrien Guebhard, ce dernier pouvait annoncer que *Le Cri* allait continuer sous la direction d'un conseil de rédaction composé des principaux rédacteurs et que la ligne politique du journal n'allait pas changer, et allait garder sa neutralité à l'égard des différentes fractions du parti socialiste.³²

²⁸ Jules Guesde (1845-1922) avait introduit la pensée de Karl Marx en France et il était au temps du *Cri du Peuple* le chef de l'aile gauche du mouvement ouvrier. Il a fondé le Parti ouvrier français (POF) qui plus tard fusionnera avec le Parti socialiste révolutionnaire d'Edouard Vaillant pour devenir le Parti socialiste de France. Il s'est opposé à Jean Jaurès, mais a néanmoins soutenu la fondation de la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO) en 1905. Député en 1914 il a voté l'Union sacrée et a été ministre d'État en 1914-1916.

²⁹ Lettres du 17 octobre et du 28 octobre 1884, Jules Vallès : *Correspondance avec Séverine*, Les Éditeurs Français Réunis, 1972, p. 221-222

³⁰ Bernard Lecache cite une lettre de Vallès à Émile Massard d'avril 1884. Vallès y dit qu'il ne veut pas que le journal « s'enracine » ou « qu'il paraisse l'organe d'une secte parce que nous avons pour collaborateur un secrétaire éloquent et convaincu (Guesde) à qui est accordé toute liberté de parole, mais sans que ses polémiques nous engagent et sans que ses théories soient les nôtres ». Massard n'a pas publié la lettre, mais Séverine l'a utilisée quand elle a continué comme directrice. (Bernard Lecache, pp. 57-58)

³¹ Christiane Douyère-Demeulenaere : *Séverine & Vallès. Le Cri du Peuple*, Payot 2001, p. 206

³² *L'Écho de Paris*, 18.02 1885 « L'amie de Vallès »

C'était un message du propriétaire du journal à Guesde et Massard auquel ils n'ont pas donné suite, parce que les conflits entre eux et Séverine se sont très vite aggravés. Ils s'opposaient à ce qu'ils interprétaient comme une défense de sa part des anarchistes et plus tard des boulangistes. Guesde se méfiait surtout des méthodes du journalisme moderne pour lesquelles Séverine s'est enthousiasmée, elle souhaitait surtout donner place aux nouvelles formes de journalisme comme les reportages, les interviews ou les enquêtes, au lieu d'articles politiques. Elle a aussi donné place aux illustrations pour servir la propagande socialiste et révolutionnaire ou pour présenter des faits divers, des actes criminels, des exécutions, des obsèques et d'autres sortes d'horreur. L'engagement d'un journaliste de la presse bourgeoise et boulangiste, Georges de Labruyère³³ qui partageait les idées journalistiques de Séverine et qui va devenir son amant, a enfin provoqué la rupture inévitable. En 1887 la plupart de la rédaction ont quitté le journal. Séverine, maintenant directrice, les avait remplacés par des socialistes plus modérés. « *Le Cri* fut ensuite possibiliste de février 1887 à avril 1888, enfin blanquiste jusqu'en janvier 1889, » selon Claude Bellanger.³⁴ Mais maintenant Séverine qui a dû endurer des affrontements et des sarcasmes en public touchant aussi à sa vie sentimentale et privée, s'est décidée à abandonner le journal. Elle a écrit son dernier éditorial comme directrice du *Cri du Peuple* le 20 août 1888. Une nouvelle phase de sa vie comme journaliste indépendante allait commencer.

2.2 L'influence de Vallès

Quelle est donc l'essence des idées valésiennes auxquelles Séverine si souvent fera référence ? D'abord la haine de toute injustice et le désir « d'arracher les masques » au pouvoir. Elle a aussi hérité de Vallès de porter la plus grande attention aux conditions misérables du peuple et surtout à l'injustice commise par la police. Les problèmes sociaux devaient avoir la priorité sur les doctrines politiques. Il fallait dénoncer les conditions de vie des pauvres et faibles, mais le faire en exposant les faits, aller sur le terrain s'il le fallait.³⁵ Comme elle dit dans la préface de *Pages Rouges*, Vallès lui a appris « à entendre, à méditer -

³³ Georges de Labruyère (1856-1920) ancien sous-officier, fameux pour ses très nombreux duels, a quitté son épouse et ses trois enfants pour vivre avec Séverine pendant environ dix années. En 1888 il a fondé le journal boulangiste, *La Cocarde*. Séverine a quitté Adrien Guebhard, mais sans divorcer. Guebhard a vécu ses dernières années chez Séverine à Pierrefonds où elle le soignait, comme elle avait soigné le malade et pauvre Labruyère les années précédentes. Labruyère est mort en 1920, Guebhard en 1924.

³⁴ Claude Bellanger : *Histoire générale de la presse française*, tome III : De 1871 à 1940, Presses universitaires de France, 1972, p.371-372

³⁵ Thomas Ferenczi : *L'Invention du journalisme en France*, Plon, 1976, pp.82-87

à compatir surtout aux grandes misères des pauvres gens ». Mais il fallait le faire avec une « sensibilité juste », éviter d’être une « sensiblarde ». Nous reviendrons sur ce point. La conviction politique de Vallès était une sorte de socialisme révolutionnaire où le Peuple (qu’il écrit avec une lettre majuscule) doit être à l’origine de toute évolution sociale. Séverine gardait toujours, comme son maître, ses réserves envers toute sorte de « doctrinaires ». Elle est souvent qualifiée d’anarchiste, mais on peut plutôt dire qu’elle appartient au vaste et diversifié mouvement libertaire qui d’après le *Dictionnaire biographique du mouvement libertaire en ligne* « ne se limite ni à une doctrine, ni à une forme particulière d’engagement, et l’on a vu se réclamer de l’anarchisme aussi bien des « propagandistes par le fait » que des théoriciens, des artistes ou des ouvriers, autant de militants d’origines diverses et aux parcours singuliers ». ³⁶

Séverine elle-même se déclarait toujours socialiste, mais elle a plusieurs fois plaidé la cause des anarchistes accusés d’actes terroristes. La première fois il s’agit de Clément Duval, ³⁷ condamné à mort pour cambriolage. Selon Séverine (et Vallès) les socialistes ne devraient pas attaquer les gens qui par désespoir commettent des actes de révolte même s’il s’agit d’actes stupides « Si l’accusation (de vol) est fausse, défendons l’homme - si elle est vraie, plaignons-le ! Nous n’avons pas d’autre rôle dans l’humanité, nous autres socialistes, nous ne sommes pas des juges, nous sommes des défenseurs. (...) Avec les pauvres toujours - malgré leurs erreurs, malgré leurs fautes, malgré leurs crimes. » ³⁸ Elle va, non sans difficultés quand il y avait des morts et des blessés, défendre des gens comme Ravachol ³⁹ et Auguste Vaillant ⁴⁰ et d’autres anarchistes encore, mais sans soutenir leurs actes. Vers la fin de sa vie elle s’engagerait dans la lutte pour libérer les deux anarchistes Sacco et Vanzetti condamnés à la peine de mort aux États-Unis.

³⁶ *Dictionnaire biographique du mouvement libertaire francophone (Maitron -en-ligne)*, l’introduction. <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article157328>

³⁷ Clément Duval (1850-1935) est condamné à mort en 1887 puis gracié par le président de la République.

³⁸ *Le Cri du Peuple*, 30.01 1887

³⁹ François Claudius Koëningstein, dit Ravachol (1859-1892) a fui la France après qu’il a tué et dévalisé un vieillard. Retourné en France il a collaboré avec les anarchistes et pour révéler la brutalité de la police contre les anarchistes manifestant à Clichy (l’Affaire Clichy) a été l’instigateur de deux attentats de bombes à Paris. L’arrestation de Ravachol a provoqué un attentat anarchiste dans un restaurant, le premier des attentats anarchistes à avoir fait des morts (deux morts et une fillette blessée). Ravachol est guillotiné le 11 juillet 1892.

⁴⁰ Auguste Vaillant (1861-1894). Pour venger la mort de Ravachol il lance une bombe à la Chambre des députés au Palais Bourbon pour blesser, comme il dit au tribunal, pas pour tuer. Une cinquantaine de personnes sont blessées. Malgré plusieurs demandes de grâce, Vaillant est guillotiné le 5 février 1894. Le président de la République, Sadi Carnot, a été assassiné par des anarchistes en juin la même année. La conséquence directe des actes anarchistes des années 1892-94, a été l’adoption des « lois scélérates », voir chapitre 5.

Dans son dernier article du *Cri du Peuple* Séverine conclut que le socialisme est en danger à cause de rivalités internes et admet qu'elle commence à croire qu'elle est trop libertaire pour écrire dans un journal socialiste. « J'aime l'indépendance de l'adversaire autant que la mienne propre : je conçois que le cerveau du voisin ne soit pas moulé sur le mien. »⁴¹ Et plus loin dans le même article elle promet : « J'irai de droite ou de gauche suivant les hasards de la vie ; défendant toujours les idées qui me sont chères, mais les défendant seule, sans autre responsabilité que celle qu'aura paraphée mon nom. »⁴²

Cette nécessité de la liberté d'expression, la « liberté sans rivages » comme disait Vallès, sera pour Séverine une marque particulière de son journalisme pendant toute sa vie professionnelle. Fréquemment elle sera mal comprise et on lui attribuera les mêmes opinions que la ligne rédactionnelle des journaux auxquels elle contribuait avec ses chroniques et reportages. Séverine a réussi assez vite à s'établir comme journaliste indépendante après le temps au *Cri du Peuple*. Elle a signé un contrat avec les plus grands journaux en France, et elle était bien payée à l'article. Elle demandait à écrire « en toute liberté » soulignant son indépendance de toutes opinions politiques. Au début elle a utilisé différents pseudonymes et a joué avec les styles d'écriture. Jacqueline dans *Gil Blas* (1888-1892) ne ressemblait pas à Renée dans *Le Gaulois* (1888-1892), mais comme dit Lecache : « Entre deux papiers sur les réceptions « au royal » et les chasses à courre, on y découvrait les subtiles et subversives réflexions de la fille spirituelle de Jules Vallès, le Communard, »⁴³ et « on reconnaissait ses articles aux titres, au style vivant et âpre, qui détonait un peu dans l'ensemble. »⁴⁴

2.3 La future pacifiste?

Est-ce qu'on peut aussi dès cette période distinguer la future pacifiste, comme le prétend Lecache ?⁴⁵ Sa première chronique le 4 mai 1888 pour *Gil Blas* sous le nom de Jacqueline, est intéressante et vaut un commentaire dans ce contexte car elle montre un trait typique de Séverine, le scepticisme profond envers un patriotisme qui cultive la gloire militaire et les héros de l'Armée. Le peintre Édouard Detaille a exposé son grand tableau « Le Rêve » à l'ouverture du Salon des artistes français au Palais des Champs-Élysées le premier mai 1888.

⁴¹ *Le Cri du Peuple*, 28 08 1888

⁴² Ibid.

⁴³ Bernard Lecache : *Séverine*, p.75

⁴⁴ Ibid., p.77

⁴⁵ Ibid., p.75

Le tableau qui sera un des plus célèbres tableaux militaires français, représente de jeunes soldats s'allongeant au campement pendant une manœuvre. Dans le ciel, comme pour illustrer un rêve, on voit une armée de soldats sous les drapeaux qui se réfèrent aux batailles glorieuses de l'Armée française.⁴⁶ C'était donc un tableau patriotique d'un peintre partisan fervent du général Boulanger, une intervention politique qui se réfère aux idées et rêves de revanche après la défaite de la guerre franco-prussienne. Sous le titre « Les Pioupiou de France »⁴⁷ Séverine décrit le beau tableau avec ces petits soldats « qui dorment en riant aux anges, comme les enfants, sous la visière rabattue de leur képi ». Mais elle s'oppose à l'image que le peintre donne des jeunes conscrits : « Le Rêve, vous entendez bien, c'est-à-dire l'espoir, la consolation, l'ambition et l'orgueil des pauvres petits troupiers qui reposent là, serait de reprendre les belliqueuses folies du passé, de continuer la légende des conquêtes lointaines, et d'aller, comme leurs aînés, prendre Le Caire ou occuper Alger. Le Rêve, c'est l'apothéose de la gloire guerrière, – la plus factice et la plus coupable de toutes, lorsqu'elle s'étend hors des frontières et ne se borne pas à défendre la Patrie. »⁴⁸ Et Séverine/Jacqueline s'indigne de « l'évocation de conquête qui traverse », selon elle, l'œuvre de Detaille. Elle oppose aussi au bellicisme du peintre le souci d'une mère qui dans les sacs qui servent d'oreiller pour les petits soldats, aurait pu mettre un bout de galette du pays, « coupé par la maman avant leur départ ». Le rêve des petits soldats n'est, selon Séverine, pas du tout ce que le peintre a « incarné dans une apothéose de cirque », mais plutôt ce qui vient de l'amour du hameau. « Si vous vouliez à toute force loger quelque chose dans votre ciel, ô peintre, il fallait y esquisser un clocher de village, avec le petit coq, dont le tocsin appelle les paysans aux armes contre l'envahisseur et éveille l'amour de la Patrie dans le cœur des Pioupiou de France. »⁴⁹ Notons aussi comment Séverine souligne ce que Muhlmann va appeler « le bon sens féminin » d'une mère et en général la nature pacifique du « peuple » en contraste avec les hommes belliqueux. Et bien avant que les néo-malthusiens propagent leurs appels aux ouvrières de prendre contrôle des naissances dont nous parlerons dans le chapitre 4, Séverine proteste contre ceux qui disaient qu'il fallait arrêter la dépopulation : « Nos flancs sont las d'enfanter et de souffrir pour donner un contingent de victimes, nos bras sont las de bercer et de guider les petits que

⁴⁶ L'armée de l'An II et d'Austerlitz et de Trocadéro (1823), de l'expédition d'Alger (1830), de Magenta et Solferino (1859) et les survivants de Gravelotte et de Reichshoffen (1870).

⁴⁷ Le mot « pioupiou » est un terme familier pour jeune fantassin.

⁴⁸ *Gil Blas* 4.05 1888 « les Pioupiou de France »

⁴⁹ Ibid.

l'on nous arrache pour les envoyer mourir au mystérieux Orient, nos cœurs sont las d'aimer les morts de demain ! »⁵⁰

2.4 Notre-Dame de la Larme-à-l'Œil

Séverine faisait toute sa vie preuve de son humanisme par un permanent engagement social. Plusieurs fois elle a utilisé sa position dans la presse pour aider les victimes de catastrophes ou de grèves, prenant l'initiative de souscriptions ou collectes. L'hiver 1890 il y a eu une grande misère à Paris à cause d'un froid extraordinaire. Séverine prend l'initiative d'un « asile de presse » dans une ancienne piscine. Avec l'aide de plusieurs dirigeants de journal 300 lits sont procurés pour les gens sans abri et des soupes chaudes sont distribuées. Un autre exemple était la collecte après le spectaculaire reportage sur le coup de grisou au puits de Villebœuf à Saint-Étienne. C'est par son soutien aux pauvres, aux inconnus, aux obscures victimes sans gloire⁵¹ qu'elle a gagné le nom de « Notre-Dame de la Larme-à-l'Œil »,⁵² mais non sans ironie, il y avait des collègues qui la trouvaient trop « sensiblarde ». Elle était une vedette du journalisme, mais évidemment elle avait aussi des ennemis, ce que nous allons voir. Ajoutons que la grande charité que Séverine maintes fois a prouvée par ses initiatives et qui fait qu'elle est aimée dans les milieux populaires, ne s'opposait pas à l'idéal traditionnel de la femme dans la société française à l'époque. Le côté intelligent et insurgé de cette jeune et belle journaliste était sans doute adouci aux yeux de ses contemporains masculins par ses actions de bienfaisance, souvent spontanées. Quand elle est acceptée à la Société des Gens de lettres en 1891, son parrain Aurélien Scholl souligne, d'une manière typique, les qualités « humaines et féminines » de Séverine. « Je n'ai pas besoin de dire à mes chers confrères du Comité combien je serais heureux de compter dans nos rangs une femme qui, après avoir été la sœur du grand miséricordieux Vallès, s'est fait à son tour dans les Lettres une place à part, d'où elle prêche l'amour du prochain et l'inépuisable indulgence. »⁵³

⁵⁰ Ibid.

⁵¹ Séverine a ouvert dans les quatre journaux où elle est engagée, un « carnet » qui reçoit les dons des lecteurs en faveur des pauvres.

⁵² Françoise Blum dans l'article « Séverine ou la recherche d'une justice perdue », *Mil neuf cent*, n°11 1993, pp.94-100, dit que Séverine avait aussi gagné « le beau nom de « Notre Dame des Tire-aux-Flancs » » fait que nous n'avons pas pu vérifier, mais le surnom « Notre Dame de mon Carnet » est utilisé pour se moquer d'elle. Couturiau cite un passage dans *La Libre Parole* où Séverine dit qu'elle considère « que ce vocable décerné en raillerie, comme le plus beau titre que jamais recueillera ma vie de femme, sinon ma carrière d'écrivain ». Paul Couturiau : *Séverine, l'insurgée*, p.264.

⁵³ Cité par Bernard Lecache, p. 114

2.5 Le témoin-ambassadeur

Un autre côté de cette « fille spirituelle de Vallès » a été étudié par Géraldine Muhlmann dans son livre tiré de sa thèse de doctorat : *Une histoire politique du journalisme, XIX^e – XX^e siècle*.⁵⁴

Le livre présente l'histoire du journalisme américain et européen moderne à travers des portraits de journalistes illustres parmi lesquels Séverine occupe une place considérable, comme « un archétype du témoin-ambassadeur » et aussi comme une héritière de Jules Vallès, dont elle a continué à affiner le style journalistique. Muhlmann construit son analyse du journalisme moderne sur quelques repères, d'abord « le rassemblement ». Les journaux de grand tirage souhaitaient présenter l'information qui pouvait toucher le grand public, « la vérité factuelle » mais qui au même temps appellerait au « sens commun ». ⁵⁵ Il s'agissait de « rassembler » le public le plus large possible, « toujours de produire un regard collectivement acceptable, conforme aux normes générales du public ». ⁵⁶ Un autre repère de l'analyse de Muhlmann est « la vue ». Les événements se « voient », on ne les entend pas, on n'écoute pas les rumeurs, on est là pour regarder comme un « témoin ». « La vérité se voit. » ⁵⁷ L'enjeu principal du journalisme est ainsi de se présenter avec un caractère objectif. « Il s'agit d'honorer un pacte avec le public, qui autorise les journalistes à prétendre à un regard collectivement recevable ; mais ce pacte n'a pas nécessairement de cohérence épistémologique forte. » ⁵⁸

Selon Muhlmann, les grands journalistes d'opinion, comme Séverine, savaient lier les bons reportages avec la narration. Les textes de Séverine sont extraordinairement visuels, descriptifs et narratifs. ⁵⁹ Séverine exemplifie la figure du « témoin- ambassadeur », dit Muhlmann, un modèle du journalisme né à la fin du siècle : « Le journaliste se présente comme un simple témoin, mais un témoin légitimé par une communauté entière ; comme un observateur singulier, mais mandaté, justifié. Ainsi le regard du journaliste dit-il en même temps « je » et « nous ». ⁶⁰ Nous allons voir comment ce modèle de *témoin-ambassadeur* typique du journalisme populaire de la seconde moitié du XIX^e siècle, caractérise le

⁵⁴ Géraldine Muhlmann : *Une histoire politique du journalisme, XIX^e – XX^e siècle*, Presses universitaires de France, 2004

⁵⁵ Ibid., p.31

⁵⁶ Ibid., p.35

⁵⁷ Ibid., P. 41

⁵⁸ Ibid., p.36

⁵⁹ Ibid., p. 48

⁶⁰ Ibid., p.59

journalisme de Séverine surtout pendant l'affaire Dreyfus et aussi quand elle s'est engagée dans le mouvement de paix.

Séverine répète souvent qu'elle a vu, qu'elle a ressenti avec tout son corps les événements : « Que si un peu de fièvre m'anime, que si un peu de passion vibre sous le vouloir d'être impassible, qu'on ne m'en veuille point. Je ne suis ni neutre, ni blasée ; et n'ai point licence de renoncer, à mon gré, aux belles ardeurs de l'enthousiasme. J'ai dit ce que j'ai vu - et comment je l'ai vu, » dit-elle dans la préface du livre sur le procès de Zola.⁶¹ C'est sa capacité de « sentir » et de « voir » qui l'a qualifiée comme un vrai témoin. Une passivité de la sensation est l'idéal du journaliste, selon Séverine. Le terme le plus négatif qu'elle sait utiliser est l'opposé du témoin, « le rhéteur »⁶² celui qui écrit à distance. « Ainsi la présence physique est-elle absolument nécessaire pour garantir une juste perception de la situation. »⁶³ Séverine s'angoisse quand elle ne peut pas être présente là où les événements ont lieu, dit Muhlmann. (Sur ce point il faut ajouter qu'à maintes occasions Séverine réussira bien à le faire.) Séverine souligne aussi, selon Muhlmann, la capacité de dire la vérité à cause de son rapport privilégié avec le public et son « bon sens féminin ». Nous y reviendrons dans les chapitres qui traitent l'engagement pacifiste de Séverine.

La manière dont Séverine « s'est mise en scène » pouvait sans doute aussi éveiller des sentiments négatifs. Contrairement à l'image d'une femme sensible et sincère on pouvait la trouver un peu théâtrale.⁶⁴ Mais c'était surtout ses adversaires qui raillaient ses prétentions d'être un honnête témoin et sa « sensiblerie » (voir plus loin).

⁶¹Procès d'Émile Zola (du 7 au 24 février 1898) « Impressions d'audiences » par Séverine dans *Livre d'Hommage à Zola des Lettres françaises*, Société Libre d'Éditions des Gens de Lettres, Paris et Georges Balat, Bruxelles, 1898, pp.135-204

⁶²Muhlmann, p. 83

⁶³Ibid., p.85

⁶⁴Voir la citation de Jules Renard à l'introduction du chapitre 6

3 Séverine et l’Affaire Dreyfus

L’Affaire Dreyfus et les événements des années 1894-1906 en France sont bien connus, ainsi que les acteurs principaux et les grandes idées qui étaient en jeu ; « la Vérité, le Droit et la Justice ». Nous allons étudier quand et comment Séverine s’est engagée dans l’Affaire enfin d’en tirer les aspects les plus importants à l’égard de son futur combat pour la paix. Une telle façon de procéder rend nécessaire, sans que nous nous perdions dans les détails, une récapitulation brève de l’histoire de l’Affaire.

3.1 Le début de l’Affaire

Bien que l’arrestation d’un espion à l’état-major général en octobre 1894 ne soit communiquée que par une note très brève à la presse sans aucune information sur l’accusé, des bruits couraient qu’il s’agissait d’un officier supérieur. Pendant ces premières semaines après l’arrestation de Dreyfus, il n’y a aucun article de Séverine ni dans les grands journaux dans lesquels elle écrivait régulièrement,⁶⁵ ni dans *La Libre Parole*, le journal d’Édouard Drumont,⁶⁶ avec qui elle vient de signer un contrat d’une chronique hebdomadaire. Mais il est probable qu’elle avait entendu des rumeurs selon lesquelles l’espion serait un officier juif, au moins dans la rédaction de *La Libre Parole*. Le journal avait, comme nous savons, relancé sa campagne antisémite le même automne.

Lorsque le procès contre Dreyfus est ouvert le 19 décembre 1894, il y a eu le huis clos. La presse n’était pas au courant du manque de preuves réelles contre le capitaine juif et qu’un bordereau proposant des documents militaires trouvé chez l’attaché militaire d’Allemagne von Schwartzkoppen, lui était attribué. Le tribunal militaire a condamné Dreyfus à la déportation à vie après avoir été informé que des preuves décisives se trouvaient dans un dossier secret. Mais ni l’avocat de la défense, Maître Demange, ni Alfred Dreyfus et sa

⁶⁵ Entre 1894 et 1897 Séverine a écrit pour *Le Journal*, *L’Écho de Paris* et *L’Éclair* et pour *La Libre Parole* de 1894 à 1896. Elle publiait aussi occasionnellement dans d’autres journaux et revues.

⁶⁶ Édouard Drumont (1844-1917) était l’auteur du livre *La France juive* qui est paru en 1886. Il sera le fondateur de la Ligue nationale antisémite en 1890 et a fondé le journal *La Libre Parole* en 1892. Élu député d’Alger en 1898, il deviendra chef du groupe antisémite à la Chambre.

famille n'ont été informés de ce dossier. L'irrégularité du procès ne sera dévoilée que plus tard.⁶⁷

Nous ne savons pas si Séverine a assisté à la cérémonie de dégradation d'Alfred Dreyfus le 5 janvier 1895 avec des milliers de Parisiens, elle n'a rien commenté, ni écrit. Mais elle va montrer dans son premier article (voir plus bas) qu'elle connaît bien les discussions dans la presse quant à la peine de l'espion. Les antisémites et nationalistes réclamaient la peine de mort et à la Chambre le député socialiste Jean Jaurès a critiqué la différence de sort d'un simple soldat et d'un officier. Il a proposé une loi pour abolir la peine de mort pour les soldats qui ont commis un acte de violence contre un supérieur.

Selon une notice dans le journal *Le Petit Parisien* Dreyfus est humilié en embarquant sur le bateau pour aller à l'île de Ré, avant le long voyage à l'île du Diable. Un officier d'infanterie de ligne en garnison à La Rochelle avait passé son sabre par-dessus la tête d'un gendarme et avait heurté Dreyfus avec le pommeau. Le sang avait coulé. Sous le titre « Un Lâche », Séverine dénonce dans le journal *L'Éclair* le 24 janvier 1895, cette « déshonorante action ».⁶⁸ L'objectif de l'article n'est pas de mettre en doute la trahison de Dreyfus, mais de critiquer l'acte de l'officier qui avait insulté un homme déjà condamné, et surtout les autorités militaires qui laissent passer l'incident. Il fallait alerter l'opinion de « l'étouffement » de ce cas et des cas ressemblants, selon Séverine. « Le règne du silence est clos. Tout se tait, tout se répète même les plus hautes traîtrises. »⁶⁹

Cet article, le seul de la main de Séverine sur Dreyfus en 1895, ouvre le recueil de chroniques et reportages sur l'Affaire Dreyfus que Séverine publiera cinq ans plus tard aux Éditions P.-V Stock : *Vers la lumière... Impressions vécues* :

Voici l'article que, le 24 janvier 1895, convaincue, comme tout le monde, de la culpabilité de Dreyfus, j'écrivais dans le journal l'Éclair.

Il y a, de cela, tantôt cinq ans : je n'ai pas à y changer un mot.

Et même, l'intuition qui se dégage de certaines phrases m'a incitée à le choisir pour préambule à mes impressions d'aujourd'hui.

⁶⁷Ce dossier comprenait quelques pièces sans importance, fausses et mal datées, la plus importante aurait été une lettre adressée à l'attaché militaire allemand par l'attaché militaire italien parlant de « ce canaille de D. » qui leur aurait fourni des secrets militaires.Or, « D » n'était pas Dreyfus.

⁶⁸ Séverine : *Vers la lumière... Impressions vécues*, Stock, 1900.

⁶⁹ Ibid., «Un Lâche» p.XI

Que l'on excuse l'ironie survenue quant aux charges morales inhérentes au commandement : elle n'est point mon fait, mais l'œuvre des circonstances. »⁷⁰

3.2 .Séverine et les juifs

Madame Lucie Dreyfus a cherché dès le début de l'emprisonnement de son mari des personnalités de la presse qui puissent poser des questions sur l'irrégularité du procès. Elle a écrit une lettre à Séverine, qui avait la réputation de très bien connaître les procédures juridiques, lui demandant un entretien. Séverine allait trois ans plus tard vivement regretter qu'elle n'ait pas répondu à cette lettre. Mais à ce moment-là elle collabore à *La Fronde* qui mène une campagne de sympathie pour l'épouse de Dreyfus (voir plus loin).

Pourquoi Séverine a-t-elle montré une telle réserve envers Madame Dreyfus, et pourquoi a-t-elle, normalement vite alarmée s'il y avait des irrégularités judiciaires, attendu jusqu'à ce que l'Affaire Dreyfus ait rebondi en janvier 1898, avant de s'en mêler ? Plusieurs explications sont déjà présentées par ses biographes.⁷¹ D'abord que le couple Dreyfus pour Séverine n'était que des bourgeois privilégiés. Normalement elle ne se lançait que dans des campagnes pour les faibles, les petits, les sans-grade. Et si elle avait défendu Dreyfus, est-ce qu'elle aurait risqué d'être traitée de « journaliste stipendiée » ? se demande Évelyne Le Garrec.⁷² Dans un article pendant l'Affaire Zola au printemps 1898, Séverine a admis que ne pas recevoir Madame Dreyfus était de « la cruauté prudente » et ajoute « qu'il y avait, il y a, trop d'argent dans leur maison ».⁷³

Ensuite le fait que Dreyfus était Juif, est-ce que cela a eu de l'importance ? L'impression que Séverine a eu « un passé antisémite » n'a pas été facile à effacer. Françoise Blum dit dans un article de 1995 que Séverine avait des « humeurs antisémites »⁷⁴ se référant à son engagement à *La Libre Parole*, mais soulignant, que l'antisémitisme théorique ou les thèses antisémites de Drumont, Séverine ne les avait jamais soutenus. Sandrine Lévêque répète que Séverine avait été « soupçonnée d'antisémitisme ».⁷⁵ La défiance envers les juifs riches, Séverine la

⁷⁰Ibid., « En préface »

⁷¹ Quant aux biographes, voir le chapitre I.4.2

⁷²Évelyne Le Garrec. *Séverine. Une rebelle*, Éditions du Seuil, 1976, p. 168

⁷³Séverine: « Autour de l'énigme » *Vers la lumière... Impressions vécues*, Stock, p. 35

⁷⁴Françoise Blum : « Séverine ou la recherche d'une justice perdue », *Mil neuf cent*, n° 11., 1993, p. 95

⁷⁵Sandrine Lévêque. « Femmes, féministes et journalistes: les rédactrices à l'épreuve de la professionnalisation journalistique ». *Le Temps des médias*, 2009/1 n° 12, p. 44

partageait avec maints socialistes, souligne Helen Rodney dans *L'Affaire Dreyfus. Dictionnaire*.⁷⁶ Et Géraldine Muhlmann indique que Séverine en fréquentant les milieux anarchistes aurait aussi épousé leurs idées « judéophobes ».⁷⁷ Notons néanmoins comme fait Couturiau, que Séverine avait pris ses distances avec l'antisémitisme déjà en 1892 dans un article dans *Gil Blas* le 28 juin où elle dénonce un duel, au sort fatal, provoqué par haine contre un militaire juif.⁷⁸ Évelyne Le Garrec met aussi l'accent sur une interview publiée dans *Le Figaro* en juillet 1894 de Séverine avec le pape Léon XIII⁷⁹ où le pape, sur une question directe de Séverine, a condamné l'antisémitisme qui se développait en France.⁸⁰

Mais c'est sans doute l'engagement à *La Libre Parole* (1894-1896), qui attache Séverine à l'antisémitisme, bien qu'elle ait comme d'habitude, souligné son indépendance de la ligne rédactionnelle. Selon Bernard Lecache, lui-même juif, Séverine souhaitait se détacher de l'équipe antisémite du journal dès l'été 1896. « Trop de points, décidément, l'en distinguaient. Son nom disparut des colonnes du journal, sans que, jusqu'au rebondissement de l'Affaire Dreyfus, jusqu'à ce que les camps fussent tranchés, les relations changeassent. »⁸¹ Notons que Séverine avait aussi travaillé pour *L'Éclair*, qui serait un des journaux antidreyfusards les plus violents et qui était très proche de la Ligue de la Patrie française. *L'Écho de Paris* prendrait aussi des positions pareilles.

Toutefois Séverine elle-même allait admettre qu'elle n'avait pas été sans préjugés. En observant Madame Dreyfus durant le procès d'Émile Zola, en février 1898, elle s'est dit que si elle n'aimait pas, « en général, l'esprit juif » cela n'était pas une raison pour elle d'approuver « qu'on les suppliciat ». ⁸² Mais avant le procès de Rennes, Séverine a été interviewée par un journaliste du journal *La Vie illustrée*. Elle y dit qu'elle avait bien collaboré à *La Libre Parole*, « mais vous ne trouverez pas une ligne de moi qui soit un acte d'antisémitisme ». ⁸³

⁷⁶ Helen Rodney: » Séverine. Caroline Rémy. La grande prêtresse du dreyfusisme (1855-1929). *L'Affaire Dreyfus – un dictionnaire* sous la direction de Michel Drouin:, Flammarion, 2006, pp.288-287

⁷⁷ Géraldine Muhlmann, p. 77

⁷⁸ *Gil Blas* 28.06 1892, « Le diable Boîteux » Un certain marquis de Morès, ami de Drumont, avait tué en duel, un juif, le capitaine Mayer, envers lequel il n'avait d'autre reproche que sa race. Cité par Paul Couturiau , p. 201

⁷⁹ Séverine était le deuxième journaliste français (et la première femme) à qui le pape Léon XIII a accordé une interview.

⁸⁰ Évelyne Le Garrec : *Séverine. Une rebelle*, p.130

⁸¹ Lecache, p. 161

⁸² Séverine : *Vers la Lumière... Impressions vécues* , p.68

⁸³ Cité par Evelyne Le Garrec : *Séverine. Une rebelle*, p. 205

3.3 Prélude à l'engagement dreyfusard – la persécution des Arméniens

Revenons à l'année 1895. Dès cette année Séverine s'engage dans une affaire plus grande que l'arrestation d'un espion français. Alertée par le père Charmetant⁸⁴ et le poète arménien Archag Tchobanian (1872-1954) elle était un des premiers à informer l'opinion française du drame arménien, dans *La Libre Parole* le 3 février 1895. Suite aux révoltes contre la tyrannie du sultan Abdul-Hamid II, les Turcs aidés par les Kurdes armés ont massacré des milliers d'Arméniens⁸⁵ sans que les puissances européennes, sauf l'Angleterre, aient réagi. La majorité de la presse française est restée plus ou moins silencieuse, mais la rédaction de *La Revue Blanche* s'est identifiée à la cause arménienne et a ouvert ses pages aux témoins arméniens. Puis les futurs dreyfusards Anatole France, Pierre Guillard, Charles Péguy, Jean Jaurès, Georges Clemenceau, Émile Zola et Francis de Pressensé se sont engagés. Jean Jaurès a interpellé à l'Assemblée nationale en novembre 1896 et a provoqué des réactions fortes en accusant la France d'être complice de l'extermination du peuple arménien. D'une certaine manière on peut dire que le drame arménien précède et prépare l'Affaire Dreyfus.⁸⁶ Pour Séverine, les massacres des Arméniens précèdent aussi son engagement pacifiste et elle y reviendra plusieurs fois dans les années à venir. Notons qu'elle sera dès cette époque et toute sa vie très attentive aux persécutions des peuples opprimés et des groupes ethniques comme les indigènes en Algérie.

3.4 La résistance dreyfusarde

1895 était aussi l'année où le frère d'Alfred Dreyfus, Mathieu Dreyfus, et l'avocat de la défense, Maître Demange, ont eu connaissance du dossier secret⁸⁷ et que le journaliste Bernard Lazare, jeune critique littéraire juif, engagé par la famille Dreyfus, a commencé à travailler pour prouver l'innocence du prisonnier de l'île du Diable. Comme nous savons, rien ne bouge avant mars 1896 lorsque le nouveau chef de la Section de statistique, le lieutenant-

⁸⁴ Joseph Charmetant (1844-1921) un religieux catholique français, membre de l'Institut des Pères blancs, puis directeur de l'Œuvre d'Orient.

⁸⁵ Entre 1894-1897 200 000-250 000 Arméniens sont massacrés

⁸⁶ Paul-Henri Bourrelier : *La Revue Blanche, une génération dans l'engagement 1890-1905*, Fayard 2007, pp. 557-562

⁸⁷ C'est le président Félix Faure que l'avait dit à son médecin, le docteur Gilbert.

colonel Georges Picquart découvre le vrai coupable, Ferdinand Walsin Esterhazy,⁸⁸ mais est obligé par ses supérieurs, le général de Boisdeffre et le général Gonse, à se taire. Témoin gênant pour l'armée, il est muté dans l'Est et dans le Sud-Est de la France, puis en Tunisie. La Section de statistique s'est mise à produire de faux documents, maintenant pour faire soupçonner Picquart d'espionnage.

Le silence de Séverine va durer toute l'année 1896. On ne sait pas si elle a parlé avec Bernard Lazare, mais nous savons qu'elle a reçu sa brochure *Une Erreur judiciaire. La Vérité sur l'Affaire Dreyfus* qui « sous pli fermé » est envoyée aux personnalités susceptibles d'agir, députés, sénateurs et nombreux journalistes.⁸⁹ Il est vraisemblable qu'elle pensait comme Jaurès et Émile Zola et d'autres personnalités auxquelles Lazare a rendu visite ; il n'y avait pas assez de preuves de l'innocence de Dreyfus pour s'engager. Et elle n'a pas non plus réagi après que *Le Matin* a publié le 10 novembre un fac-similé du bordereau, celui qui avait fait condamner Dreyfus et qu'un des graphologues experts a vendu.⁹⁰ Les placards montrant l'écriture de Dreyfus à côté de celle du bordereau sont maintenant diffusés par la famille de Dreyfus à Paris.

Le long silence de Séverine, ne peut-on pas l'expliquer par d'autres facteurs que la situation aisée de la famille Dreyfus ? Il est probable, comme dit Le Garrec, que le silence aussi était lié à sa carrière professionnelle et son rôle comme journaliste indépendante. La popularité de Séverine a diminué après qu'elle s'est engagée dans une campagne contre Max Lebaudy, le jeune et riche héritier des sucreries Lebaudy. Selon Séverine, il avait profité de sa position comme riche bourgeois, pour échapper au service militaire. Quand le jeune homme est trouvé mort, les journaux parisiens ont accusé Séverine d'avoir provoqué son suicide.⁹¹ L'Affaire Lebaudy est suivie d'une campagne de calomnies au printemps 1896 animée par Henri Rochefort, le rédacteur en chef de *L'Intransigeant* qui essayait de traîner Séverine et son amant Georges de Labruyère⁹² dans la boue. Suite à cette affaire les patrons des grands

⁸⁸ Picquart est mis au courant d'une nouvelle lettre de la poubelle de Schwartzkoppen. La lettre, « le petit bleu » qui était adressée au commandant Esterhazy révélait que celui-ci vendait des secrets militaires à l'Allemagne.

⁸⁹ Elle aurait plus tard dit sa solidarité à Bernard Lazare selon Jean-Denis Bredin: *Bernard Lazare, de l'anarchiste au prophète*. Éditions de Fallois, 1992, p.192

⁹⁰ Une année plus tard un banquier nommé de Castro qui avait eu Esterhazy comme client, a reconnu son écriture, encore une preuve pour les dreyfusards.

⁹¹ Il est mort d'une fièvre typhoïde et non pas de suicide.

⁹² Georges de Labruyère était, parmi autres choses, accusé de chantage.

journaux lui laissaient entendre que sa vie privée si ouvertement exposée,⁹³ sans oublier ses opinions radicales, pourrait effrayer les lecteurs. Les contrats qu'elle a signés lui permettaient d'écrire des chroniques et des articles, mais ils ne vont plus paraître en première page.

Suite aux révélations de Picquart et l'engagement du sénateur Scheurer-Kestner pour la révision du procès,⁹⁴ Séverine sera enfin convaincue qu'il y a eu des irrégularités judiciaires dans l'Affaire.⁹⁵ Elle avait sans doute lu les trois articles d'Émile Zola publiés dans *Le Figaro* cet automne.⁹⁶ Georges Clemenceau a commencé sa campagne pour la révision du procès Dreyfus dans son nouveau journal *L'Aurore*. Mais la plupart des patrons de journaux ne souhaitaient pas d'articles favorables à la révision. Séverine a pris pendant une période le plaisir d'échapper à la censure en évitant le nom Dreyfus dans ses articles, construisant des histoires qui pouvaient ressembler à celle du capitaine juif, des histoires vieilles ou récentes qui dénonçaient l'antisémitisme ou une erreur judiciaire.⁹⁷ Évidemment ce n'était pas satisfaisant pour une journaliste habituée à demander toute liberté d'écriture, d'être censurée. En plus sa situation économique s'est aggravée. Elle qui vivait de son travail comme journaliste et entretenait sa mère et sa bonne, ne gagnait qu'un quart de ce qu'elle avait eu comme revenu en 1895.

Heureusement pour Séverine, il s'ouvre une opportunité pour s'engager dans l'Affaire Dreyfus. Son amie Marguerite Durand⁹⁸ l'avait invitée à collaborer à *La Fronde*, le quotidien qui serait entièrement dirigé, administré, rédigé et composé par des femmes. Marguerite Durand, la fondatrice et patronne du journal, avait besoin d'une « vedette ». Le contrat de

⁹³ Surtout le fait qu'elle ne vivait plus avec son mari Adrien Guebhard, mais partageait ouvertement son appartement avec Georges de Labruyère

⁹⁴ Picquart, en congés à Paris en juin 1897, se confie à son ami l'avocat Leblois, révélant le secret de l'innocence de Dreyfus et la culpabilité d'Esterhazy. Leblois raconte ce qu'a dit Picquart au sénateur Scheurer-Kestner qui, comme lui, aussi a promis de garder le secret.

⁹⁵ *Le Temps* publie une lettre de Scheurer-Kestner (13 novembre 1897) où il révèle qu'il connaît le vrai coupable, le lendemain le journaliste Vidi (Emmanuel Arène) dévoile toute l'histoire dans *Le Figaro*. Fin novembre le même journal publie une lettre d'Esterhazy à une de ses maîtresses dans laquelle il révèle son antipatriotisme. La lettre provoque de vives réactions. Mathieu Dreyfus dépose une plainte contre Esterhazy auprès du ministre de la Guerre. Par ordre du ministre, le général de Pellieux ouvre une enquête contre Esterhazy qui assez vite est disculpé.

⁹⁶ « M. Scheurer-Kestner », « Le Syndicat » et « Procès-verbal »

⁹⁷ Évelyne Le Garrec., p. 178

⁹⁸ Marguerite Durand (1864-1936) était comédienne à la Comédie Française avant d'avoir épousé le boulangiste Georges Laguerre en 1888. Elle a commencé à écrire de petits articles dans *La Presse* où Laguerre était dirigeant, quand il ne faisait pas campagne pour « le Général ». Elle a divorcé de Laguerre en 1895, a quitté *La Presse* et a été engagée au *Figaro* comme journaliste. Envoyée par son journal pour couvrir le Congrès féministe international à Paris les 8-12 avril 1896, elle a été impressionnée par l'actualité et le niveau des débats et inspirée par la féministe Maria Pognon, elle a eu l'idée de créer *La Fronde*.

Séverine va l'assurer économiquement et elle aura enfin une tribune d'où elle pouvait se jeter dans une affaire qui devient de plus en plus importante. Nous reviendrons sur ce journal plus loin.

Marguerite Durand s'est déclarée pour la révision du procès dès les premiers numéros de *La Fronde*, et a dénoncé, aussi dès le début, toutes formes d'antisémitisme. Les rédactrices allaient commenter tous les événements et tous les aspects politiques de l'Affaire comme le faisaient leurs collègues masculins. Mais pour rallier plus aisément les femmes, les rédactrices n'avaient pas peur d'exprimer des émotions surtout quand elles se consacraient au sort particulier de Lucie Dreyfus, l'épouse combattante.⁹⁹ Séverine aura aussi une opportunité maintenant de cultiver son style émotif, celui du « témoin-ambassadeur ».

3.5 Les procès d'Esterhazy et de Zola

Séverine allait couvrir tous les procès qui ont eu lieu pendant le premier semestre 1898. D'abord celui d'Esterhazy devant le Conseil de guerre du 10 au 11 janvier où il est acquitté, puis elle était présente pendant le premier procès de Zola du 7 février à la condamnation le 23 février¹⁰⁰ devant les Assises de la Seine au Palais de Justice à Paris, et au deuxième procès le 18 juillet où Zola est assigné devant les Assises de Seine-et-Oise à Versailles, après la condamnation desquelles il s'est enfui en Angleterre.

Les récits écrits de la main de Séverine sur toute l'Affaire sont publiés en premier lieu dans *La Fronde* sous le titre « Notes d'une Frondeuse. » Chaque jour pendant le procès Zola elle a aussi télégraphié ses impressions au journal belge *Le Petit Bleu de Bruxelles*. C'est la première fois qu'elle a été correspondante d'un journal étranger. Ces articles pour le journal belge font partie du *Livre d'Hommage des Lettres françaises à Émile Zola*, paru l'été 1898.¹⁰¹

⁹⁹ En mars 1898 pendant le procès de Zola, *Le Siècle* va lancer un "Appel aux femmes" qui a reçu le soutien ardent des rédactrices des *La Fronde*. Une des rédactrices, Maria Pognon, présidente de la Ligue du droit des femmes, a toutefois répondu que ce que les femmes souhaitaient pour tous était la vérité et la justice.

¹⁰⁰ Le 13 janvier *L'Aurore* de Clemenceau a publié la lettre ouverte d'Émile Zola au président de la République : *J'accuse*.

¹⁰¹ 86 participants avaient rendu leur hommage à Zola. Le comité de patronage était en plus de Séverine, Georges Clemenceau, Octave Mirbeau, Arthur Ranc, Hector Denis, Georges Lorand, Maurice Maeterlinck et Émile Verhaeren. Parmi les autres participants qui rendaient leur hommage à Zola il y a les plus connus des dreyfusards français ; Yves Guyot (ancien ministre, directeur du *Siècle*), le sénateur Ludovic Trarieux, le premier président de la Ligue des Droits de l'homme et Francis de Pressensé qui en sera le deuxième président. Jean Psichari, secrétaire de la même ligue et l'homme politique Joseph Reinach. En plus des intellectuels belges, les rédacteurs en chef de grands journaux belges, des universitaires et une femme, l'écrivaine Marguerite van der Wiele.

Tous ces articles et ceux de Rennes sont recueillis dans son livre sur toute l’Affaire Dreyfus : *Vers la lumière... impressions vécues.*

L’analyse de Géraldine Muhlmann du « témoin-ambassadeur » que nous avons présentée dans le chapitre 2.5 est fondée sur ces articles. Nous n’avons pas beaucoup à ajouter à ses observations qui surtout soulignent la mise en scène de la journaliste qui se présente comme le témoin sincère par sa capacité exceptionnelle de sentir et de voir, « voila ce qui a été, voila ce que j’ai vu ». Mais n’oublions pas que Séverine aussi prenait soin de bien renseigner ses lecteurs sur tous les détails pertinents de procédures.

Dès le matin du 13 janvier, l’Affaire ne s’agit plus de Dreyfus, mais d’Émile Zola. Manifestations antisémites, manifestations contre Zola et pour l’armée et les premières listes des pétitions pour la révision vont suivre. Le même matin Picquart est mis aux arrêts au Cherche Midi. Scheurer-Kestner va perdre sa réélection à la vice-présidence au Sénat.

Le lendemain Séverine sort en première page de *La Fronde* une chronique « Autour de l’Énigme ». Elle y analyse les arguments pour et contre la culpabilité de Dreyfus, et les différentes étapes juridiques. Elle dit qu’elle n’est pas encore sûre de l’innocence de Dreyfus, mais qu’elle réagit instinctivement contre les autorités militaires qui tentent de faire taire l’opposition, en demandant une obéissance aveugle qui réclame le huis clos ou demi-huis clos pour le « souci de la sécurité nationale, la peur de l’Allemagne et la raison d’État ».¹⁰² Notons aussi que Séverine y voit déjà que « Dreyfus n’est qu’un prétexte au grand combat des idées. »¹⁰³ « Innocent, pas innocent, on n’en savait rien. On ne protestait que contre la violation des règles en usage à l’égard d’un accusé - quel qu’il soit. »¹⁰⁴ Après la séance publique du Cherche Midi « l’évidente préoccupation d’étrangler, d’étouffer le débat ; la tactique suivie, la campagne menée ; le tumulte organisé ; l’entente à intimider ou bâillonner qui se permet seulement le doute »¹⁰⁵ a déterminé en elle « l’inévitable réaction ». L’article se termine avec les mots suivants : « Et je ne suis pas seule à penser ainsi : nous sommes quelques-uns (y compris le bon peuple qu’on pousse à s’agiter et qui demeure bien tranquille) qui, sans être des « espions » des « traîtres », « des vendus » tournons autour de l’énigme, qui voulons la vérité... et que l’aurons. »¹⁰⁶

¹⁰² *La Fronde*, 15.01 1898

¹⁰³ Ibid.

¹⁰⁴ Ibid.

¹⁰⁵ Ibid.

¹⁰⁶ Ibid.

Émile Zola était accusé d'avoir diffamé le Conseil de guerre qui avait condamné Alfred Dreyfus. Le dimanche 6 février *La Fronde* publie une interview que Séverine a faite avec Zola chez lui. Elle l'écoute « fiévreusement intéressée » et songe à l'œil critique qu'avaient posé sur la France les intellectuels d'autres pays. « Le Danois Bjornson »¹⁰⁷ lui a écrit : « Combien je vous envie aujourd'hui ! Combien j'aurais voulu être à votre place, pour pouvoir rendre à la patrie et l'humanité un service comme celui que vous venez de leur rendre. »¹⁰⁸

Le 7 février 1898, aux Assises de la Seine, le procès contre Zola est ouvert. Il va durer trois semaines. Le spectacle aux Assises était extraordinaire, la salle de la cour bondée de témoins (la défense en avait cité près de deux cents) et plusieurs journalistes de France et de l'étranger. Un des correspondants présents, Maurice Feuillet, observe tous les hommes importants et parmi eux, « Séverine très élégante ».¹⁰⁹ Pourtant, aux cris « La cour, Messieurs ! » cette « élégante » s'énerve : « Il n'est que pour eux. On ne dit jamais mesdames ».¹¹⁰

Dès la première audience les avocats de la défense, Maître Labori et Albert Clemenceau, se sont battus contre la décision de l'avocat-général de limiter le procès à l'insulte de Zola envers le Conseil de guerre. La moindre allusion à la condamnation de Dreyfus a été arrêtée par la phrase « la question ne sera pas posée ». « Une phrase qui tombe et retombe, avec l'absolutisme mécanique d'un piston de machine. » dit Séverine¹¹¹

Vers la fin du procès Zola, Séverine était convaincue de l'innocence de Dreyfus et de l'illégalité du procès de 1894. Elle raille les généraux qui font l'autruche. Comme l'a fait le général de Boisdeffre, chef de l'État-major de l'armée, qui a répondu « sans connaissance » n'importe quelle que fût la question qu'on lui a posée. « Jamais on n'aurait supposé que

¹⁰⁷ Il s'agit de l'illustre écrivain norvégien Bjørnstjerne Bjørnson qui s'est lancé dans l'Affaire de toute sa force.

¹⁰⁸ *La Fronde*, 6.02. 1898,

¹⁰⁹ « Dès le matin de la première audience, un lundi 7, les curieux assemblés place Dauphine se pressent devant les grilles fermées défendues par un important service d'ordre. Seuls étaient admis ceux pourvus de cartes spéciales ou munies d'une citation. On se montrait Casimir-Périer, président de la République démissionnaire ; Dupuy, l'ancien président du Conseil : des ministres ; Delcassé, Raymond Poincaré, Georges Leygues, Ranc, Develle, témoins cités par la défense. Puis arrivaient Scheurer-Kestner, Trarieux, Joseph Reinach, le Provost de Launay, Yves Guyot ; des généraux en grand uniforme : le commandant Esterhazy en civil, Séverine très élégante, Octave Mirbeau, Anatole France, d'autres encore » Témoignage de Maurice Feuillet, présent aux audiences du procès en qualité de correspondant du *Saint James Budget* (*sic !*) dans Alain Pages : *Émile Zola. Combat pour Dreyfus*. Édition Dilecta, Paris 2006, p.244

¹¹⁰ *La Fronde*, 8.02.1898.

¹¹¹ Séverine : « La journée du bâillon », *Vers la lumière...impressions vécu*, p.69

situation si haute comportât telle absence d'informations, »¹¹² se plaint-elle. Et plus tard : « De jour en jour, cette exaspération n'a fait que grandir. Habités à exercer une autorité presque sans limites, à ne rencontrer jamais aucune sorte de résistance, les officiers ont pris toute question pour une offense et toute réserve dubitative pour un outrage personnel. »¹¹³

Le plaidoyer de Zola terminé¹¹⁴ Séverine a aidé Zola contre la foule qui l'a menacé à l'extérieur du Palais de Justice, selon Bernard Lecache. Et quand la condamnation, une année de prison et une amende de 3000 francs, enfin est prononcée, Zola aurait dit à Séverine : « Mieux vaut que j'aie le maximum ! » Et elle lui a répondu : « Oui, c'est plus beau comme cela ! »¹¹⁵

3.6 Les amis dreyfusards

Le procès Zola terminé, l'opinion publique en France et à l'étranger était au courant de tous les détails importants du procès Dreyfus. En France les fronts se sont durcis : pour ou contre la révision. Les confrontations plus ouvertes venaient des antidreyfusards extrémistes ; les royalistes et les bonapartistes, les anciens boulangistes. Mais il faut aussi se rappeler l'antidreyfusisme modéré, une majorité délibérément silencieuse comprenant la majeure partie de la bourgeoisie et le pouvoir.¹¹⁶ Le petit groupe de dreyfusards qui ne cédait pas aux pressions de se taire a dû subir des sanctions plus ou moins ouvertes. Et Séverine, maintenant dreyfusarde ardente, ne souhaitait pas se taire, elle écrivait, elle parlait, elle agissait.¹¹⁷

Où se trouvaient les lieux dreyfusards les plus importants pour Séverine à fréquenter ? Quels étaient les réseaux sur lesquels elle pouvait s'appuyer ? Évidemment il y avait les locaux de La Fronde, qui « prend des allures de Journal officiel de la cause du capitaine ». ¹¹⁸ Séverine connaissait aussi des gens qui fréquentent La Revue Blanche, dirigée par les frères Natanson et dont le secrétaire était l'anarchiste Félix Fénéon. Dans les locaux de la revue se rencontraient des peintres et des écrivains. L'un des écrivains était Octave Mirbeau qui

¹¹² Ibid., « La Journée des Généraux », p 76

¹¹³ Ibid., La Journée du « Coup de massue » », p.132

¹¹⁴ *La Fronde* a publié tout le plaidoyer de Zola, et Séverine le cite dans *Vers la Lumière...impressions vécus*

¹¹⁵ Bernard Lecache, p. 173

¹¹⁶ Eric Cahm : *L'Affaire Dreyfus. Histoire, politique et société*, Librairie Générale Française, 1994, p.135-138

¹¹⁷ Marguerite Durand : Manuscrit inédit: « Antisémisme-Affaire-Dreyfus-Séverine interroge le pape Léon XIII. » <http://bspe-p-pub.paris.fr/MDBGED/EDViewRail-BFS.aspx?edid=27271>

¹¹⁸ Jean Rabaut : *Marguerite Durand (1864-1936) «La Fronde» féministe ou «le Temps» en jupons*, L'Harmattan, 1996, p. 38

« s'était jeté à corps perdu dans la bataille ». ¹¹⁹ Il voyait en Séverine une sœur spirituelle et avait admiré ses livres. ¹²⁰ C'est Mirbeau et Séverine qui ont pris l'initiative du grand recueil consacré à Zola l'été 1898, et Mirbeau allait faire route avec elle à Rennes. ¹²¹ Et comme nous avons déjà noté, Séverine avait dès 1895 mené campagne pour les Arméniens en collaboration avec la rédaction de *La Revue Blanche*. C'est probablement aussi dès le procès de Zola, que Séverine s'est liée d'amitié avec Anatole France, une amitié qui allait durer jusqu'à la mort de l'écrivain en 1924. ¹²²

Un petit épisode de ce printemps agité, un peu à côté de notre thématique, mais qui montre l'esprit combatif du groupe dreyfusard et de Séverine. Le 29 mars une première de gala au théâtre de la Renaissance à l'occasion du soixante-dixième anniversaire d'Henrik Ibsen a eu lieu. On y a joué « Un ennemi du peuple ». L'écrivain dreyfusard Jules Renard qui y a assisté, a commenté dans son *Journal* que c'était « une pièce très claire où pour une question d'humble voirie municipale, les plus belles idées éclatent. Une pièce comme calquée sur l'Affaire Zola. Ibsen applaudi pour un autre. » ¹²³ Renard avait observé Séverine dans la salle « coiffée en copeaux d'acajou ». ¹²⁴ Et le surlendemain dans *La Fronde* Séverine a commenté le spectacle qui « représentait le plus beau », selon elle, « et le plus actuel de ses drames ». ¹²⁵ « Et on ne vit jamais dans une salle de spectacle, émotion aussi intense, pareille communion d'enthousiasme, tel envol des âmes, dans un essor de reconnaissance et d'admiration ! » ¹²⁶ C'est la ressemblance d'événements actuels qui a fait émouvoir le public, l'héroïsme du protagoniste était pareil à celui de Zola, selon Séverine. « Dans le public », dit-elle, « à chaque baisser de rideau deux ouragans de cris se confondaient, mêlés au tumulte des

¹¹⁹ Léon Blum : *Souvenirs de l'Affaire*, Gallimard, 1993 p. 92 (Éd. Gallimard, 1931)

¹²⁰ Dans *Le Journal* 9.12.1894 sous le titre « Séverine » Octave Mirbeau présente une critique du recueil *Pages mystiques*. Selon Mirbeau Séverine est « la seule femme de lettres qui, brisant les chaînes que la nature a mises à l'esprit de la femme, se soit élevée jusqu'au sommet de l'idée générale. »

¹²¹ Pierre Michel: " Octave Mirbeau, ""gynécophobe"ou féministe ?" dans Christine Bard : *Un siècle d'antiféminisme*, Fayard, 1999, p.107

¹²² En 1908, au moment où les anciens dreyfusards se sont séparés, Anatole France a transposé l'Affaire dans son livre satirique *L'Île des pingouins*. Séverine sert comme modèle de l'héroïne Maniflore, « un symbole auguste de la justice et de la vérité » et on peut reconnaître Anatole France comme l'astronome Bidault-Coquille, les deux se réunissent dans la défense de Pyrot (Dreyfus) et dans le culte de Colomban (Zola). « Ils vécurent ensemble des heures inimitables dans les caboulots et les garnis transfigurés, dans les bureaux de rédactions, dans les salles de réunions et de conférences. » Anatole France : *L'île des pingouins, 1908*, *Online Distributed Proofreading Team*, p.376/549.

¹²³ Jules Renard : *Journal 1893-1898*, Editions La bibliothèque Digitale, p. 765

¹²⁴ Ibid.

¹²⁵ *La Fronde*, 31.03 1898 : « Note d'une frondeuse. Une ennemie du peuple »

¹²⁶ Ibid.

applaudissements. – Vive Ibsen ! Vive Zola ! » Elle a signé avec tant d'autres, le télégramme de félicitation à Ibsen sur l'initiative de *La Revue Blanche* et du *Mercure de France*.¹²⁷

3.7 La Ligue des Droits de l'homme (LDH)

Le 4 juin 1898, la première assemblée générale de la Ligue des Droits de l'homme et des citoyens a eu lieu à l'Hôtel des Sociétés Savantes à Paris. Le but principal était la défense de Dreyfus et le soutien à Émile Zola, mais la mission serait vite plus large ; défendre les droits fondamentaux de l'individu, les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de justice énoncés dans la Déclaration des Droits de l'homme de 1789. C'était en février 1898 lors du procès Zola, que l'un des témoins de la défense, le sénateur et ancien ministre de la Justice, Ludovic Trarieux avait pris l'initiative de réunir le petit groupe fondateur. Pendant le printemps le groupe avec son secrétaire Jean Psichari avait réussi à rassembler près d'un millier d'adhérents, nombre suffisant pour convoquer une assemblée pour la constitution légale d'une association. Un Comité central composé de 36 membres est élu par acclamation, parmi eux deux femmes.¹²⁸ Normalement les femmes ne pouvaient obtenir la qualité de membre que dans les groupements féminins, mais selon les statuts de la Ligue des Droits de l'homme, les femmes pouvaient être « membres au même titre que les hommes. » Séverine était membre de la Ligue dès le début, et elle sera une militante fidèle. Nous revenons plus loin à son engagement dans la Ligue. Ici il faut noter qu'elle a soutenu les différentes initiatives qu'a prises l'association pendant l'Affaire. Elle a participé à ses réunions, à ses débats, mais pas encore comme oratrice.

3.8 Le tournant politique

Rappelons les événements dès l'été 1898 à la révision à Rennes. Un nouveau gouvernement est établi avec Henry Brisson comme président et le radical Cavaignac comme ministre de la

¹²⁷ *La Fronde* 31.03 1898: « Hommage à Ibsen ». Parmi tous les signataires dreyfusards français, nous avons aussi noté des noms scandinaves : Harting (Hartvig) Nissen, Axel Heiberg et Ragnhild Heiberg, Consul Ottosen, Hn. Wedel-Jarlsberg, N. Wedel-Jarlsberg, Victor Ullmann, Frits Thaulow, Ralf Rolfsen, Dyrland, Paul Ræderer, Karsten Nissen, Théodore Lindblom.

¹²⁸ Les deux femmes du premier Comité central de la Ligue étaient Mme Lucien Fontaine et Mme J. Schmahl. Séverine n'y siégeait pas comme le prétend Roselyne Tiset dans l'article « La LDH et les droits des femmes » dans *Les hommes naissent libres et égaux. 1898-2004. Une mémoire pour l'avenir*. Supplément au n° 128 d'*Hommes & Libertés* sous la direction de Michel Tubiana. Helen Rodney qui a contribué avec un article sur Séverine dans *l'Affaire Dreyfus*. Dictionnaire sous la direction de Michel Drouin, fait aussi la même erreur. Séverine ne devient membre du Comité central du LDH qu'en 1918.

Guerre. Le faux commis par le commandant Henry est révélé, il a avoué et, le lendemain de son emprisonnement il s'est suicidé. Le monde entier a immédiatement appris la nouvelle de l'aveu d'Henry et de sa mort. Entre-temps Jean Jaurès a commencé la publication des *Preuves* dans son journal *La petite République*. Cavaignac a démissionné début septembre, le cabinet Brisson à la fin d'octobre, quatre jours avant que la Cour de cassation n'accepte la demande de révision du procès Dreyfus et ouvre une enquête. Dans l'intervalle la Ligue de la patrie française est fondée.¹²⁹ Le Président Félix Faure qui était contre la révision, est décédé, et la tentative d'un coup d'État par Paul Déroulède a échoué. Le libéral Émile Loubet, un ami de Séverine, est devenu le nouveau président de la République. Waldeck-Rousseau est appelé à former le nouveau gouvernement. Et enfin la Cour de cassation a conclu au renvoi de Dreyfus devant un nouveau conseil de guerre. Picquart est libéré.

L'hiver 1899 Séverine tombe gravement malade et doit s'aliter. Elle subit une opération d'hystérectomie le 16 mars à Neuilly. Quand elle sort de l'hôpital ses cheveux rouges sont prématurément blanchis. Après un mois de convalescence elle retourne au travail. Et le procès de Rennes peut commencer.

3.9 Séverine – témoin-ambassadeur à Rennes.

Alfred Dreyfus est renvoyé devant un second Conseil de guerre qui s'est réuni à Rennes du 7 août au 9 septembre 1899 où il sera pour la seconde fois condamné pour espionnage. À cause de « circonstances atténuantes » il n'est condamné qu'à dix ans de détention. Le scandale était formidable, surtout à l'étranger, et pour éviter un boycott de l'Exposition universelle (1900) Dreyfus est gracié, et une loi d'amnistie est votée.

Pendant le procès la ville bretonne était envahie de spectateurs des deux camps opposés, parmi eux des militaires, des intellectuels et environ quatre cents journalistes de la France et surtout de l'étranger. Il faut signaler que contrairement aux journaux étrangers, la majorité des journaux français étaient toujours antidreyfusards.

La Fronde a, comme faisaient les grands journaux, envoyés trois journalistes pour couvrir le procès à Rennes. C'était la directrice elle-même, Marguerite Durand, Jeanne Brémontier qui allait décrire ce qui se passait dans la ville et Séverine qui surtout allait commenter ce qui se passait à l'audience. Chaque jour à la première page de *La Fronde* on pouvait donc lire des

¹²⁹ Le 31 décembre 1898

reportages sur le procès et des descriptions vivantes de l'atmosphère dans la ville. Marguerite Durand évoque les soirées de Rennes : « En une auberge nommée : « les Trois marches » se réunissait une élite dont Séverine était l'âme, l'inspiratrice, aussi l'enfant gâté. Jeune sous des cheveux prématurément blanchis elle évoquait ces marquises poudrées d'autrefois jolies, rieuses, et en même temps calmes et réfléchies dans la dignité de leur rôle mondain. »¹³⁰ Et Marguerite se rappelle qu'à Rennes où la presse du monde entier est représentée par ses membres les plus éminents et les plus estimés, que « Séverine est par ses confrères, qualifié de « meilleur entre les meilleurs ». ¹³¹

« Séverine avait été la bonne ouvrière de l'Affaire, »¹³² dit Bernard Lecache. Dès les premiers jours c'est elle qui s'est montrée la plus résolue parmi les dreyfusards, selon lui. « C'était elle qui a été en tête à la recherche du coupable après l'attentat contre l'avocat de la défense Labori. Quand elle a rencontré le rédacteur Arthur Meyer du *Gaulois* à l'audience elle lui a crié : « Vous êtes le responsable ! »¹³³ Marguerite Durand se rappelle aussi le même épisode :

« C'est votre œuvre » crie-t-elle aux adversaires essayant devant la réprobation unanime de se désolidariser de ce qu'ils appellent l'acte d'un fou. – oui, c'est votre œuvre, c'est le produit de vos campagnes odieuses d'excitations et de menaces ! – vous-même, lui répond-on, vous avez écrit des articles violents – j'en prends la responsabilité, dit-elle. J'ai souvent conseillé la pitié, jamais l'assassinat. »¹³⁴

Mais Joseph Reinach n'a pas été aussi positif que Marguerite Durand. Au contraire il critique dans son histoire de l'Affaire, l'attitude des socialistes, Séverine y compris, après l'attentat.¹³⁵

¹³⁰ Marguerite Durand: « Antisémitisme-Affaire Dreyfus, Séverine interroge le pape Leon XII », Transcriptions des manuscrits de M.Durand, Tome 1, p. 6 <http://bspe-p-pub.paris.fr/MDBGED/EDViewRail-BFS.aspx?edid=27271>

¹³¹ Ibid, p.7

¹³² Lecache : *Séverine*, p. 183

¹³³ Ibid., p.182

¹³⁴ « Antisémitisme-Affaire Dreyfus, Séverine interroge le pape Léon XII », p. 7.

¹³⁵ Joseph Reinach, tome 7, pp 359-360 :« L'indignation se retourna quand les socialistes, au lieu de s'en tenir à la responsabilité morale d'une presse sans conscience, mirent en cause, non seulement Mercier, mais l'État-Major lui-même, pris comme expression de la haute armée. Tout le corps d'officier va se cabrer contre les généralisations de Jaurès.(...) Séverine s'écriant : « Maintenant, c'est dent pour dent, homme pour homme... » : Mirbeau désignant Barrès comme « otage », si Démange ou Picquart étaient frappés à leur tour, ou sommant Arthur Meyer de déguerpir au plus vite de Rennes, amusaient le public. Traiter l'armée, ou une fraction de l'armée, de parti de l'assassinat, cela piquait à nouveau le pays au vif, refoulait le flux de l'émotion. »

Néanmoins pour Reinach le rôle des femmes dans l’Affaire c’est de relever les larmes, la compassion et la pitié. Dreyfusardes ou antidreyfusardes, les femmes sont, selon lui, plus passionnées que les hommes.¹³⁶

À la même occasion, Fernand Corcos, jeune étudiant à Rennes, se rappelle avoir rencontré Séverine, « dont la plume, les yeux, les oreilles, tout le visage, tout le corps, participaient aux mouvements de ces audiences légendaires. » Il ne croyait pas à une nouvelle condamnation et un jour que Séverine paraissait préoccupée elle lui a dit :

« « Il sera acquitté et tenez, voici l’article que vous écrirez à l’issue du procès ».

Et je m’appliquai à imiter en quelques lignes l’allégresse débordante du style de Séverine. Elle se pencha sur le papier et, avec un sourire amical.

– Puissiez-vous ne pas vous tromper, dit-elle, mais hélas !

Oui, hélas !...Mais quelle divination, quelle tristesse du fond de l’âme, en cette exclamation ! »¹³⁷

Néanmoins, le verdict rendu, Séverine résiste à la déception dans les camps dreyfusards. Le dernier chapitre de *Vers la lumière* au titre « Notre œuvre », commence par la phrase : « Du chagrin, oui, certes on peut en avoir – pour la patrie et pour l’humanité ! »¹³⁸

Mais elle souhaite que les lecteurs se souviennent de ce qu’on avait obtenu et que peu à peu la vérité et l’erreur judiciaire seront dévoilées.

« Que notre France soit ainsi avilie par ceux-là mêmes qui la prétendent défendre ; que certaines scélératesses d’âme soient possibles, se fassent visibles, comme la charogne qui remonte à la surface de l’eau, oui, telles choses sont faites pour provoquer la nausée et la mélancolie.

Mais ces sentiments-là sont du luxe, dans la bataille : on ne saurait s’y attarder, ni s’y amollir. Que nos sens se trouvent offusqués, que la fierté collective souffre, il importe

¹³⁶ À propos des frondeuses Reinach a noté : " Grand symptôme d’un prochain réveil des cœurs : pour la première fois, des femmes ont fondé un journal et, tout de suite au-dessus des passions font entendre la voix de la Pitié, (Reinach,1903, tome III, p.195)

¹³⁷ « Séverine, lumière incorruptible » par Fernand Corcos , membre du Comité central, *Les cahiers des droits de l’homme*, 1929, p. 269

¹³⁸ *Vers la lumière...impressions vécues*, p.459

peu à la continuité de l'effort, au courant ininterrompu d'énergie qui doit relier demain à hier. (...) ». ¹³⁹

Et plus loin dans ce petit chapitre, elle souligne l'importance de l'effort du premier groupe dreyfusard, le groupe indépendant et courageux auquel elle reviendra plusieurs fois les années suivantes.

« De vingt, nous étions cent, puis mille... et, dès lors, à chaque démonstration publique, à chaque fait nouveau, le nombre des partisans de la Vérité grandissait. Le reflet de son miroir gagnait du terrain, envahissait, comme l'aube, des coins jusqu'alors obscurs, des consciences encore ténébreuses ». ¹⁴⁰

Parce que pour Séverine la victoire morale était la plus importante. « Nous avons tiré l'homme de son bagne, notre volonté a fait lever Lazare du tombeau. » ¹⁴¹ Les généraux sont jugés par le peuple « sous la lumière crue et cruelle du jour ». Est-ce qu'on entend la future pacifiste quand elle termine avec ces mots : « Cette évolution-là vaut deux révolutions – car elle ne fut pas sanguinaire et affranchit les cerveaux. » ¹⁴²

A la mort de Séverine en 1929, Victor Basch, professeur de philosophie à Rennes et plus tard président de la Ligue des Droits de l'homme, se souvient : « Je l'ai vue de près pendant les longues et lourdes semaines du procès de Rennes. Elle fut le grand réconfort de la petite armée dreyfusarde. Elle avait, au milieu de l'angoisse, l'héroïsme du sourire. Et alors que les plus vaillants s'abandonnaient, l'espoir continuait à scintiller dans ses beaux yeux fervents. » ¹⁴³

L'Affaire Dreyfus est restée dans la mémoire de Séverine une période fructueuse pendant laquelle elle a découvert la valeur de militer pour une affaire importante avec des gens d'horizons politiques divers, sans sectarisme et dogmatisme, contre les mensonges et contre l'erreur judiciaire.

¹³⁹ Ibid.

¹⁴⁰ Ibid., p.461

¹⁴¹ Ibid.

¹⁴² Ibid., p.462

¹⁴³ « Séverine » par Victor Basch, président de la Ligue, *Cahiers des Droits de l'homme*, 1929 p.1

3.10 Après l’Affaire

L’engagement dreyfusard de Séverine a causé des changements dans sa vie professionnelle. *La Fronde* a connu des difficultés économiques et il a fallu renégocier le contrat qu’elle avait avec Marguerite Durand. Le nombre de ses articles est réduit à un par semaine et ses chroniques « Notes d’une Frondeuse » ne paraissent plus en première page. Ses contrats avec *L’Éclair* et *Le Journal* ont expiré en 1902. Pour gagner sa vie elle a fait son début comme conférencière avec un certain succès.¹⁴⁴ Elle avait eu peur de prendre la parole en public, surtout en présence d’une assemblée nombreuse, maintenant l’actrice et l’amie Sarah Bernhardt lui avait donné un coup de main. Le public national et international a été captivé par l’intensité de ses discours, ses gestes et sa voix qui aurait été extraordinaire. Les thèmes de ses conférences étaient au début, surtout en Belgique, l’Affaire Dreyfus, mais plus souvent elle a été invitée à parler des conflits plus larges dans lesquels elle s’était engagée comme la guerre entre les Anglais et des Boers, les massacres des Arméniens et généralement des horreurs de la guerre et les possibilités de paix. Mais avant d’aborder l’engagement pacifiste de Séverine qui se renforcera les années à venir, nous le trouvons aussi important de nous arrêter devant un autre mouvement de l’époque, le féminisme sans l’influence duquel le portrait de la Grande Séverine ne sera pas complet.

¹⁴⁴ Ses trois premières conférences ont eu lieu à Bruxelles où Séverine a parlé de l’Affaire.

4 Séverine et le féminisme

4.1 Le droit de vote

« Le féminisme ne me semble pas un tout, mais une fraction de l'immense effort à fournir pour affranchir le monde, » a dit Séverine à *L'Humanité* en 1919.¹⁴⁵ À l'époque la guerre est terminée et le pacifisme en train d'être accepté, Séverine est devenue une icône du mouvement féministe. Dans la chronique « Mon féminisme » elle a surtout souligné ses trente-six ans comme journaliste dans un métier jusque-là exclusivement masculin. Elle avait soutenu à toute occasion la cause des femmes, dit-elle, féministe elle l'était depuis dix-huit ans et elle l'avait été « révolutionnairement » Mais, souligne-t-elle, elle n'appartient qu'à la tendance commune, sans vouloir s'inféoder à aucun mode de tactique « tantôt avec celui-ci, tantôt avec celui-là ». Elle a suivi « l'audace qui m'agrée, l'initiative qui me paraît juste, l'intervention qui me semble heureuse d'où ils viennent ».¹⁴⁶ Nous allons revenir sur l'article de *L'Humanité*, mais signalons ici que les points de vue féministes de Séverine ont maintes fois dépassé « la tendance commune » et que la plus grande différence entre les grandes associations féministes (le féminisme réformiste) et Séverine est liée aux leçons qu'elle a tirées de son pacifisme durant la Grande Guerre.

Journaliste vedette de la presse parisienne, Séverine pouvait sans doute être un modèle pour les femmes qui réclamaient les droits civils. Mais bien qu'elle eût décrit et dénoncé les injustices qu'ont subies les femmes dans la société française, surtout celles de la classe ouvrière, Séverine avait à plusieurs occasions refusé de militer pour les associations féministes dont le progrès vers la fin du siècle était considérable. Déjà en 1885 la Fédération Républicaine Socialiste s'est décidée à présenter la candidature de femmes aux élections municipales et a demandé à Séverine de mettre son nom sur la liste, mais elle a décliné l'invitation.¹⁴⁷ Elle a aussi rejeté le même appel aux élections municipales en 1889 et en 1893. C'est le groupe La Solidarité des Femmes qui a demandé à trois femmes de gauche d'être candidates, la communarde Paule Minck et Séverine étaient les plus connues. En première page de *L'Écho de Paris* le 11 janvier 1893 Séverine précise pourquoi elle décline

¹⁴⁵ *L'Humanité* 19.05.1919 « Mon féminisme ». Ce numéro de *L'Humanité* est consacré à la cause des femmes avec des articles e.a.de Jeanne Bouvier, Jeanne Halbwachs, Marguerité Martin, Gabrielle Duchène, Marguerite de Witt Schlumberger, Cécile Brunschvicg et Louise Bodin

¹⁴⁶ Ibid.

¹⁴⁷ Les autres noms étaient Maria Deraisme, Hubertine Auclert, Louise Michel.

l'invitation : « Sur le terrain économique – c'est-à-dire la défense des intérêts et des droits féminins, en ce qu'ils ont de sérieux et de sacré, – je suis votre homme ! Sur le terrain politique, je persiste à méconnaître les délices du suffrage universel, quel que soit le sexe qui y doive participer – ce n'est pas quand la pomme est pourrie qu'il faut mordre ! »¹⁴⁸ Parce que comme souligne Évelyne Le Garrec, Séverine était socialiste et antiparlementariste, elle pouvait difficilement s'associer avec le combat pour le droit de vote.¹⁴⁹ Mais elle regretterait plus tard sa réponse. En 1914 elle écrit dans *Gil Blas* :

« Moi aussi, vers 1885, pleine de candeur, je m'en remettais à la bienveillance masculine pour m'améliorer le sort des femmes et j'écrivais, déclinant une offre de candidature, une lettre que je ne puis relire sans sourire aujourd'hui. [...] Nous travaillons pour que la multitude féminine qui n'accède pas à la gloire, ait du pain à meilleur compte, la dignité assurée, « à travail égal salaire égal » ; le droit de tutelle sur les enfants sans l'entremise d'un étranger ; la voix au chapitre quant à la guerre puisque c'est elle qui fournit les soldats. »¹⁵⁰

Mais pour en finir avec le droit de vote, c'est dès le début du XX^e siècle que l'idée vraiment progresse, l'Union française pour le suffrage des femmes (UFSF) est fondée en 1909. Cette association qui cherchait à se distinguer des suffragettes anglaises dont les méthodes sont considérées trop brutales, a eu un succès considérable. 200 membres ont adhéré en 1909, entre 10 000 et 15 000 en 1914.¹⁵¹ Dès 1900 Séverine fait de la propagande en sa faveur, aussi dans les cercles pacifistes, ce que nous verrons plus loin. Elle a été à la tête d'une action la journée des législatives en avril 1914¹⁵² et en juillet la même année dans la première grande manifestation pour le vote des femmes en France. Un cortège silencieux de 6000 femmes fleurs à la main, au premier rang Marguerite Durand et Séverine (qui en a eu l'idée), traverse

¹⁴⁸ *L'Écho de Paris*, 11.01.1893

¹⁴⁹ Évelyne Le Garrec : *Séverine. Une rebelle*, Éditions du Seuil, p.103

¹⁵⁰ L'article était une réponse ouverte à Sarah Bernhardt dans *Gil Blas*, cité par Évelyne Le Garrec, p. 233.

¹⁵¹ Michèle Riot-Sarcey : *Histoire du féminisme*, La Découverte, 2008, p.67

¹⁵² Marguerite Durand a eu l'idée qu'on pouvait demander aux femmes de mettre dans l'urne un bulletin portant la formule : « Je désire voter » au jours des législatives, le 26 avril 1914. La veille Séverine a été une des oratrices dans une grande réunion organisée par l'UFSF, et la journée du scrutin, elle a publié un article dans *Le Journal* sous le titre « Appel aux femmes ». Cette action qui a été très bien organisée avec les bureaux de vote pour les femmes installés dans tous les quartiers de Paris et chez les dépositaires du *Journal* en province, a eu un résultat convaincant, 505 972 voix pour le droit de vote, contre 114.

tranquillement la Seine du quai Conti à l'Institut pour déposer les bouquets devant la statue de Condorcet.¹⁵³

Les Françaises n'ont toutefois pas obtenu le droit de vote à ce moment-là. Revenons à l'article dans *L'Humanité* en 1919 où Séverine prévoit que la victoire est loin d'être acquise.

« Beaucoup de politiciennes, et parmi les plus subtiles, s'imaginent avoir partie gagnée lorsque des parlementaires semblent acquis à la cause. Pure duperie ! Même les plus loyaux de nos hommes d'État hésitent devant l'inconnu du problème, s'efforcent de gagner du temps, reculent devant la disproportion formidable qu'a créée la guerre, et qui remettrait entre des mains de la majorité féminine le sort du pays tout entier. »¹⁵⁴

4.2 La maternité et l'avortement

Séverine a été une pionnière dans plusieurs domaines qui seraient plus tard au centre du débat féministe jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale. Ici nous souhaitons souligner un thème particulier qui annonce aussi la future militante pour la paix ; la question de la fécondité de la femme au service de la nation. Nous avons déjà mentionné son antimilitarisme qu'elle a montré dans sa chronique sur le tableau patriotique « Le rêve » dans *Gil Blas* en 1888. Plus provocateurs encore étaient ses articles en 1890 sur le droit à l'avortement. Eux aussi sont signés Jacqueline.

Les autorités françaises s'inquiétaient du déséquilibre croissant entre la population de la France et celle de l'Allemagne après la défaite en 1870, considérant que la guerre se gagnait par la masse. La rhétorique répandue des autorités était que les familles devraient avoir plus d'enfants et que l'avortement n'était pas seulement un péché condamné par l'Église, mais aussi un crime contre la nation.

Le point de départ de Séverine/Jacqueline était « le scandale de Toulon ». Il s'agissait d'une liaison entre le maire républicain et son amante, l'épouse d'un officier de marine. Étant tombée enceinte la femme s'est fait avorter et l'amant l'avait assistée à jeter le fœtus à la mer. L'affaire dévoilée a fait un scandale considérable, la femme est condamnée à deux ans de prison, l'amant à cinq ans. Le directeur de *Gil Blas* a demandé à Séverine, étant femme, un

¹⁵³ Contrairement aux idées de Rousseau, Marie Jean Antoine Nicolas de Cariat, marquis de Condorcet (1743-1794) prônait les mêmes droits aux femmes qu'aux hommes. Le marquis qui appartenait aux Girondins dans la Convention nationale, voit aussi dans l'émancipation des femmes un bienfait pour toute la société aussi pour les hommes. Entre autres il souhaitait une éducation mixte.

¹⁵⁴ *L'Humanité*, 19.05.1919

commentaire. « Le droit de l'avortement » signé Jacqueline a paru le 4 novembre.¹⁵⁵ À la surprise générale, elle n'attaque pas la femme mariée, elle qui n'a voulu défendre que l'honneur de son mari. Séverine ironise plutôt sur la double morale. Tout le monde peut tomber dans une situation où on souhaite éviter les conséquences d'une alliance amoureuse. L'avortement, selon la journaliste, est un malheur, une fatalité, pas un crime. Elle attaque l'idée politique de la repopulation « - Mais la repopulation ? disent les économistes. La repopulation, misérables hypocrites, qu'a-t-elle à voir là-dedans et comment osez-vous prononcer ce mot ? » Et elle répète d'une manière rhétorique : « La repopulation ! Que fait-on donc pour les nombreuses familles, les « miaulées » de dix, douze moutards qui, dans notre état social, ne trouvent ni de quoi se nourrir ni de quoi se loger ? (...) Moins de faubouriennes même mariées éviterait un accroissement de postérité si le Paul à venir ne devait pas arracher le pain de la bouche de Jacques, Pierre et Jeanne. En se privant de tout, c'est la gêne ; un de plus, ce serait la misère. Elles se font quelquefois avorter par amour maternel, les ouvrières – on ne se doute pas de ça dans l'économie sociale, ni dans la magistrature non plus ! »¹⁵⁶

Elle reprend ses attaques dix jours plus tard avec une nouvelle chronique dans *Gil Blas*, « La mort-aux-gosses ».¹⁵⁷ Cette fois il s'agit d'une femme de Batignolles qui a pratiqué plus de 2000 avortements dans l'arrière-boutique d'un bistrot. La femme de Toulon a payé 800 F pour son avortement. Les 45 femmes démasquées, presque toutes déjà mariées ont dû payer 5 ou 50 F selon leurs moyens ou elles ont payé en nature, pour enlever le fruit de « la seule joie des misérables »¹⁵⁸. La loi favorise, bénit l'accouplement et la reproduction, dit-elle, mais la société ne nourrit pas ses enfants. Et quant aux femmes accusées « elles sont des victimes, pas des coupables ; les victimes d'une organisation sociale qui, désireuse de repopulation, couronne les rosières et excommunie les filles-mères ; (...) déshonore les bâtards, ne reconnaît pas les adultérins et interdit l'avortement ; dit aux pauvres « Croissez, multipliez ! » et laisse leur postérité nombreuse crever de faim ! »¹⁵⁹

Suite aux réactions violentes à ses articles, Séverine choisit d'admettre qu'elle a elle-même eu deux enfants, sans dévoiler qu'elle ne les avait pas gardés chez elle. Néanmoins elle revendique le droit à la morale individuelle, mais comme dit Évelyne Le Garrec, Séverine commence aussi à se sentir rattrapée par le sexisme du temps : « Ce sexe qu'elle avait cru

¹⁵⁵ *Gil Blas*, 4. 10. 1890

¹⁵⁶ *Ibid.*

¹⁵⁷ *Gil Blas*, 20. 11. 1890

¹⁵⁸ *Ibid.*

¹⁵⁹ *Ibid.*

pouvoir oublier, effacer, dans la réussite et la notoriété, ne cesse de resurgir, au plus fort même de la réussite. »¹⁶⁰ Séverine n'était d'ailleurs pas seule à critiquer la condamnation morale et juridique de l'avortement. Entre les deux chroniques de Séverine qui ont fait grand scandale, son ami l'écrivain et l'anarchiste Octave Mirbeau a proclamé dans un article le 10 novembre dans *L'Écho de Paris* que le droit d'avortement était « un droit de l'humanité ».¹⁶¹

Quelques années plus tard, dans le cadre de la paix et du désarmement, Séverine revient à la critique de la politique de repopulation qui n'encourage les femmes qu'à produire de « la chair à canon ». Entre-temps les natalistes se sont organisés dans l'Association nationale pour l'accroissement de la population française¹⁶² qui est fondée par le dreyfusard, chef du bureau de statistique de la ville de Paris, Jacques Bertillon. C'était une association républicaine soutenue par des personnalités de différentes opinions politiques de gauche et de droite, parmi elles Émile Zola. Au même temps, en opposition aux natalistes, les idées du mouvement néo-malthusien se répandaient en France et elles aussi auront une influence considérable, surtout dans les milieux anarchistes et libertaires, anticléricaux et internationalistes.¹⁶³

Les idées néo-malthusiennes étaient en bref que l'accroissement de la population « au de-là des moyens de subsistance » était un mal qu'il fallait éviter par les moyens modernes enfin de réaliser les trois formules : Bonne naissance, bonne éducation et bonne organisation sociale. La Ligue de la Régénération humaine¹⁶⁴ développait une propagande intensive pour répandre ses idées et essayait d'atteindre la classe ouvrière par les livres, les conférences publiques et surtout par les brochures et la vente des moyens anticonceptionnels.¹⁶⁵ Ils sont souvent accusés (en 1907, 1908, 1909) de pornographie et d'obscénité et sont condamnés à des peines de prison ou des amendes.

Nous avons cherché sans en trouver, des traces du mouvement néo-malthusien dans la littérature sur Séverine. Toutefois nous ne mettons pas en doute que leurs idées ont plu à Séverine et que pour elle il y avait un lien entre ces idées, celles du féminisme et enfin le pacifisme. Nous pouvons constater qu'elle va contribuer en 1909 à une œuvre rédigée par

¹⁶⁰ Évelyne Le Garrec, *Séverine. Une rebelle, 1855-1929*, Éditions du Seuil 1982, p.110

¹⁶¹ Mirbeau est revenu sur ce sujet avec trois articles intitulés « Dépopulation » dans *Le Journal* à l'automne 1899.

¹⁶² L'association est fondée en 1896 et existe toujours

¹⁶³ Alain Drouard : « Aux origines de l'eugénisme en France : le néo-malthusianisme (1896-1914) » dans *Population*, 47^e année, n°2, 1992 pp. 435-459

¹⁶⁴ La Ligue est présidée par Paul Robin (1837-1912). C'était un homme qui s'est fait connaître par ses réformes pédagogiques, entre autres la réalisation de la coéducation des sexes.

¹⁶⁵ Alain Drouard, pp. 435-459

Alfred Naquet.¹⁶⁶ *Le Néo-Malthusisme. Est-il moral ?*¹⁶⁷ et lorsqu'en 1911 les néo-malthusiens sont accusés de propager la pornographie, le nom de Séverine était sur la liste de personnalités¹⁶⁸ qui ont signé une lettre ouverte au sénateur Bérenger, affichée sur les murs de Paris pour protester. Sur la liste il y avait entre autres deux féministes et pacifistes, actives avec Séverine dans l'Association de la paix et le désarmement par les femmes : Nelly Roussel et Sylvie Flammarion. Selon *Gil Blas*, les signataires ont proclamé qu'une prudence procréatrice est nécessaire pour l'harmonie sociale, qu'elle aidera puissamment à l'amélioration de la santé publique, à l'abolition de la prostitution, à la disparition de l'avortement, à la suppression des guerres internationales, à la solution de la question sociale.¹⁶⁹

Comment les idées néo-malthusiennes s'accordaient-elles avec le mouvement féministe ? Dès les années 1880 les associations de femmes se sont multipliées.¹⁷⁰ Leurs stratégies pour obtenir l'égalité, étaient toutefois très divergentes. Les féministes réformistes soutenaient une stratégie modérée pour obtenir les droits civils avant tout. Elles sont des républicaines, souvent laïques, soucieuses d'être jugées respectables par les hommes politiques et elles gardaient leur distance vis-à-vis des idées malthusiennes. Le tout petit groupe de féministes néo-malthusiennes était des pacifistes, proches des anarchistes, souvent hostiles comme eux, à l'État.

La question de la maternité est cruciale pour comprendre les différentes positions. Pour les féministes réformistes c'était une valeur absolue, un devoir civique des femmes de produire et d'élever les enfants. Comme mères les femmes pouvaient revendiquer le respect et le soutien de la société. Les féministes néo-malthusiennes ne s'opposaient pas à ce culte de la maternité, mais revendiquaient une « maternité consciente » ou « maternité libre ». « Bien qu'elles ne réclamassent que le droit des femmes qui vivent en couple, mariées ou non, au plaisir et à l'expression de leur sexualité sans maternité non-souhaitée, leurs opposantes natalistes (y

¹⁶⁶ Le docteur Alfred Naquet (1835-1917) était l'auteur de plusieurs livres d'inspiration néo-malthusienne sans qu'il partageât toutes leurs idées. La plupart des socialistes sont d'ailleurs négatifs, l'accroissement de la population est considéré nécessaire pour l'économie.

¹⁶⁷ A. Naquet : *Le Néo-malthusisme est-il moral ?*, Édition de Génération consciente, 1909

¹⁶⁸ Selon *Gil Blas* : « MM. Brieux, Anatole France, Léon Frapié, A. Naquet, Salomon Reinach, Séverine, Laurent Tailhade, Maurice Magre, Victor Marguerite, et quelques parlementaires de moindre importance .

¹⁶⁹ *Gil Blas*, 29.05.1911

¹⁷⁰ La Ligue française pour le Droit des femmes (LFDf) est fondée en 1882 avec Léon Richer comme premier président et Victor Hugo comme président d'honneur.

compris féministes) pensaient qu'il s'agissait de promouvoir l'amour libre, qui était loin de la vérité. »¹⁷¹

Comment le journal féministe *La Fronde* se positionnait-il par rapport aux idées néo-malthusiennes ? Les rédactrices représentaient toutes les différentes stratégies du mouvement féministe et le journal était incontestablement « le plus moderniste, le plus représentatif de la politique au féminin de l'époque ». ¹⁷² Marguerite Durand et la plupart des rédactrices défendaient les filles-mères et s'engageaient pour améliorer leur sort, mais normalement elles soutenaient le mariage. Jean Rabaut, qui a écrit une biographie de Marguerite Durand, note que le nom de Nelly Roussel, militante de la Libre génération et proche des anarchistes, n'est apparu dans le journal qu'une fois avec un court texte sur l'avortement. ¹⁷³ « On se demande aussi par quelle inadvertance, ou quelle audace subite – compte tenu des lois et de la crainte qu'elles engendraient –, a pu figurer dans le journal un court texte où l'avortement est qualifié de « revendication désespérée et du libre arbitre », et que sa pratique comme contenant plus de « fraternité » « que la prudence bourgeoise ne saurait le penser ». ¹⁷⁴

Les années avant la Grande Guerre étaient l'ère des grands congrès pacifistes et féministes, nationaux et internationaux. Dans le cadre de l'exposition universelle de Paris, du 5 au 9 septembre 1900, a eu lieu le Congrès international de la condition et des droits de la femme dont Marguerite Durand était la secrétaire générale. Séverine est présente dans le comité d'organisation du congrès pendant lequel la plupart des grandes questions du temps ont été traitées et discutées, surtout le droit de l'éducation et le travail féminin. En matière de sexualité et de procréation « le congrès ne va pas plus loin que la coéducation des sexes ». Mais selon Rabaut, Séverine, au banquet après le congrès, aurait évoqué la « grève des ventres ».

Vingt années plus tard, après les pertes de la Grande Guerre, la loi du 31 juillet 1920 va réprimer la provocation de l'avortement et la propagande anticonceptionnelle dans le but de renforcer la population. Cela n'empêchera pas Séverine de publier à la première page de *L'Humanité* le 4 septembre 1922 une chronique intitulée « La grève des ventres » où elle

¹⁷¹ Cité d'un compte rendu par Anne Epstein dans *Clio*, 36/2012 d'Anne Cova : *Féminismes et néo-malthusianismes sous la IIIe République*.

¹⁷² Michèle Riot-Sarcey, *Histoire du féminisme*, La Découverte, 2008, p.60

¹⁷³ Jean Rabaut : *Marguerite Durand (1864-1936) « La Fronde » « féministe » ou « Le Temps » en jupon*, L'Harmattan 1996, p.66

¹⁷⁴ *Ibid.*, note 3, p.66

regrette l'absence de « leçon du carnage » et encourage les couples ouvriers de faire comme la bourgeoisie, prendre contrôle des naissances. Nous pouvons conclure que Séverine était en avance sur son époque, il faudra longtemps pour que les féministes épousent ses opinions.

4.3 Le féminisme et la paix

La question de la paix n'a été que superficiellement évoquée par les associations féminines françaises. Dans l'atmosphère patriotique l'automne 1914, lorsque l'Union sacrée est lancée, des dirigeantes féministes comme Marguerite Durand, Avril de Sainte-Croix, Mme de Witt-Schlumberger, Maria Vérone, Mme Jules Siegfried, y avaient adhéré avec enthousiasme.¹⁷⁵ Pendant toutes les années de la Grande Guerre la majorité des féministes considérait le pacifisme comme une trahison, aussi les femmes socialistes, même après que Clara Zetkin en janvier 1915 a lancé son « Appel aux femmes ». ¹⁷⁶ Quand, par l'initiative des féministes américaines, un grand congrès pour la paix est organisé à La Haye en 1915, les féministes françaises sont absentes.¹⁷⁷ L'appel de Romain Rolland de la même année, « À l'Antigone éternelle », indiquant que la femme était « la pacificatrice naturelle »¹⁷⁸ n'a pas eu de résonance dans les milieux dominants des féministes françaises.¹⁷⁹ Pourtant suite au Congrès à La Haye un Comité international des femmes pour la paix permanente a été créé et Gabrielle Duchène a fondé une section nationale en France de ce comité.¹⁸⁰ Un tout petit groupe de femmes¹⁸¹ se réunissait chez elle au 32 rue Fondary à Paris, mais il est difficile de cerner l'action précise du groupement outre une petite brochure envoyée à la fin de l'année 1915 aux instituteurs, sénateurs, députés et ministres : *Un devoir urgent pour les femmes*.¹⁸² Séverine va plus tard louer l'audace de Gabrielle Duchène, mais en réalité le groupement avait peu

¹⁷⁵ Julie Siegfried (1848-1922) présidente du Conseil national des femmes françaises (CNFF), Avril de Sainte Croix (1855-1939), secrétaire générale du CNFF, après 1922 présidente, Mme de Witt-Schlumberger, présidente de l'Union française pour le suffrage des femmes (UFSF) suivie de Maria Vérone (1874-1938).

¹⁷⁶ L'appel de Clara Zetkin est diffusé en France par Louise Saumoneau qui fondera ensuite le Comité d'action féminine socialiste : « Pour la paix contre le Chauvinisme ». Ce comité consistait uniquement de femmes membres de la SFIO dont, à ce moment -là, Séverine n'était pas membre.

¹⁷⁷ Le CNFF et l'UFSF ont envoyé un manifeste au congrès de la Haye proclamant que « les femmes françaises soutiendront le combat aussi longtemps qu'il sera nécessaire ».

¹⁷⁸ Françoise Thébaud, *Les femmes au temps de la guerre de 14*, Édition Payot & Rivage, 2013, p. 345

¹⁷⁹ L'Alliance internationale pour le suffrage des femmes, installée à Londres et présidée par une Américaine, a invité Romain Rolland à publier dans sa revue *Jus Suffragii*.

¹⁸⁰ Gabrielle Duchène (1870-1954) présidente de la section française de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté (WILPF) de 1919 à sa mort.

¹⁸¹ Jeanne Halbwachs, Jeanne Mélin, Marcelle Capy, Hélène Brion, Séverine, e.a.

¹⁸² La brochure était prudent en préconisant une paix conforme au droit tout en défendant l'indépendance de la France, mais demandait aux gouvernements de ne pas rejeter les propositions de paix, d'où ils vont viennent.

d'influence. Selon Françoise Thébaud le groupement a donc contribué à donner un tour pacifiste aux grèves féminines en 1917 et 1918.¹⁸³

Séverine a témoigné devant le Conseil de guerre en 1918 pour une des femmes qui fréquentaient rue Fondary, la socialiste, féministe et pacifiste Hélène Brion (1882-1962) qui est poursuivie pour « défaitisme » après avoir diffusé trois brochures socialistes, l'une sur la Conférence de Zimmerwald.¹⁸⁴ Séverine a pris cette occasion de citer d'un ancien livre de Georges Clemenceau sur la justice militaire où il attaque les Conseils de guerre. Quand le juge remarque que ce livre date d'une époque où il n'y avait pas de guerre, Séverine a reçu des acclamations pour sa réponse : « - J'en conclus que c'est peut-être parce qu'elle a lu ce livre qu'Hélène Brion est ici ! »¹⁸⁵ Brion a été condamnée à trois ans de prison avec sursis, mais a perdu son poste d'institutrice. Elle a plaidé la cause du féminisme, proclamant qu'on ne devrait pas poursuivre une femme pour un délit politique qui était privée de droits politiques comme le droit de vote. Et surtout a-t-elle souligné qu'elle était contre la guerre parce que féministe. Sur ce point il est une différence entre Brion et Séverine. Comme nous avons montré au début du chapitre, le féminisme n'était jamais pour Séverine qu'un tout, et jamais aussi important que la paix.

¹⁸³ Françoise Thébaud : *Les femmes au temps de la guerre de 14*, Payot, 2013, p.352

¹⁸⁴ Des socialistes de différents pays européens se sont réunis à Zimmerwald du 5 au 8 septembre 1915. Les délégués s'opposaient à la ligne nationale des partis socialistes officiels. Dans leur manifeste rédigé par Léon Trotsky ils ont dénoncé la guerre causée par la politique impérialiste et coloniale, le militarisme et le chauvinisme.

¹⁸⁵ Cité par Évelyne Le Garrec. p. 258-259 :

5 Une militante pour la paix

Journal de Jules Renard, le 22 mars 1906 :

« Séverine, dans un coin. D'une voix prenante, un peu théâtrale, elle me dit la bonté des antimilitaristes. Elle ne peut plus parler de rien, nulle part, parce que tous les journaux sont payés. Elle se défie de Jaurès, a plus de confiance en Briand, cet homme froid qui réalisera peut-être ce que l'autre aura dit. »

5.1 Introduction

Avant l'Affaire Dreyfus Séverine se gardait de militer pour des organisations ou des mouvements politiques. Évidemment c'est une attitude cohérente avec son besoin de la liberté d'expression, sa position comme « témoin-ambassadeur », ses sympathies anarchistes et son scepticisme envers les autorités. Mais l'expérience d'être dans l'action qu'elle a eue pendant l'Affaire, l'avait aussi rendue plus optimiste quant aux possibilités de contribuer aux changements dans la société. N'oublions pas que les femmes qui se faisaient remarquer dans les associations mixtes, n'étaient pas nombreuses.

Dès le tournant du siècle Séverine commence à militer dans quelques associations qui auront une influence considérable sur la vie politique en France. Il s'agit surtout de la Ligue des Droits de l'homme (LDH) à laquelle elle s'est liée pour la vie et où elle s'est mêlée aux grands débats à certains moments de l'histoire de la Ligue. Elle militait aussi pour la paix comme membre de plusieurs associations pacifistes nationales et internationales.

5.2 Le pacifisme ancien

Les positions que prendra Séverine comme pacifiste, sur quel fond faut-il les comprendre ? Quels sont les questions et les thèmes les plus actuels à l'égard de la paix au tournant du vingtième siècle et les années à venir ?

Notons d'abord que le mouvement pacifiste avant 1914 était différent de celui de l'après-guerre. Tout d'abord c'était un mouvement de paix juridique qui préconisait l'arbitrage entre les nations pour éviter le déclenchement de conflits violents. Le mouvement va aussi critiquer

la course aux armements et alerter du danger du développement de la nouvelle technologie militaire.

On peut distinguer deux tendances principales dans ce mouvement de paix du début de la Belle Époque. D'abord « le pacifisme bourgeois » qui avait un aspect modéré, soucieux de l'équilibre des forces et de la défense de la patrie en cas d'agression, et celle du « pacifisme du mouvement ouvrier », comprenant les socialistes et les anarcho-syndicalistes, les derniers étant avant tout antimilitaristes.

Les militants du pacifisme bourgeois étaient surtout des universitaires, des étudiants, des instituteurs, des avocats, des clercs, mais aussi quelques femmes. Les deux associations les plus importantes étaient d'abord la Société française pour l'arbitrage entre les Nations présidée par Frédéric Passy,¹⁸⁶ puis, issue du milieu protestant, l'Association de la paix par le droit (APD),¹⁸⁷ avec son président le professeur de philosophie Théodore Ruysen¹⁸⁸ et son vice-président l'avocat Lucien Le Foyer. En plus il y avait plusieurs petites associations régionales, quelques groupes chrétiens et différents groupes de femmes.

Le début de Séverine dans le mouvement de paix a commencé probablement déjà en 1897 quand elle est devenue membre d'un petit groupe international, l'Association internationale des journalistes amis de la paix. En 1899 elle a fondé avec Sylvie Flammarion¹⁸⁹ l'Association de la paix et le désarmement par les femmes. Cette association était créée par opposition à la plus modérée l'Alliance universelle des femmes pour la paix par l'éducation, fondée par la princesse Gabrielle Wiesniewska.¹⁹⁰ Sylvie Flammarion et Séverine ont organisé des conférences publiques et gratuites dans les Halles et à Belleville dénonçant la course aux armements et encourageant les ouvriers et ouvrières à lutter pour une réduction des

¹⁸⁶ Frédéric Passy (1822-1912) avait en 1867 fondé la Ligue internationale de la paix, dès 1870 la Société française pour l'arbitrage entre les Nations. Passy était aussi le cofondateur de l'Union interparlementaire avec l'Anglais William Randal.

¹⁸⁷ L'APD est fondée en 1887. L'association a fusionné en 1910 avec la Société française d'arbitrage entre les Nations et a existé jusqu'en 1948.

¹⁸⁸ Théodore Ruysen (1868-1967) était aussi dreyfusard et a joué un rôle actif dans la Ligue des Droits de l'homme et dans la Société des Nations.

¹⁸⁹ Sylvie Flammarion est souvent nommée Mme Camille Flammarion, le nom de son mari,

¹⁹⁰ L'association de Wiesniewska, fondée en 1896, s'appelait au début l'Alliance universelle des femmes pour la paix et pour le désarmement. Influencée par l'atmosphère publique pendant l'Affaire Dreyfus, ayant peur de critiquer l'Armée, la princesse s'est décidée à éviter le mot « désarmement ». L'attitude bourgeoise de la princesse a provoqué Sylvie Flammarion et Séverine qui se sont décidées à créer une nouvelle association pour éduquer et informer les ouvrières.

dépenses militaires.¹⁹¹ Leur façon de procéder dans les quartiers populaires avait des traits communs avec celle des néo-malthusiens, (voir le chapitre précédent). Dans *Revue de la Paix* on peut lire à ce sujet : « C'est le peuple qui est la force souveraine des nations et c'est en éduquant les femmes du peuple dans les principes de justice, de droit et de conciliation, qu'elles transmettront à leurs enfants, qu'on arrivera à former des générations préparées à la pacification. »¹⁹²

Frédéric Passy et les autres dirigeants du mouvement français se sont décidés à établir une organisation qui puisse regrouper toutes les petites associations en France : la Délégation permanente des Sociétés françaises de la paix (la Délégation nationale).¹⁹³ Elle était affiliée au Bureau international de la paix à Berne (fondé 1891 par Frédéric Passy et Bertha von Suttner).¹⁹⁴ Le Bureau à Berne organisait de grands congrès internationaux qui se tenaient régulièrement dans les grandes villes européennes. La Délégation nationale était responsable des congrès nationaux, le premier tenu à Toulouse en 1902. Comme lieux de rencontre et de débat les congrès seront très importants pour les échanges d'idées et les positions à prendre. Séverine est élue membre de la Délégation nationale où elle dès le début va représenter l'Association de la paix et du désarmement par les femmes. Cette position va lui donner une place visible au cœur du mouvement de la paix en France.

Important sera aussi le Groupe parlementaire français de l'arbitrage international, fondé en 1903 par Paul d'Estournelles de Constant¹⁹⁵ qui envoyait ses représentants à l'Union interparlementaire, installée à Bruxelles. L'Union, bien que très modérée, a été l'une des associations les plus actives à l'échelle européenne. Les questions de l'arbitrage obligatoire et du désarmement étaient à l'ordre du jour des deux congrès qui se sont tenus à La Haye en 1899 et 1907, sans résultats importants (l'Allemagne s'est prononcée contre l'idée d'arbitrage obligatoire).

¹⁹¹ Sandi E.Cooper: *Patriotic Pacifism. Waging War on War in Europe 1815-1914*, Oxford University Press, 1991,p.127

¹⁹² *Revue de la Paix*, 1903, p.344

¹⁹³ La décision formelle est prise au congrès de Toulouse 1902. Le mandat était : 1. Elaborer le programme du prochain congrès national 2 : Servir d'organe public aux sociétés françaises de la paix au cas où les événements extérieurs sembleraient exiger une manifestation de l'opinion pacifique.

¹⁹⁴ Frédéric Passy a reçu le premier prix Nobel de la paix en 1901 avec Henri Dunant, le fondateur de la Croix Rouge. En 1902 le secrétaire général du bureau de Berne, Elie Ducommun, a reçu le prix avec le directeur du Bureau International de la Paix, en 1905 Bertha von Suttner l'a eu, et en 1910 c'est le Bureau qui a été récompensé par le prix Nobel

¹⁹⁵ Paul d'Estournelle de Constant a reçu le prix Nobel de la paix 1909 avec Auguste Marie François Bernaert.

Bien que le nationalisme pendant la première décennie du XX^e siècle se soit renforcé en France comme partout ailleurs en Europe, le mouvement de paix s'est étendu. Vers 1910 la France avait le mouvement de la paix le plus grand et le plus diversifié en Europe avec trente-six associations.¹⁹⁶ Cette croissance a exigé une reconstruction de la coordination nationale et par conséquent de la Délégation nationale mais on n'avait pas trouvé de solution avant le déclenchement de la Grande Guerre.

La Délégation nationale rassemblait outre les trente-six associations environ soixante-cinq universités populaires, quinze bourses du travail, une douzaine de sociétés coopératives, cinq loges maçonniques, et plus de douze groupes divers.¹⁹⁷

Au début l'objectif des dirigeants du mouvement de paix était de convaincre les hommes du pouvoir que les arbitrages ne menaceraient pas l'indépendance nationale. Peu à peu les questions plus larges seront à l'agenda ; comment établir des institutions et des procédures internationales qui puissent assurer la stabilité et une paix permanente. La question de soutien aux cas individuels, surtout concernant des personnes qui pour des raisons religieuses refusaient le service militaire, pouvait être discutée aux congrès, mais la grande majorité affirmait le principe de l'égalité devant la loi et considérait que l'armée de défense était nécessaire. En ce sens on peut parler d'un pacifisme patriotique.

Passons au mouvement ouvrier. À son premier congrès en 1889, la Deuxième Internationale ouvrière, ne s'occupait pas beaucoup de la prévention de la guerre qui est considérée comme un effet du système capitaliste et impérialiste auquel la révolution ouvrière mettra fin un jour. Mais vers le tournant du siècle cette attitude a changé. On peut distinguer au moins deux courants : Un courant antimilitariste et antipatriotique préconisait les actions violentes et refusait la mobilisation militaire. Le dreyfusard Gustave Hervé était le principal porte-parole de ce courant internationaliste qu'on a nommé « le hervétisme ». Hervé était le directeur du journal *La Guerre sociale*, et avait un certain impact sur le mouvement syndical et sur la Fédération communiste anarchiste. Bien que son association, la Ligue antimilitariste¹⁹⁸ n'ait pas été importante, par ses maintes provocations insolentes il attirait l'attention de la presse bourgeoise aux dépens des associations plus sérieuses. Bien connues sont ses volte-face

¹⁹⁶ Sandi E.Cooper, p. 65

¹⁹⁷ Ibid., p.65

¹⁹⁸ La Ligue antimilitariste est affiliée à l'Association internationale antimilitariste (AIA), une association anarchiste et révolutionnaire.

politiques, la conversion au nationalisme en 1912¹⁹⁹ à l'Union sacrée en 1914 et au fascisme dans l'entre-deux-guerres.²⁰⁰

L'autre courant est représenté par les dirigeants socialistes Édouard Vaillant, Jules Guesde et Jean Jaurès qui souhaitaient concilier le patriotisme et le pacifisme. Jaurès qui va soutenir l'idée d'une grève générale internationale contre la guerre, était aussi favorable aux efforts du pacifisme bourgeois en faveur de l'arbitrage et de l'élaboration de règles de droit international. Il faut noter son soutien à de nombreuses reprises à Hervé et ses camarades qu'il considérait comme des alliés nécessaires, bien qu'il ne partageât pas leurs opinions. Nous allons voir que Séverine aussi serait là pour défendre Hervé, sans une motivation aussi stratégique que celle de Jaurès.

À la fin de ce bref aperçu il faut mentionner l'École de paix fondée le 27 juin 1905 à Paris par Horace Thivet avec Frédéric Passy comme son président d'honneur. Ses cours, qui étaient gratuits, étaient en premier lieu destinés aux enseignants afin de les sensibiliser à la menace de guerre.²⁰¹ Christophe Prochasson dit dans son livre *Les intellectuels, le socialisme et la guerre (1900-1938)* que l'École de paix était un de « ces lieux à la marge du monde socialiste ».²⁰² Plusieurs intellectuels socialistes fréquentaient l'école « où les questions de la paix, de la guerre et de la nation se trouvèrent placées au cœur de l'action ».²⁰³ Et selon Prochasson l'École de paix était parfaitement située (au Quartier latin) pour faciliter les jeux des rencontres et des influences.

5.3 Séverine, une vedette pacifiste?

Quel rôle Séverine a-t-elle joué dans le mouvement de la paix avant la Grande Guerre ? Dans ses lettres au Comité Nobel, Lucien Le Foyer met l'accent sur sa participation comme représentante de la Délégation permanente des Sociétés françaises de la Paix aux grands congrès nationaux et internationaux dès 1900. Selon Sandi E. Cooper ces congrès français ont rassemblé environ 250-300 délégués, les réunions publiques pouvaient attirer vers 1 000

¹⁹⁹ Gustave Hervé : *Mes crimes et onze ans de prison pour délits de presse. Modeste contribution à l'histoire de la liberté de la presse sous l'IIIe République*, Paris, Éd. de la Guerre sociale, 1912.

²⁰⁰ L'itinéraire de Gustave Hervé (1871-1944) de l'antipatriotisme au nationalisme et sa critique de la II^e Internationale et l'idée de la grève générale ont été étudiés par Gilles Heuré dans « Gustave Hervé, le tournant d'avant-guerre », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle* 1/2001 (n°19) p.85-95

²⁰¹ Il s'agit des professeurs de collège et de lycée.

²⁰² Christophe Prochasson. *Les intellectuels, le socialisme et la guerre. 1900-1938*. Éditions du Seuil, p.67-71

²⁰³ Ibid.

auditeurs.²⁰⁴ Parmi les orateurs il y avait des hommes illustres, des intellectuels et des politiciens.

Séverine n'a jamais « séparé la paix du droit », proclame Lucien Le Foyer dans sa lettre de nomination au Comité Nobel et « elle n'a jamais envisagé qu'une paix juste et réparatrice».²⁰⁵ Est-ce que cette déclaration de Le Foyer était suffisante pour définir tout l'engagement pacifiste de Séverine?

À la recherche d'informations sur les activités pacifistes de Séverine avant 1914, nous avons trouvé dans les revues *La Paix par le Droit*²⁰⁶ et *Revue de la Paix*²⁰⁷, des procès-verbaux de plusieurs de ces congrès sur lesquels Le Foyer met l'accent dans ses lettres au Comité Nobel. Apparemment la position de Séverine était unique. Elle participait aux bureaux des congrès avec des personnalités célèbres comme Frédéric Passy, Benjamin d'Estournelles, Charles Albert Goba, Bertha von Suttner, qui à tour de rôle recevront le prix Nobel de la paix. *Revue de la Paix* cite des discours, des allocutions et des propos de Séverine.

Séverine est entrée dans la Délégation nationale comme représentante des femmes. Elle prononçait souvent ses discours « au nom des femmes » ou « au nom de femmes amies de la paix ». ²⁰⁸ Signalons que le mouvement de paix bourgeois avait bien accueilli les femmes. Plusieurs dirigeants masculins soutenaient la lutte pour le droit de vote des femmes. Selon Sandi Cooper l'activité des associations de femmes a forcé le mouvement pacifiste à considérer des questions plus larges comme la course aux armements et les conséquences sur la société du militarisme.

Mais outre la représentation du petit groupe minoritaire de femmes dans lequel Séverine a milité au début, sa réputation comme journaliste n'était pas à sous-estimer, la visibilité des idées du mouvement de la paix étant bien faible. Séverine a fait publier dans *Le Figaro*, un résumé détaillé et enthousiaste du grand congrès international de Monaco en 1902. *Gil Blas* qui, selon *Revue de la Paix*, était favorable à la cause de la paix.

²⁰⁴ Sandi E. Cooper, p.64

²⁰⁵ Émile Arnaud était le premier à utiliser le mot pacifisme pour décrire l'idéologie des amis de la paix, selon Cooper, *ibid.*, p. 60

²⁰⁶ L'organe de l'association La paix par le droit (APD)

²⁰⁷ L'organe de la Société pour l'arbitrage entre les nations.

²⁰⁸ *Revue de la Paix*, 25.01 1902, p. 233

à la cause de la paix sous son nouveau rédacteur, a chargé Séverine de présenter au public tout ce qui pourra survenir comme résultat des efforts des amis de la Paix. « Notre cause ne pourrait être en de meilleures mains », dit le rédacteur.²⁰⁹

Après le congrès à Monaco en 1902 qui a duré une semaine, Séverine a été responsable d'une conférence en plein centre populaire de Nice avec les principaux orateurs du congrès. Les années à venir elle va participer aux tournées de conférences de paix partout en France et aux banquets nationaux et internationaux où « le champagne y mousse et l'esprit y pétille ». ²¹⁰

En novembre 1904 des délégués des parlements norvégien, suédois et danois sont venus en France pour fraterniser avec le mouvement pacifiste français. Pendant un des nombreux banquets et réceptions en l'honneur de la délégation, Séverine est priée de prendre la parole. *Revue de la Paix* publie son discours si « plein de grâce et de poésie dont elle a le secret ». Elle salue surtout les pays scandinaves pour avoir « un peu pénétré notre éducation de tendance nouvelle (...) il y a cette éducation libre que vous avez conçue, par laquelle vous avez fait les femmes hautes et dignes, des femmes auprès desquelles la loyale camaraderie est admise et pour qui elle est facile. »²¹¹

Mais bien qu'elle fût admirée, les hommes à la tête du mouvement de la paix prenaient aussi leur distance à l'initiative de Séverine quand ils la trouvaient trop radicale. Frédéric Passy commente par exemple dans *Revue de la Paix* le 25 janvier 1902 une suggestion de Séverine d'intercéder pour deux hommes emprisonnés pour refus du service militaire par scrupules religieux. « Certains d'entre nous ont cru bien faire en intercédant en faveur de la solution donnée à l'Affaire Gontaudier.²¹² Et le mois dernier, au banquet du 22 février, les membres des Sociétés pacifiques qui s'y étaient donné rendez-vous, entraînés par une éloquente improvisation de Madame Séverine, votaient unanimement en faveur de Delsal et Graslin²¹³ un appel à la clémence du chef de l'État, » écrit Passy qui adresse un avertissement contre le refus du service militaire en général.²¹⁴ « Nous ne pouvons, à la suite du généreux, mais souvent excessif Tolstoï, nous associer à la campagne entreprise par quelques-uns pour

²⁰⁹ Ibid.

²¹⁰ *Revue de la paix*, 25.01.– 24.02, 1903, p. 369

²¹¹ *Revue de la Paix*, 01.01. – 01.12.1905, p.31

²¹² Jules Gontaudier était objecteur de conscience pour des raisons religieuses. Il a librement choisi quatre années en prison et une amende. La Ligue des Droits de l'homme avait fait campagne pour le libérer.

²¹³ Deux jeunes hommes qui pour des raisons semblables à celles de Gontaudier ont refusé de faire leur service militaire.

²¹⁴ *Revue de la Paix*, 1902 p.97

encourager le refus du service militaire. »²¹⁵ Néanmoins les discussions sur l'objection de conscience de cas individuels ont continué. En 1903, au congrès national à Nîmes, une accusation formulée par un socialiste délégué de la Bourse du travail de Montpellier a provoqué une agitation dans l'assemblée : « Vous ne vous préoccupez que du cas de conscience résultant de conviction religieuse. Mais que faites-vous du soldat qui refuse de tirer sur ses frères grévistes ? »²¹⁶ Séverine est intervenue dans le débat en disant : « Vous avez peur de l'opinion. Que dira le peuple qui vient à nous quand il verra que vous abandonnez ses enfants qui se sont vus sous le coup des lois pour suivre des doctrines qui sont les vôtres ? »²¹⁷ Finalement on a voté que « bien qu'admirant l'acte de courage de certains jeunes gens, le congrès se déclare incompetent dans des cas ne relevant que de la conscience individuelle, et affirme le principe de l'égalité devant la loi ». ²¹⁸

Séverine a assisté aux congrès internationaux de la paix à Reims à 1909, et à Genève 1912, et au congrès national à Paris 1913.²¹⁹ Si elle n'a pas figuré sur la liste des orateurs, elle a contribué dans les coulisses à préparer les résolutions ou aux banquets avec des interventions improvisées, selon les journaux.

5.4 La Ligue des Droits de l'homme et la question de la paix

L'autre association à laquelle Séverine vouait ses efforts, était la Ligue des Droits de l'homme (LDH). La Ligue s'engageait dans beaucoup de combats auxquels Séverine, par ses interventions dans la presse, portait son soutien : la séparation de l'Église et de l'État, la suppression de la peine de mort, la dénonciation des sévices que subissaient les indigènes des colonies, et d'autres cas où les droits de l'homme étaient violés. Ici nous souhaitons jeter la lumière sur les débats et les actions où Séverine à l'intérieur de la Ligue a rappelé les ligueurs à ses convictions dites « pacifistes ». Mais d'abord un bref aperçu de l'histoire de la Ligue après l'Affaire Dreyfus.

Le petit rassemblement de dreyfusards que nous avons présenté dans le chapitre 3, va devenir une organisation clé de la vie publique et civique en France dans la première moitié du

²¹⁵ Ibid.

²¹⁶ *Revue de la Paix*, 25.01.1903 - 24.02.1903, p. 650

²¹⁷ Ibid.

²¹⁸ Ibid.p. 651

²¹⁹ Le troisième congrès de la Paix à la Haye en septembre 1914, n'a jamais eu lieu.

XX^e siècle. Au cours des trois premières années, l’Affaire Dreyfus toujours vivante, le nombre d’adhérents va s’accroître de 269 membres à 17 792 répartis sur 172 sections.²²⁰ En 1904 l’organisation comptait 50 000 membres et 500 sections. Les activités lancées alternaient entre la défense de cas individuels et l’engagement plus politique. « Elle glisse insensiblement, mais régulièrement de la défense du droit réel à l’exigence d’un droit possible », dit Emmanuel Naquet dans sa thèse de doctorat sur la Ligue.²²¹

Il faut aussi signaler que la LDH dès le début avait alerté l’opinion publique et le monde politique d’événements à l’étranger comme les persécutions des Arméniens par la Turquie, et des juifs en Roumanie, ou les atrocités commises dans les colonies. La question des droits des peuples à disposer d’eux-mêmes sera aussi illustrée par l’engagement de la Ligue pour l’indépendance de la Finlande et des Boers en Afrique du Sud.²²²

Le premier numéro du *Bulletin officiel (BOLDH)*, paru le 15 janvier 1901, rend compte des moyens d’action et des façons de procéder qu’avaient pratiquées les premiers ligueurs. Les années suivantes les actions seraient raffinées enfin de devenir plus efficaces et mieux adaptées aux buts élargis de la Ligue. Elle était une instance de recours administratif et/ou judiciaire et un lieu de théorisation juridique. Et avant tout elle était un groupe de pression.

Avec le socialiste Francis de Pressensé qui a pris la présidence après Ludovic Trarieux en octobre 1903, commence une démocratisation de la Ligue. Chaque année se tiendra un congrès national qui remplacera les assemblées générales des premières années. Aux congrès se réunissaient les délégués des sections dont le nombre était proportionnel au nombre quantité de membres de la section concernée. Plusieurs fois il y aura des tensions fortes entre certaines sections et le Comité Central.

Devant le mouvement de la paix, quelle position avait prise la Ligue des Droits de l’homme ? Les dirigeants du mouvement de paix les plus importants comme Frédéric Passy, Lucien Le Foyer, Théodore Ruysen étaient des ligueurs. Le président Francis de Pressensé, le futur président Ferdinand Buisson et d’autres membres du Comité central (CC) de la Ligue tissaient des liens avec les associations de paix et s’engageaient avec force dans les débats sur la paix

²²⁰ Emmanuel Naquet : Thèse de doctorat de l’Institut d’études politiques de Paris, 2005, p.996

²²¹ Ibid., p. 1

²²² Naquet, Emmanuel : « Quelques défenseurs des droits de l’Homme face à la cause arménienne (fin XIX^e - début XX^e siècles) ». *Étude arménienne contemporaine*, 2/2013 <http://eac.revues.org/230>

par le droit, par l'arbitrage, par le désarmement. Mais en tant qu'organisation la LDH ne se dira jamais antinationaliste ou antimilitariste.

Cela ne veut pas dire que la LDH, l'Affaire Dreyfus terminée, s'arrêtait de critiquer l'Armée. Au contraire elle a amplifié sa demande de réforme de la justice militaire, des conseils d'enquête et surtout des conseils de guerre en temps de paix. En janvier 1903 le Comité central s'est décidé à lancer une vaste campagne pour la suppression de ces derniers. Au cours de 1904 maintes activités (conférences, brochures) sont lancées avant la nomination d'une commission de la réforme pénale. Le 2 juin 1906, au lendemain du congrès annuel, la Ligue a organisé une grande conférence sur ce thème au Cirque d'hiver à Paris.

Séverine y était invitée comme oratrice. Dans son discours elle s'est appuyée sur la critique de la justice militaire qu'avaient formulée les premiers orateurs (Pressensé et d'autres). Elle veut profiter de l'occasion, a-t-elle dit, pour rappeler qu'il y avait « des camarades à nous » qui ne sont pas libres, mais prisonniers. Il s'agissait surtout de Gustave Hervé. « Le débat y est houleux, », écrit Naquet, « ponctué de cris antimilitaristes, signes de l'impatience d'un certain nombre de ligueurs hostiles, en fait, à toute justice d'exception et donc d'abord à la justice militaire face à une réforme qui ne vient pas ». ²²³ Séverine est interrompue plusieurs fois par des applaudissements, surtout lorsqu'elle reprend le slogan de Bertha von Suttner « À bas les armes » avec ses propres mots « À bas toutes les armées ».

...« Je viens simplement demander à cette grande réunion de ne pas se séparer sans émettre un vœu non pas en faveur de l'amnistie, – n'ayons jamais l'hypocrisie de masquer notre pensée sous des mots trop faciles – je viens vous demander de manifester votre sympathie, et de manifester aussi le désir de voir en liberté des camarades qui ont été condamnés dans le procès antimilitariste (applaudissements). »

« Ils sont en prison et nous n'admettons pas qu'une réunion de citoyens comme celle-ci puisse avoir lieu dans le grand Paris sans qu'à la fin de cette réunion il y ait eu (sic !) un vœu exprimé pour la liberté d'Hervé et de tous ses camarades qui n'ont fait, somme toute, que dire ce que nous pensons tous ! (Applaudissements.) À bas toutes les armées ! À bas toutes les violences ! À bas toutes les guerres ! Voilà le fond de notre pensée. Elle ne peut pas être autrement et parce qu'Hervé et tous ses camarades ont dit la même chose, ils ont aux mains les fers de la République, mais la République

²²³Emmanuel Naquet : Thèse de doctorat, p.207

est aujourd'hui trop forte, trop grande – elle vient d'en avoir la preuve – pour retenir dans ses geôles des gens qui sont simplement des précurseurs (applaudissements prolongés). »²²⁴

Est-ce qu'on peut interpréter le discours de Séverine comme une manifestation antimilitariste à la Hervé ? Nous en doutons, bien qu'elle lui ait témoigné sa sympathie, comme nous avons déjà commenté. D'ailleurs il n'était pas rare dans les débats de l'époque qu'on s'exprimât avec des mots forts contre toute violence sans pour autant soutenir les idées des « sans-patrie » ou le pacifisme de Tolstoï. Séverine souhaitait sans doute apporter son soutien à la campagne contre « les lois scélérates » dont souffraient surtout les anarchistes et quelques pacifistes. Les lois avaient été votées en 1893-94 comme une mesure d'exception contre les multiples actions terroristes des anarchistes. Mais les lois réprimaient aussi bien la provocation indirecte que celle qui était directe. Il suffisait de l'ordre d'un juge pour saisir des affiches, des brochures, des livres, des convocations aux réunions et d'autres matériaux et procéder à une arrestation préventive. Les associations et les petits groupements anarchistes sont interdits et toutes formes de propagande écrite. Les lois encourageaient en plus la délation.

La Ligue n'a pas réussi à réformer la justice militaire, le projet de loi qu'elle a présenté en avril 1904, a été rejeté.²²⁵ Mais le débat sur les conseils de guerre continuera jusqu'en 1910. Il reviendra en force vers la fin de la Grande Guerre.

Séverine poursuivait sa défense des anarchistes et de leur droit de s'exprimer. Quelques années plus tard, en 1911, *Le Journal* a publié un compte rendu d'un des maints procès contre Gustave Hervé.²²⁶ Cette fois il est poursuivi pour injures envers l'armée. Séverine est citée par la défense comme témoin.

« Madame Séverine s'étonnera, elle aussi, des poursuites intentées contre Hervé », note *Le Journal*, « non point parce qu'elle approuve ses idées, bien au contraire, mais parce qu'elle met en première ligne la liberté de la pensée, de la parole et de l'écriture. »²²⁷ Lorsque le président du tribunal lui a demandé ce qu'elle pensait de la signature dont se servait Hervé,

²²⁴ *BOLDH* 1906, p.951-952. Cité aussi par Naquet

²²⁵ Pour une analyse de la critique contre la justice militaire voir Odile Roynette « Les conseils de guerre en temps de paix entre réforme et suppression (1898-1928) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 1/ 2002 (n° 73), p. 51-66

²²⁶ Gustave Hervé a été condamné six fois entre 1905 et 1912 pour provocation au meurtre ou à l'insoumission. Voir chapitre 5.3

²²⁷ *Le Journal* 11.11.1911

« un sans-patrie » Séverine a répondu : « C'est l'expression d'une opinion, peut-être un peu hardie, mais qui peut devenir un jour une vérité. Dans tous les cas, le rêve de M. Hervé est noble et beau, puisque c'est celui d'une fraternité universelle.»²²⁸ Le témoignage de Séverine n'a pas aidé, Hervé est condamné à deux ans de prison et 1 000 francs d'amende.

5.5 Les droits des peuple – l'Arménie

Les persécutions des Arméniens étaient à l'agenda des associations de paix et à celui la Ligue des Droits de l'homme plus ou moins constamment dès 1900. Le dreyfusard et ligueur Pierre Quillard avait la même année fondé la revue bimensuelle *Pro Armenia* avec Jean Jaurès, Anatole France et Francis de Pressensé dans le comité de rédaction. Dès le premier numéro la revue constate que la situation en Arménie était la même qu'à la veille des grands massacres en 1894-95 et qu'une crise était imminente. Il s'agit maintenant d'alerter l'opinion publique et surtout de convaincre les grandes puissances de mettre fin aux meurtres dont le Sultan avait la responsabilité. Les massacres d'Arméniens à Adana en 1909 ont prouvé que la Jeune Turquie ne faisait que reprendre les cruautés du vieux régime.

Séverine avait été, comme nous avons déjà noté, une des premières à s'engager dans la cause arménienne et elle continua toute sa vie à dénoncer les atrocités commises par les Turcs et la passivité des grandes puissances. Elle écrivait des articles circonstanciés²²⁹ et selon les comptes rendus de *Pro Armenia*, elle a profité de maintes occasions pour informer le peuple français de la situation terrible de ce peuple persécuté. En 1920, quand les nouvelles des nouveaux massacres d'Arméniens par les Turcs en Cilicie, sont connues en Europe, la Ligue des Droits de l'homme a organisé en février 1920 une grande réunion au Palais de la Mutualité à Paris en faveur de l'Arménie indépendante. Séverine y a pris la parole avec Ferdinand Buisson, Victor Bérard et Paul Painlevé (nous reviendrons sur le discours de Séverine à cette occasion).

²²⁸ Ibid.

²²⁹ Voir *Le Grand Illustré* n°. 24 1905 « Les Massacres de Bakou » et *Le Journal* 20.06 1902 « le Congrès arménophile à Bruxelles »

5.6 Récapitulation

Nous avons suivi Séverine depuis qu'elle s'est lancée comme journaliste indépendante en 1888 jusqu'au déclenchement de la Grande Guerre enfin de discerner les attitudes et les activités qui lui valent d'être proposée comme candidate au prix Nobel de la paix.

En se lançant dans l'Affaire Dreyfus Séverine se bat pour défendre « la Justice » d'un individu victime d'un crime commis par l'Armée, la main dans la main du pouvoir politique. Conformément à l'héritage vallésien et son idéal journalistique elle s'identifiait, comme elle ferait toute sa vie, avec ceux qui se battaient pour dévoiler les mensonges et propager « la Vérité ». Nous avons déjà souligné (chapitre 4) que ces idées et les hommes et femmes qui les promouvaient, elle les avaient reconnus dans la Ligue des Droits de l'homme et dans le mouvement de la paix.

Nous avons aussi noté son grand engagement humanitaire et son identification aux peuples opprimés. Le mouvement bourgeois de la paix a fait ouvertement appel aux femmes, et Séverine est bien accueillie par les différents groupes de pacifistes d'avant 1914. Oratrice passionnée elle a su éveiller la pitié et en même temps créer l'enthousiasme pour la cause de la paix, qualités qui étaient beaucoup appréciées dans les rencontres nationales et internationales où les grandes questions de paix et guerre sont discutées.

Comme journaliste judiciaire et dreyfusarde, Séverine trouvait facilement sa place parmi les « jurispacifistes » dans la Paix par le Droit (APD) qui avait comme la priorité de créer une structure obligatoire d'arbitrage entre les nations pour assurer une paix durable. C'était dans cette association que l'idée d'une Société des Nations va naître plus tard. Le mouvement bourgeois la Société française pour l'Arbitrage entre nations avait plus d'espérance « à l'éducation à la paix » que APD. Cette confiance dans la formation des jeunes était aussi importante dans l'Association de la paix et du désarmement par les femmes où Séverine militait. En plus les dirigeants pacifistes sont peu à peu convaincus que les femmes devaient avoir le droit de vote, envisageant que l'influence des femmes sur la politique allait contribuer à modérer les forces belligères. Un autre rapport entre l'engagement pacifiste de Séverine et le féminisme était le néo-malthusianisme. Nous n'avons pas de documentation sur les conférences de Flammarion et Séverine pour les ouvrières, mais dans le cadre du discours sur le désarmement on pourrait facilement joindre une critique de la propagande nataliste à

l'encouragement aux femmes de prendre contrôle des naissances au lieu de mettre au monde de la « chair à canon. »

Vient finalement l'antimilitarisme d'Hervé et des anarchistes. Au début de ce chapitre nous avons cité le journal de l'écrivain Jules Renard, qui évoque une rencontre avec Séverine où elle parle « de la bonté du monde des antimilitaristes ». C'est surtout leur droit de s'exprimer qu'elle a voulu défendre, comme nous avons montré. Mais n'a-t-elle pas aussi un peu de sympathie pour leur critique du régime militaire qu'ils considéraient comme un instrument de despotisme et de corruption, en outre une machine à tuer ?

La carrière de Séverine s'est peu à peu été relancée, surtout entre 1908 et 1914. Elle a été engagée en 1908 par Gustave Téry pour écrire dans *L'Œuvre* comme un de quatre écrivains, chacun « libre jusqu'à la licence ».²³⁰ C'était un pamphlet mensuel créé en 1904 qui est devenu hebdomadaire en 1910 et qui selon Bellanger se caractérisait surtout par son non-conformisme.²³¹ Mais Séverine a dû remarquer que la feuille bien que sans une véritable doctrine politique, ait manifesté de plus en plus une ligne antisémite. Lecache dit qu'elle y a rédigé pendant trois ans de petites chroniques de cent lignes chaque semaine, mais comme au temps de *La Libre Parole*, elle ne partageait pas toujours les idées de ses collègues, elle pouvait désapprouver l'opinion de Téry ouvertement dans le même numéro et elle « défendit les Juifs (...) garda son indépendance jusqu'au dernier article ».²³² Elle a quitté le journal quand elle à la fin a trouvé « qu'on attaquait des principes auxquels elle avait toute sa vie, sacrifié ».²³³ Comme nous avons déjà dit, *L'Intransigeant* sous son nouveau directeur, Léon Bailby, l'a engagée à y écrire librement. Et c'est dans ce journal qu'elle a témoigné pour le journaliste Victor Méric qui est emprisonné en 1908 et en 1909 à cause de ses articles antimilitaristes.²³⁴ Dès 1911 elle commence à collaborer au journal *Les Droits de l'Homme*. *Le Matin* et *Gil Blas* seront aussi ses tribunes. En 1913 elle écrit même quelques articles dans *La Guerre Sociale* d'Hervé.

²³⁰ Bernard Lecache, p. 199

²³¹ Claude Bellanger : *Histoire générale de la presse française*, tome III, Presses universitaires de France, 1972, p.393.

²³² Bernard Lecache, p.200

²³³ Ibid., p.201

²³⁴ Victor Méric (1876- 1933) dreyfusard et social-anarchiste, était très proche de Gustave Hervé. Il écrivait dans *La Guerre Sociale* et dans *Hommes du jour*. Jusqu'au déclenchement de la guerre Méric suivit le même itinéraire politique que son ami Hervé, mais il est resté pacifiste pendant la guerre. Il a fait quatre années au front comme sapeur et a envoyé des articles aux rares journaux pacifistes comme *Le Journal du peuple* par l'intermédiaire de Séverine. Enthousiasmé par la révolution russe, il devient communiste et est élu membre du comité directeur du Parti communiste français. Opposé au centralisme du parti et à la ligne de la III^e Internationale, il a été exclu du parti en 1923. Il a milité pour le pacifisme et l'antimilitarisme jusqu'à sa mort en 1933.

6 Séverine pendant la Grande Guerre

6.1 Le début de la guerre

Séverine était à Paris, au chevet de son vieil²³⁵ amant quand le 31 juillet 1914 Jean Jaurès est assassiné. Dans la rédaction de *l'Humanité* où Séverine aussitôt est venue, régnait comme dans la rue, une apathie totale. Le lendemain l'Allemagne a déclaré la guerre à la Russie. Séverine est allée chercher ses amis pacifistes, selon *Revue de la paix*. « Le 1^{er} août, à 5 heures, à l'heure même où parassait le décret de mobilisation générale, quelques pacifistes français se réunissaient une dernière fois à l'Institut International de la Paix à Paris.»²³⁶ Ils n'étaient qu'une poignée, parmi eux Séverine, Lucien Le Foyer, Jules Puech²³⁷ et Théodore Ruysen. Ces trois derniers viennent de rentrer de Bruxelles où ils la veille ont participé à une réunion improvisée par les dirigeants pacifistes internationaux. Un compte rendu de cette réunion tenue dans l'angoisse et la tristesse, est publié dans la même revue.²³⁸ Le lendemain à Paris les pacifistes français se sont ralliés à l'avis de Ruysen que « l'heure de l'action était close auprès des puissances qu'on pouvait dès lors tenir pour des belligérants ». Ils avaient encore un peu d'espoir qu'il serait possible d'insister auprès des pays neutres pour obtenir leur intervention, et se sont décidés à envoyer des télégrammes aux amis de la paix en Italie et aux États-Unis.²³⁹ La petite assemblée est enfin convenue que « si l'action pacifiste devait rester en suspens à l'ouverture des hostilités elle pourrait, elle devrait reprendre son cours dès qu'il semblerait possible de faire entendre un appel à la sagesse ou à la pitié des Gouvernements ».²⁴⁰ Séverine est sortie de l'Institut de la Paix dans une ville qui avait brusquement changé, selon le reportage de Théodore Ruysen. Il a observé des bandes de jeunes gens sur les boulevards chantant la Marseillaise. « Sur les murs, par endroits, à côté de l'affiche blanche de la mobilisation, s'étale l'affiche jaune de la *Paix par le Droit* : GUERRE A LA GUERRE ! Des groupes compacts la commentent passionnément. Si le titre est vibrant, le contenu est un appel au calme, une sobre protestation du droit. Nulle part nous n'avons

²³⁵ La liaison amoureuse entre Georges de Labryère et Séverine est achevée il y a plusieurs années, mais en 1914 Labryère gravement malade, paralytique et démuné, a appelé Séverine au secours et elle a fait l'aller-retour de sa maison à Pierrefonds et son petit logement à Paris pour le soigner jusqu'à sa mort en 1920

²³⁶ Théodore Ruysen : « Suprême effort », *Revue de la Paix*, août-septembre 1914, pp 463-468

²³⁷ Jules-Louis Puech (1879-1957), ligueur et docteur en droit et secrétaire de la Paix par le Droit

²³⁸ Ibid.

²³⁹ Ruysen et Puech ont essayé d'envoyer des télégrammes à Edoardo Giretti et Nicholas Murray Butler. La lettre au premier est saisie par la censure.

²⁴⁰ Ibid.

entendu critiquer cette dernière affirmation du droit, qui maintenant va se taire, mais auquel tôt ou tard il faudra bien rendre la parole.»²⁴¹

La majorité des pacifistes se rallieront, comme nous savons, à la défense de la patrie. La Paix par le Droit va interrompre ses activités pacifistes, l'association avait néanmoins toujours soutenu la défense nationale. Mais sa revue va continuer à paraître sous la rédaction de son président Théodore Ruysen qui n'avait pas été mobilisé comme Lucien le Foyer, Jules Puech et beaucoup d'autres hommes du mouvement de la paix.

Quant à la Ligue des Droits de l'homme, elle avait les années qui ont précédé la guerre plus ou moins adopté la ligne de la Paix par le Droit, le pacifisme patriotique modéré. Au printemps 1913 la Ligue a protesté contre le projet de loi de trois années de service militaire, la considérant comme inutile. La loi est néanmoins votée en juillet la même année. Mais quand la patrie est attaquée en 1914, la Ligue met son organisation au service de la nation. Une lettre du comité central aux sections le 10 novembre 1914 accusait l'Allemagne d'avoir violé la neutralité belge et les droits de la population civile. La position de la Ligue est fixée par l'article de son vice-président Victor Basch, publié en mai 1915, « La guerre et le Droit ». La responsabilité du conflit était celle de l'Allemagne et de l'Autriche. La Ligue des Droits de l'homme s'engageait dans la défense patriotique.

6.2 Le défi d'une journaliste indépendante

La vie professionnelle de Séverine sera dans les années à venir très difficile. Le tirage des journaux vont baisser presque immédiatement à cause de leurs difficultés financières (le prix du papier était en hausse) et à cause du manque de personnel (dans les imprimeries et dans les services). Puis il y avait la censure qui surveillait globalement la presse française. Quant aux directeurs des journaux ils se sont ralliés tous à l'Union sacrée en 1914. « On ne trouverait pas, dans la masse de journaux de l'époque, l'expression de la moindre réticence ; tous, au contraire, exaltèrent, en termes souvent enthousiastes, la solidarité retrouvée devant l'ennemi.»²⁴² La censure est établie immédiatement, selon un plan préparé à l'avance. Les autorités militaires avaient le droit de suspendre ou d'interdire toute publication périodique qu'ils trouvaient suspecte et les directeurs de la grande presse n'ont pas protesté contre l'établissement d'un Bureau de la Presse qui allait contrôler le respect de la loi.

²⁴¹ Ibid.

²⁴² Claude Bellanger, p.408

Les grands journaux ont fermé leurs portes encore une fois à la libre penseuse et pacifiste Séverine dont l'activité journalistique va baisser radicalement.²⁴³ Les pacifistes font objet d'une surveillance étroite dès 1914. La censure devait « surveiller tout ce qui pourrait sembler une propagande pour la paix ». ²⁴⁴ Séverine était aussi surveillée de près par un agent de police de la préfecture de Paris. Sa correspondance était aussi probablement saisie. Elle n'écrivait que pour de petits journaux qui ne pouvaient pas payer au même niveau que les grands. Pire était que ces journaux souvent fussent saisis par la censure et aient dû suspendre toute activité.

Selon Sandi E. Cooper Séverine était la première des anciens pacifistes à prendre « a more militante anti-war posture »²⁴⁵ C'était visible le 28 novembre 1915 quand elle a parlé pendant une grande manifestation au Trocadéro à Paris organisée par la LDH à la mémoire de l'Anglaise Edith Cavell. Cette l'infirmière de la Croix Rouge de Belgique a aidé des centaines de soldats alliés à s'évader aux Pays-Bas. Emprisonnée par les Allemands elle a été condamnée à mort pour haute trahison. La LDH a protesté contre « la barbarie allemande » et les prétendues « lois de la guerre ». Le couple présidentiel, des ministres, des ambassadeurs, des hauts fonctionnaires étaient présents au Trocadéro. Dans ses mémoires le président Poincaré a noté : « Discours sobre et touchant de Ferdinand Buisson, discours un peu emphatique, mais élevé de Séverine, discours très remarquable de Painlevé. »²⁴⁶

Une chronique de Séverine de cette première année de la guerre vaut un commentaire. Il s'agit de « Les vieux Parents » publié dans *La France de Bordeaux*²⁴⁷ dans lequel elle décrit le sort triste par le suicide de vieux paysans, « qui ne savent plus comment vivre, parce que le fils est parti, parce que le fils est mort. »²⁴⁸ Pendant une guerre, dit Séverine, tout l'effort « s'est concentré sur l'élément vivace, producteur et reproducteur – quant à l'avenir » et les vieux semblent exclus de toute solidarité et d'appui.

En 1917 elle a commencé à collaborer, avec Louise Bodin, dans *La Voix des femmes*, un journal qui voulait propager le féminisme et le socialisme pacifiste. Mais la censure était

²⁴³ Séverine réussira à publier quelques articles dans *La France du Sud-Ouest, La Vie féminine, Le Journal du Peuple* et *La Vérité*.

²⁴⁴ Cité par Jean Michel Guieu : « Pour la paix et la Société des Nations », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2006/2 (n°222) p.89

²⁴⁵ Sandi E.Cooper, p.201

²⁴⁶ Cité par Emmanuel Naquet dans sa thèse, p.367, note 2056

²⁴⁷ *La France de Bordeaux*, 11.10 1915, « Les vieux Parents »

²⁴⁸ Ibid.

efficace, les pages ressemblent, comme disait Séverine, à de la « dentelle sur un drap de mariée »

6.3 La Société d'études documentaires et critiques sur la guerre

Quelques ligueurs et anciens pacifistes s'inquiétaient de plus en plus des événements au front et du manque d'informations. Le 23 janvier 1916 est formée la Société d'études documentaires et critiques sur la guerre, à l'initiative de Mathias Morhardt,²⁴⁹ ancien secrétaire général de la LDH, l'économiste Charles Gide, le philosophe Michel Alexandre, la féministe et pacifiste Jeanne Halbwachs et le syndicaliste Georges Demartial. Le but de la société serait « l'examen des origines et des conséquences d'ordre diplomatique, économique et moral de la guerre de 1914».²⁵⁰

Séverine a assisté à la réunion constitutive de cette société dont il existe un compte rendu extraordinaire. Une des femmes du groupe « les dames de la rue Fondary »²⁵¹ Marie-Louise Puech-Milheu, a participé à la réunion qui a regroupé environ soixante ligueurs. Dans une lettre à son époux, Jules Puech, secrétaire de la Paix par le Droit, à l'époque soldat au front, elle raconte ce qui s'est passé à la réunion. L'atmosphère était très émouvante. Plusieurs orateurs sont obligés de s'arrêter étant au bord des larmes et le public a pleuré par sympathie. « Je n'avais jamais vu une séance aussi lacrymatoire, c'était même exagéré car on en pouvait conclure que tous ces gens étaient des sensiblaris, obéissant à des motifs de sensibilité au lieu de conserver le sang-froid raisonné nécessaire pour le travail qu'ils veulent entreprendre,»²⁵² dit Madame Puech-Milheu, visiblement choquée. Séverine aussi a parlé avec émotion, mais selon l'observatrice, sans être entraînée.

²⁴⁹ Mathias Morhardt était secrétaire général de la LDH de l'été 1898 à 1911, puis à différentes périodes il a été membre du Comité central, et membre honoraire de 1936 à 1939.

²⁵⁰ Cité par Emmanuel Naquet dans "La société d'études documentaires et critiques sur la guerre. Ou la naissance d'une minorité pacifiste au sein de la Ligue des Droits de l'Homme." In : *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 1993, n° 30. pp.6-10, note 12

²⁵¹ Voir chapitre 4.3

²⁵² « Compte rendu de la réunion constitutive de la Société d'études documentaires et critiques sur la guerre de 1914 du 23 janvier 1916 » Extrait de la correspondance entre Marie-Louise Puech-Milheu à Paris et son mari Jules Puech, sur le front, simple soldat dans un régiment d'infanterie. Publiés par Rémy Cazals, " Regards critiques sur la Grande Guerre en 1916" le 25 mars 2014 sur le site, <http://centenaire.org/fr/espace-scientifique/societe/regards-critiques-sur-la-grande-guerre-en-1916>

« Elle a rappelé l’Affaire Dreyfus et a constaté l’analogie avec ce qui se passe actuellement. Il y a 18 mois qu’elle ne trouve pas un journal pour imprimer ce qu’elle écrit. Elle a flétri le régime sous lequel nous vivons et demandé qu’on reprenne le programme de 1898 : La lumière, la justice, la vérité, en rappelant la fable du miroir de la vérité, brisé, et dont les hommes n’ont jamais qu’un morceau dont ils se contentent au lieu de reconstituer le miroir. Elle a terminé par quelques-unes de ses phrases emballées en assurant que nous aurions cette vérité malgré les hommes, malgré les gouvernements, malgré la guerre. »²⁵³

Les membres de la société formaient un ensemble hétérogène, mais dans le comité directeur dont Séverine était un des neuf membres, la majorité était pacifiste.²⁵⁴ Ce petit groupe de ligueurs qui avaient différentes raisons pour refuser la guerre, a été l’objet d’études relativement récentes entre autres par l’historien Emmanuel Naquet dans sa thèse de doctorat et dans ses articles, et de Christophe Prochasson dans son livre *Les intellectuels, le socialisme et la guerre (1900-1938)*. Ils montrent comment la Société, qui au début était un lieu ouvert où des gens de convictions diverses pouvaient se rencontrer, s’informer et échanger leurs opinions, a évolué vers un pacifisme radical, surtout sous l’influence de Michel Alexandre et de sa femme Jeanne Halbwachs. Les brochures et les articles de Romain Rolland et les journaux pacifistes sont vendus dans les réunions, les thèmes abordés se sont multipliés et les tensions entre les ligueurs les plus modérées et les pacifistes se sont amplifiées. Les divergences étaient trop sérieuses pour que Victor Basch et d’autres ligueurs continuent à fréquenter ces réunions. Les conférences de la société « se font écho », dit Naquet, « et répètent à l’infini les mêmes thèmes : la situation internationale passée et présente, les impérialismes anglais et russe, les méthodes et dogmes diplomatiques sont étudiés ».²⁵⁵

²⁵³ Ibid.

²⁵⁴ Les membres du comité directeur étaient : Mathias Morhardt, secrétaire général, Michel Alexandre, secrétaire, Séverine, Oscar Bloch, Georges Demartial, Gustave Dupin, Charles Gide, André Le Trocquer, le marquis de Villeneuve, ancien député de Corse.

²⁵⁵ Emmanuel Naquet : « La société d’études documentaires et critiques sur la guerre. Ou la naissance d’une minorité pacifiste au sein de la Ligue des Droits de l’Homme ». In : *Matériaux pour l’histoire de notre temps*, 1993, n° 30. pp.6-10

En novembre 1916 le conflit est porté devant le congrès de la Ligue des Droits de l'homme, le premier congrès convoqué après le début de la guerre. Le compte rendu n'est pas publié dans le *Bulletin (BOLDH)*, mais plus tard dans la collection *La Bibliothèque de Guerre*.²⁵⁶

Dans l'après-midi du premier jour la question générale à l'ordre du jour était « les conditions d'une paix durable ». Une proposition avait été élaborée par un comité sous la présidence de Charles Richet et Gabriel Serailles. Michel Alexandre a ouvert la séance avec une présentation d'un contre-projet : l'arbitrage immédiat pour terminer la guerre. Il a terminé son allocution par une déclaration qui reprenait la même proposition signée par les membres du comité directeur de la Société d'études documentaires et critiques sur la guerre, dont Séverine. Les anciens pacifistes, de Ferdinand Buisson à Charles Richet, ont attaqué la déclaration d'Alexandre. L'arbitrage supposait, selon eux, un terrain du droit qui n'existait pas pour le moment. Les institutions internationales qui pouvaient garantir la paix qu'on a proposée sans cesse, n'étaient pas établies. Pour en finir avec les conflits et les guerres il fallait attendre une juridiction internationale, une Société des Nations. L'arbitrage facultatif serait dangereux, il devrait être obligatoire et soutenu par une force armée internationale, disait Richet. Théodore Ruysen de la Paix par le Droit a proposé un compromis entre les deux projets.

Séverine a pris la parole et les tensions sont montées quand elle a développé ses points de vue pacifistes sur le conflit, mais aussi sur le rôle de la Ligue et des ligueurs issus des combats de l'Affaire Dreyfus. Son discours a été interrompu par de vifs applaudissements. « Nous fûmes une poignée, une poignée d'hommes et de femmes qui résolurent d'aller à l'encontre de cette opinion et nous pouvons dire le mot (on l'osait alors !) de toute la Patrie française. (Vifs applaudissements) ». Elle a parlé de Jaurès, de Pressensé et tant d'autres qui avaient défendu l'homme à l'île du Diable, bien qu'ils fussent « traités d'agents de l'étranger ». Il s'agit plus d'un isolé, « c'est de toute une humanité, dolente et meurtrie: les nôtres, les autres, tués et pas par centaines, pas par milliers, mais par millions ! » Et elle continue à comparer comme elle le fera maintes fois les années suivantes, les premiers dreyfusards et le petit groupe de pacifistes.

« Ce que je sais, c'est que nous voici de nouveau une poignée de gens destinés à être calomniés et méconnus, comme le furent les fondateurs de la Ligue, il y a dix-huit ans que nous marchons à de dures épreuves, mais par les mêmes voies qui jadis nous

²⁵⁶ *La Bibliothèque de Guerre*. « Le Congrès de 1916 de la Ligue des Droits de l'Homme » Compte rendu sténographique 1-2.11,1916

conduisirent je répète exprès les noms de notre triple but à la Vérité, à la Justice, à la Lumière. On ne se guérit pas de ces folies-là. (Applaudissements.) On ne se guérit pas de la passion du scrupule. Et nous avons pris pour jamais, lors de l'affaire Dreyfus, il faut nous le pardonner, le goût d'être toujours des minoritaires, et aussi le goût des hardiesses qui nous valent l'honneur de l'impopularité! (Vifs applaudissements). »²⁵⁷

Puis Séverine a évoqué les souffrances de la guerre :

« Pensez que chaque minute sonne un glas, que chaque heure, chaque journée, coûte d'innombrables existences...tandis qu'ici nous délibérons, pour savoir à quel temps reporter l'arbitrage, qui risque de s'exercer, peut-être alors, dans un immense cimetière, dans un monde dépeuplé ! (Applaudissements répétés, quelques interruptions, mouvements divers.)»²⁵⁸

Il faut remarquer que Séverine dans son discours touchant ne voulait pas parler au nom de toutes les femmes. « Je ne représente ici que celles qui pensent comme moi. Il est des femmes belliqueuses. N'allant pas au combat, je ne reconnais pas le droit d'y pousser les autres (Vifs applaudissements) ». ²⁵⁹

L'avocate Maria Vérone, membre du Comité central et une des « femmes belliqueuses » dont Séverine a parlé, s'est dite d'accord avec « notre grande amie Séverine » en principe, mais a jugé la proposition d'arbitrage immédiat sans valeur pratique et irréalisable. Elle a répété les arguments du Comité central pour établir une Société des Nations après la victoire. Le débat a continué dans une ambiance tendue, sans que les positions déjà prises par les différents conférenciers aient changé. Vérone s'est sentie attaquée par Séverine pour avoir « trahi » les principes de la LDH, l'autre s'est énervée parce que Vérone a utilisé le mot « traître » : « Personne n'a dit ce mot. Me l'attribuer pour pouvoir le réfuter est artifice de prétoire que je n'admettrai pas ici. Je n'ai jamais prononcé le mot de « traître », je n'y ai même pas songé. »

Le débat entre les deux femmes reprendra au congrès suivant.

²⁵⁷ *La Bibliothèque de Guerre.* "Le Congrès de 1916 de la Ligue des Droits de l'Homme," Compte rendu sténographique 1-2.11,1916, p.106

²⁵⁸ *Ibid.*, p. 107

²⁵⁹ *Ibid.*

6.4 La surveillance des pacifistes

La Préfecture de police de Paris surveillait, comme nous avons dit, les pacifistes minoritaires. Et quant à Séverine, la sexagénaire, l'agent de police a noté qu'elle se rendait aux réunions de la Société d'études documentaires de la guerre à l'hôtel des Sociétés Savantes et ce qu'elle a dit au congrès de la Ligue des Droits de l'homme le premier novembre 1916. La police a noté qu'elle a parlé à la réunion de la 3^e section de la LDH du XIX^e arrondissement où il y avait 19 personnes dont 2 femmes. D'après le compte rendu du congrès de novembre elle a pris la parole pour supplier les congressistes de faire un effort pour mettre fin à la guerre, et elle a répété la comparaison des premiers dreyfusards minoritaires et les courageux pacifistes. Puis à la réunion de la Société le 11 février 1917, elle a selon l'agent de police, parlé de l'Alsace-Lorraine et a dû dire que « l'Alsacien ne tient qu'à une chose : rester Alsacien sans être ni allemand ni français ».²⁶⁰

La censure et l'interdiction des réunions politiques suscitaient la nervosité des pacifistes. Ils invitaient maintenant à des fêtes privées auxquelles il fallait avoir une carte d'invitation pour entrer. Un rapport de police du 20 avril 1917 parle d'une fête privée qui aurait eu lieu le 22 février et qui aurait été présidée par Séverine. « En réalité la fête n'aura pas de privé que le nom, attendu que les cartes d'invitation sont tout à fait impersonnelles, qu'elles sont distribuées par paquets dans les réunions syndicales et anarchistes et envoyées dans les mêmes conditions aux militants de l'opposition »,²⁶¹ dit l'agent de la police. Il estime « en raison de la présence de Séverine » que les assistants seraient relativement nombreux : 200 personnes.²⁶²

La Société attire maintenant les pacifistes de plusieurs tendances. Durant le printemps 1917 les controverses et les débats deviennent de plus en plus intenses. Les thèmes abordés sont entre autres la révolution russe, les mutineries des soldats et l'intervention américaine. La Préfecture de police s'inquiète du mélange de « bourgeois libéraux et socialistes, francs-maçons ou protestants, croisant quelques ouvriers syndicalistes révolutionnaires et quelques

²⁶⁰ APP, Dossier Alphonse Aulard et Séverine, Rapport 12.02.1917

²⁶¹ Ibid.

²⁶² Ibid. En fait, c'était un argument développé par e.a.Th. Ruysen avant la Grande Guerre que si l'Alsace-Lorraine obtenait un statut particulier, on pourrait éviter le conflit. Par ailleurs des anciens pacifistes proposaient aussi d'organiser un référendum. Tout cela est violemment rejeté comme antipatriotique.

anarchistes ». ²⁶³ La séance prévue le 21 juillet 1917 est suspendue et le 7 novembre, toutes les activités de la Société sont interdites. Mais le comité directeur a réussi à convoquer une assemblée qui a décidé de continuer en clandestinité. En effet « l'activité de la société se fonde et se confond alors souvent avec d'autres mouvements ou mouvances pacifistes ». ²⁶⁴

Séverine, par exemple, se solidarisait aussi avec les femmes pacifistes qui sur l'initiative de Gabrielle Duchène se réunissaient rue Fondary . L'agent de police a aussi noté que quand elle a assisté à la réunion publique organisée par le Comité intersyndical d'action contre l'exploitation de la femme, ²⁶⁵ le 12 février 1917, à la Bourse central du travail ²⁶⁶, elle avait, devant 800 personnes (dont 600 femmes), rendu « hommage à Mme Duchène pour la lutte qu'elle soutient depuis tant d'années pour l'émancipation de la femme. Elle parle ensuite des revendications féministes et termine en invitant les femmes à venir au sein des organisations ouvrières ». ²⁶⁷

6.5 La révolutionnaire

Une autre raison pour la police de surveiller Séverine était son engagement plus ouvertement socialiste. Séverine avait été très enthousiasmée par la révolution russe en février 1917 et l'exaltait dans les journaux. ²⁶⁸ Le 1^{er} avril la Ligue des Droits de l'homme a organisé une réunion imposante en honneur de la Révolution avec les orateurs Victor Basch, Alphonse Aulard, Victor Bérard, Émile Vandervelde et Séverine. Le public était bruyant, les orateurs ont été interrompus. Mais l'agent de la Préfecture de police a noté que Séverine « dès son apparition à la tribune eu (sic !) l'objet de chaleureuses ovations. Elle espère que la révolution russe procurer (sic !) ses effets en Allemagne et installera la république dans tous les États où elle n'existe pas. Elle est vigoureusement applaudie ». ²⁶⁹ Selon Bernard Lecache le discours de Séverine, ou plutôt « l'hymne émouvant à la Révolution russe » « était inoubliable ». ²⁷⁰

²⁶³ Emmanuel Naquet: "La société d'études documentaires et critiques sur la guerre. Ou la naissance d'une minorité pacifiste au sein de la Ligue des Droits de l'Homme". In : *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 1993, n° .30.pp.6-10

²⁶⁴ Ibid., p.9

²⁶⁵ Comité créé à l'initiative des pacifistes Louise Saumoneau et Hélène Brion

²⁶⁶ Durant l'année 1917, 694 grèves affectent l'économie de guerre; elles sont menées essentiellement par des femmes et de jeunes hommes.

²⁶⁷ APP, Dossier A.Aulard et Séverine, rapport 12.02.1917.

²⁶⁸ Selon Lecache elle a publié des articles exaltant la Russie dans *Le Journal du Peuple, Le Pays et La Vérité*. Lecache,p.217

²⁶⁹ APP, Dossier Alphonse Aulard et Séverine, rapport 1^{er} avril 1917

²⁷⁰ Lecache,p.217

L'engagement de Séverine pour la paix et l'espoir que le socialisme international mettrait fin à la guerre, a sans doute joué un rôle décisif quand elle s'est inscrite pour la première fois dans un parti politique, la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO) en 1917.

Le 14 août 1917 l'agent de police a rapporté qu'à la réunion tenue la veille par la 9^{ème} section de la Fédération socialiste de la Seine, Boris Souvarine a annoncé que la citoyenne Séverine « a sollicité son adhésion à la section et payé ses cotisations. Il estime qu'il n'y a pas lieu de soumettre son adhésion à la Commission exécutive, la citoyenne Séverine étant bien connue de tous les militants.»²⁷¹ Séverine qui autrefois avait juré de ne jamais adhérer à aucun parti politique, est devenue une militante passionnée.

Séverine a poursuivi son activité de plus en plus ouvertement pacifiste et « révolutionnaire » dans les réunions sous couverture de fêtes familiales ou de concerts artistiques comme le 4 mars 1918 un concert artistique au bénéfice de l'orphelinat ouvrier. Environ 800 personnes ont assisté dans la salle J.Jaurès à la « Bellevilloise », 23 rue Boyer. L'agent de police écrit : « Elle s'insurge contre ce qu'elle appelle les chinoiseries de la Préfecture de Police, du Ministère de l'Intérieur et de la Censure, lesquels ont tout fait , dit-elle, pour empêcher que la fête ait lieu. Puis elle remercie les personnes présentes d'avoir compris les circulaires et notes passées dans les journaux et d'être venues en aussi grand nombre à cette fête sociale, donnée au bénéfice de l'enfance. »²⁷² Selon le rapport elle a parlé de l'esprit guerrier que les enfants apprenent à l'écoles et par les jouets belligieux comme « les petits soldats de plomb » « Elle engage les prolétaires à résister à cet asservissement, de façon à pouvoir conserver leur idéal et le réaliser un jour, qui d'après elle, est peut-être proche (...) Elle a quitté la salle au milieu des applaudissements et des ovations ».²⁷³

6.6 Société des Nations ou arbitrage ?

Revenons à la Ligue des Droits de l'homme. Le congrès de la LDH de novembre 1917 est préparé par une série d'études sur l'organisation d'une future Société des Nations. Les controverses de l'année précédente continuent avec force et avec les mêmes antagonistes. « Le débat, l'on s'en doute, se fixe encore sur le moment de l'arbitrage – pendant le conflit ou l'après-guerre, sur l'espace de la Société des Nations avec ou sans les neutres - et peut à

²⁷¹ APP, Dossier Alphonse Aulard et Séverine, rapport 14.08 1917

²⁷² APP, Dossier Alphonse Aulard et Séverine, rapport 04.03 1918

²⁷³ Ibid.

l'occasion s'élargir à d'autres considérations, d'autant plus que les projets annexes se multiplient. »²⁷⁴ Dans son allocution Séverine a parlé au nom du groupe minoritaire :

« Quant à la Société des Nations, je répèterai ce que j'ai objecté à notre vénéré Président : Les nations, ont-elles voix au chapitre en ce moment ? Société des États, oui. Quel est le peuple actuellement libre d'exprimer sa volonté ? Celle du peuple français. ? Est-ce que tous les moyens d'exprimer ce qu'il pense ne sont pas abolis ? Pas davantage, et pour les mêmes raisons, nous ne connaissons le vouloir des autres peuples. Société des États, oui ; mais Société des Nations ! L'heure n'en a pas encore sonné. Cependant on discute le choix entre la Sociétés des Nations et l'Arbitrage. L'Arbitrage, c'est une solution dès longtemps poursuivie, savamment étudiée et déjà instaurée dans la pratique. J'ai entendu ce mot, pour la première fois, prononcé par Frédéric Passy, puis par Jaurès, par Francis de Pressensé, par Quillard, par tous ceux que nous avons suivis jadis, dans les voies bénies de la Paix.

(...) l'Arbitrage nous semblant le moyen indispensable pour atteindre à la Société des Nations et en permettre l'élaboration. Nous ne sommes pas opposés à la Société des Nations, bien au contraire. Tout ce qui a été dit à cette tribune, à son propos, nous l'accueillons, nous l'approuvons seulement, nous avons cette terreur, un peu justifiée, puisque ce débat nous l'avons eu l'année dernière, que nous pourrions le recommencer l'an prochain, l'an d'ensuite (...) nous discutons – et les gens meurent ! »²⁷⁵

Le discours de Séverine est interrompue par un débat entre elle et l'un des ligueurs (et l'ancien pacifiste) M.G.A Hubbard, qui a porté sur la démocratie ou l'absence de celle-ci en France comme en l'Allemagne.²⁷⁶ Séverine a parlé avec « des accents de passion plus que de raison » dit Emmanuel Naquet et cite ce passage :

« Nous connaissons ce terrible chant de guerre, nous le connaissons. Depuis trois ans, nous l'entendons retentir à nos oreilles ; même les gens de l'Académie sont descendus pour l'entonner. Mais il ne se berce pas de la vieille misère humaine, celui-là, et vous

²⁷⁴ Naquet, thèse de doctorat, p. 409

²⁷⁵ *BOLDH*, 1^{er}-15 Juin 1918, n° 11-12 p, 349-355

²⁷⁶ Séverine a fait référence aux voix étouffés aussi en Allemagne ; Rosa Luxembourg, Clara Zetkin et Karl Liebknecht.

qui l'approuvez, vous qui lui trouvez des excuses, et en reprenez le refrain, vous ne savez pas ce qu'en pense le peuple (Vifs applaudissements.) »²⁷⁷

Mais Séverine a surtout critiqué la passivité de la Ligue par rapport à la censure, la surveillance de la correspondance privée et des individus, l'injure faite à la liberté de la pensée. Nous notons encore une fois comment elle rhétoriquement compare la situation des pacifistes minoritaires avec celle du premier groupe de dreyfusards :

Remarquez-le, tous les succès vont à qui flatte l'esprit public. Quand a été posé le problème de la guerre et que nous nous sommes trouvés, comme dans l'affaire Dreyfus, en face de ce dilemme : ou suivre ce qui avait été l'idée maîtresse de toute notre vie, et assumer de nouveau un sévère et douloureux devoir – ou suivre le courant, et récolter la faveur publique, eh bien, si nous avons austèrement choisi le côté de l'impopularité du soupçon, de la haine, quelques fois même de la misère, nous méritons le respect, puisque nous avons opté pour ce qui était le moins enviable parmi les biens humains (vifs applaudissements.)²⁷⁸

La déclaration finale du congrès était presque identique à celle qui a été présentée par le Comité central de la Ligue. Elle a été votée, contre 19 voix. Le congrès a donné mandat au Comité central d'activer une propagande en France et hors de France pour préciser et répandre l'idée d'une Société des Nations, mais pas avant que les Alliés n'aient remporté la victoire.²⁷⁹

Mais la minorité, dont Séverine, s'est sentie découragée par l'agressivité qu'avait montrée le Comité central contre ses propositions et ses tentatives de réduire la critique unanime de l'Allemagne. Un groupement minoritaire s'est formé comme une fraction à l'intérieur de la Ligue.²⁸⁰ Durant le printemps 1918 une circulaire signée un « Comité d'initiative » annonçait « la formation d'un groupement de protestation et d'action ». Il s'agit surtout d'une critique du Comité central pour avoir dissimulé des propositions de paix. Le Comité central s'est enfin décidé à donner une place à la voix de l'opposition.

²⁷⁷ Ibid. et Naquet, p. 409

²⁷⁸ *BOLDH*, 1-15 Juin 1918, n° 11-12 pp, 349-355

²⁷⁹ « La motion sur l'organisation de la SDN votée par le congrès des 1^{er} - 3 novembre 1917 ». Annexe 9, p. 1039

²⁸⁰ La plupart issues de la Société d'études documentaires sur la guerre.

6.7 Après la guerre

Après la guerre, au congrès de la LDH les 8-9 décembre 1918, huit sièges qui étaient vacants, sont maintenant tenus par les pacifistes. Séverine est donc élue avec l'historien Alphonse Aulard, le président de la fédération girondine Léon Baylet, le syndicaliste Marcel Bidegarray, le député socialiste Marcel Cachin, l'universitaire Charles Gide, le député socialiste Marius Moutet, le journaliste Gaston Veil et madame Aline Ménard-Dorian.²⁸¹ Séverine occupera cette position jusqu'à sa mort en 1929. Le 9 décembre, le dernier jour du congrès, le Comité central s'est décidé à organiser une réunion publique à Paris. Elle a été une catastrophe. Bien que Séverine que la foule a entendu parler sans interruptions, ait demandé « indulgence » et « amitié » pour les braves gens du Comité central, les tumultes et les huées sont si forts qu'il a fallu suspendre la réunion.

À partir de janvier 1919 le groupe de fraction a continué à diffuser sa propagande au nom de la LDH. Mais Séverine n'a plus soutenu ses activités fractionnistes.²⁸²

« La plaie de la Grande Guerre ne se ferme pas en 1919 », dit Naquet, « elle demeure ouverte et dépasse les blessures individuelles alors que le groupement minoritaire semble disparaître. »²⁸³ Les questions liées aux problèmes des origines de la guerre et aussi la participation de la Ligue à l'Union sacrée sont reparus à chaque congrès dans les années vingt.²⁸⁴ En 1920 le vice-président et plus tard président, Victor Basch, émet des critiques contre les conditions imposées à l'Allemagne après la guerre puis la LDH se prononce vigoureusement contre l'occupation de la Ruhr. Au congrès national 1921, après plusieurs heures de débats, Séverine a appelé « au scrupule de la conscience » et a proposé la suppression de la phrase « la responsabilité primordiale de l'Allemagne » de la résolution proposée.²⁸⁵ En 1923 la Ligue prend position pour l'entrée de l'Allemagne dans la Société des Nations. Peu à peu elle reprend aussi le pacifisme juridique et lorsque la Ligue internationale des Femmes pour la paix et la liberté a organisé une grande réunion publique le 28 novembre 1922, Ferdinand Buisson, Victor Basch et Paul d'Estournelles de Constant participent comme envoyés de la LDH.

²⁸¹ Aline Ménard-Dorian a été vice-présidente de la LDH de 1922 à sa mort 1929.

²⁸² Naquet : Thèse de doctorat, p. 416

²⁸³ Ibid., p. 427

²⁸⁴ Madeleine Rebérioux : « Trois conflits qui déchirèrent la LDH » *Supplément au n° 128 d'Hommes & Libertés*. (octobre-novembre 2004)

²⁸⁵ Naquet : Thèse de doctorat, p. 447

Séverine continue son engagement pacifiste en dehors de et à l'intérieur de la LDH après la guerre et elle ne quittera jamais la Ligue malgré des opinions divergentes et des controverses avec les hommes du bureau et du Comité central. L'éclatante preuve de sa fidélité sera sa démission spectaculaire du Parti communiste en 1923 quand elle s'est sentie sommée par le IV^e Congrès international de Moscou de quitter la Ligue (voir plus loin)

À la scission du Congrès de Tours en 1920 Séverine avait suivi la majorité de gauche, le nouveau parti communiste (PCF) lié à la Troisième Internationale communiste.

L'Humanité, qui est devenu l'organe du PCF, avait les bras ouverts pour « notre chère et grande Séverine ». Elle se pliait à la discipline du parti et luttait contre la répression politique de ses camarades. Aux meetings elle était maintenant l'oratrice qui jouait le rôle de la grand-mère de la révolution et elle a comme nous avons déjà mentionné, été le témoin-vedette aux procès de la pacifiste Hélène Brion et à ceux de Boris Souvarine et de Fernand Loriot, les deux derniers ayant été arrêtés pour leurs activités révolutionnaires. « Elle continue vaillamment son activité de vieille militante néophyte, intervenant chaque fois qu'il le faut, acceptant d'être utilisée à toute fin », dit Évelyne Le Garrec.²⁸⁶

Maintenant c'est la grand-mère et « le témoin-ambassadeur » qui demande une récompense pour les quarante années de travail au service du peuple : « Du pain pour les Russes ! Faites-le pour vous, pour eux, pour moi ! C'est la récompense que je souhaite, le cadeau que j'ambitionne. Exaucez votre vieille amie ! »²⁸⁷ Lorsque Fridtjof Nansen le 17 février 1922 a donné une conférence au palais du Trocadéro en faveur des Russes affamés « notre chère Séverine » était à la table derrière Nansen, écrit *l'Humanité*.²⁸⁸

Mais l'adoration de Séverine ne durera pas. Elle a provoqué plusieurs de ses camarades avec ses articles exaltants sur Olympe de Gouges, Hubertine Auclert et Paule Minck, mais le pire était sa louange des femmes bourgeoises du mouvement féministe comme Maria Deraisme, Clémence Royer, Maria Pognon et Marguerite Durand. Néanmoins c'est de Moscou et du IV^{ème} Congrès international ouvrier socialiste que la critique fondamentale va venir. Le parti français est incité à s'épurer des intellectuels qui étaient membres soit de la franc-maçonnerie, soit de la Ligue des Droits de l'homme.

²⁸⁶ Évelyne Le Garrec : *Séverine. Une rebelle*, Éditions du Seuil, 1982, p.275

Anatole France et Séverine sont les premiers à annoncer qu'ils vont choisir la LDH aux dépens du Parti communiste. Le 27 janvier 1923 Séverine publie son explication « Les propos d'une excommuniée » dans le journal *L'Ere nouvelle*.

« Quant à la Ligue des Droits de l'Homme, à laquelle j'appartiens depuis plus de vingt ans, je la concède plein de défauts, mais non moins remplie de vouloir à bien faire. Elle est faillible, étant humaine, elle tâtonne, se méprend, a peur d'aller trop vite, d'aller trop loin, de faire cabrer de timides adhérents... Seulement elle eut, durant la guerre – alors que tant de « purs » d'alors et d'aujourd'hui s'alliaient à l'action militaire – le courage de vouloir rester isolée ; de refuser d'entrer dans l'Union des Grandes Associations, et de permettre, au Congrès de 1917, en pleine catastrophe, à des pacifistes estimant que la défense de la paix doit surtout être prise pendant qu'elle est bannie, d'émettre énergiquement des idées alors subversives et dangereuses. »

La réponse vient de Louise Bodin, maintenant rédacteur de *l'Humanité* dans une « Lettre ouverte à Séverine » le 12 février. L'article porte l'empreinte de l'affection qu'avait ressentie le milieu communiste-socialiste pour la journaliste. « Séverine, que va faire Séverine ? » c'est une question qui s'est posée dans l'esprit des camarades après le verdict de Moscou. Bodin n'avait pas de problèmes à comprendre et accepter qu'Anatole France ait été excommunié. « Son dilettantisme anarchique, son scepticisme supérieur, ondoyant et divers et assez incertain dans ses manifestations, son ecclésiastisme nonchalant et précieux, le laissent tout à fait en dehors de nos doctrines et de nos luttes (...) ». Mais Séverine a bien servi le parti, on ne pouvait pas la comparer avec France et d'autres intellectuels du parti, dit Bodin et lui demande à reconsidérer son choix.²⁸⁹

C'est le même appel qu'a lancé Amédée Dunois dans *Le Bulletin Communiste*. Comme Louise Bodin dans *l'Humanité* il souligne que Séverine n'est ni excommuniée ni exclue, on lui a offert le choix entre le parti et la LDH. En outre, quand le parti a voulu s'épurer, ce n'était pas à elle qu'on a pensé.

« Quant à vous confondre, Séverine, avec le ramassis impur de ceux dilettantes, amateurs, arrivistes ou petits-bourgeois égarés - qui sont partis d'eux-mêmes ou qu'il nous a fallu exclure, aucun de nous n'y a jamais pensé. Car on vous connaît bien, Severine ! On sait ce que vous êtes, d'où vous venez, d'où vous allez. On vous a vue

²⁸⁹ *L'Humanité*, 10.02.1923

pendant la guerre : quand il y avait danger à se proclamer pacifiste, et que le pacifisme était un dur combat, vous étiez là, ardente et brave. On sait bien que vous êtes des nôtres *au fond*, et que votre raison, sinon toujours votre cœur, c'est à nous seuls qu'elle donne raison. On sait que si ça chauffe un jour, vous ne serez pas la dernière à accourir, pour prendre dans la mêlée, votre place près des communistes. Vous n'êtes pas pour rien la fille d'alliance de Vallès. »²⁹⁰

Mais Séverine ne reviendra jamais au PCF, elle reprend la qualité de membre de la SFIO. Louise Bodin et Amédée Dunois vont quitter le PCF en 1927 opposés à l'opposition à la direction soviétique du PCF.

6.8 La Société des Peuples

Revenons à la grande réunion pour l'Arménie en février 1920 où Séverine a fait un discours devant 1500 auditeurs au palais de la Mutualité. En plus de parler de l'Arménie elle revient comme souvent les années précédentes, au petit groupe d'hommes et femmes « résistants ». « Nous étions quinze à défendre l'Arménie à ce moment-là (...) ». ²⁹¹ Mais l'attention toute particulière, elle la concentre sur la liberté d'opinion et la lutte contre « tous ces intérêts qui se dressent toujours entre la Justice et la Liberté ». « Nous essayions à droite, à gauche, on faisait ce qu'on pouvait, on luttait de toutes ses forces, mais on ne pouvait pas également parler de la Pologne à cause de la Russie dans ce temps-là, on ne pouvait pas parler de l'Irlande à cause de l'Angleterre, des Indes à cause de l'Angleterre. On ne peut pas parler des crimes que commettent les peuples que lorsqu'il se trouve que ces peuples sont en antagonisme avec le nôtre. » Après les cinq sanglantes années de la guerre, elle dit que les mots Droit, Justice et Liberté ont été déshonorés par le pouvoir.

« Mais la guerre, rappelez-vous ce que l'on a dit aux hommes, de quelle façon on les a fait marcher : « C'est la dernière guerre, plus jamais de guerre, vous allez vous battre pour que vos enfants ne se battent plus » ; on a dit aussi : C'est la guerre de la Justice et du Droit ; c'est la guerre pour que les peuples aient désormais la liberté de disposer d'eux-mêmes. »

²⁹⁰ *Bulletin communiste*, no 6 1923 p.81-82

²⁹¹ « Pour l'Arménie indépendante », discours prononcé au Palais de la Mutualité, 26 février 1920 (une brochure)

« La liberté ! est-ce que vous ne sentez pas la part de rhétorique qu'il y a dans ces terribles mots. ? Nous voici réunis tous ici, pourquoi ? Pour défendre l'Arménie et qu'elle ait le droit de disposer d'elle-même. Alors, ces cinq ans de luttes, ces morts par millions dans toutes les nations, tout cet horrible cauchemar, alors, à quoi a-t-il servi ? sauf à la réparation d'une grande injustice, sauf à la rentrée de provinces évidemment arrachées par la violence ; alors tous ces peuples qui espéraient, attendaient ? »²⁹²

Et Séverine exprime encore une fois son scepticisme envers la Société des Nations, comme elle a fait au congrès de la Ligue des Droits de l'homme deux ans plus tôt. L'adepte de Vallès aurait préféré la Société des Peuples, entendu que ces peuples seront instruits :

« Quand ils auront bien la notion de tout ce qui se passe, quand ils verront enfin clair, quand ils iront au fond des choses, quand ils creuseront les questions plus avant, quand ils songeront à tout ce que représentent certains noms de par le monde, quand ils considéreront certaines fortunes et certains profits, je me demande s'ils ne comprendront pas qu'ils détiennent en eux toute la force et qu'il ne dépend que d'eux d'abolir tous les massacres, y compris celui de l'Arménie ? »²⁹³

Et elle termina son discours avec de grandes phrases dignes d'une candidate du prix Nobel de la paix :

« Je compte sur une Justice inscrite, sur une conscience populaire accrue ; j'espère en des choses qui ne pourront pas faire autrement que d'arriver et qui feront que toute la guerre, ses réserves, ses munitions, ses intrigues, ses profits, ses ambitions, ses crimes disparaîtront enfin dans une Justice et que toutes les nations seront libérées par elles-mêmes, par leurs voisins, par le sentiment de ce que l'homme peut quand il veut. Je compte que cette Justice arrivera et je compte aussi que rien au monde ne pourra l'entraver (applaudissements prolongés). »²⁹⁴

²⁹² Ibid.

²⁹³ Ibid.

²⁹⁴ Ibid.

7 Conclusion

Le point de départ de notre étude a été le fait singulier qu'une femme française, une journaliste connue sous son pseudonyme Séverine, a été proposée comme candidate au prix Nobel de la Paix au lendemain de la Grande Guerre. Sa vie dramatique a fait l'objet de plusieurs livres dont nous avons étudié les plus sérieux, mais sans y trouver une réponse satisfaisante à ce que nous avons choisi comme notre question principale : Comment expliquer que la femme nommée par ses biographes « la rebelle » ou « l'insurgée » est devenue une grande militante de la paix. Nous avons cherché à discerner l'itinéraire de Séverine vers le pacifisme en attachant de l'importance à des mouvements qui pour elle ont eu une influence décisive, surtout le dreyfusisme et le féminisme.

Nous avons découvert une personnalité extraordinaire qui malgré les possibilités restreintes que connaissaient les femmes à l'époque, a réussi à se faire distinguer comme une journaliste innovatrice et une chroniqueuse très sollicitée. Nous sommes d'accord avec les biographes de Séverine pour dire que ses premières années comme journaliste sous l'influence de Jules Vallès ont été cruciales. Il lui a appris le métier, mais plus que tout à oser prendre des positions indépendantes et à regarder avec scepticisme toute sorte d'attitudes dogmatiques, surtout celles des marxistes orthodoxes. Comme journaliste politique Séverine ne s'intéressait pas seulement aux faits actuels, elle pouvait aussi bien dénoncer l'injustice par des polémiques ou par des campagnes entêtées contre des personnalités du pouvoir. Elle a développé une écriture expressive que nous pouvons aujourd'hui juger dramatique ou même frôlant la sensiblerie, mais qu'il faut aussi comprendre comme une position journalistique archétypique, celle du « témoin-ambassadeur » comme dit Géraldine Muhlmann. Cette position de témoin et de représentante de la voix du peuple, elle l'a également orchestrée comme oratrice appréciée dans les rassemblements pour la paix avant la Grande Guerre et dans les années vingt.

Il y a plusieurs raisons pour lesquelles nous avons choisi de nous attarder sur l'Affaire Dreyfus. Nous avons pu observer comment l'engagement de Séverine s'est éveillé, comment elle a pris part au combat dreyfusard et quelles leçons elle en a tirées personnellement. Nous avons aussi vu comment les valeurs qui étaient en cause se sont cristallisées pour Séverine pendant les procès d'Émile Zola et celui à Rennes. Les notions « Vérité et Justice » ne seraient jamais pour elle un jeu sur des mots, mais des réalités toujours dignes d'être

défendues et qui ne souffrent d'aucune concession. En plus l'Affaire, dévoilant l'hypocrisie des autorités militaires, a renforcé sa méfiance à l'égard du patriotisme belliqueux qu'elle garderait toute sa vie. Pour Séverine la guerre représentait la plus grande des injustices. Évidemment la conséquence à tirer de l'Affaire était pour elle de continuer le combat pour une paix internationale de droit.

Séverine a, comme tous les dreyfusards, connu de nouvelles amitiés aussi bien que de nouveaux inimitiés, et elle a aussi ressenti le plaisir d'appartenir à un groupe de réfractaires se battant pour une cause juste. Sur ce petit groupe idéaliste et courageux, elle reviendra à maintes occasions dans les milieux pacifistes et surtout dans les réunions de la Ligue des Droits de l'homme où elle a reproché aux ligueurs d'avoir trahi les idéaux de l'époque de l'Affaire Dreyfus. Bien que minoritaire parmi les ligueurs patriotes, elle a peut-être réussi à semer des doutes sur certaines positions prises pendant la Grande Guerre. Quand on lui a offert une place dans le Comité central de la Ligue après la Grande Guerre, c'était peut-être une reconnaissance de ses convictions en même temps dreyfusistes que pacifistes ?

Néanmoins aux obsèques de Séverine à 1929, les louanges des ligueurs n'ont pas manqué.²⁹⁵ Henri Guernut, le secrétaire général de la Ligue, dans son beau discours « Elle fut nôtre — elle nous appartient » a souligné comment Séverine avait cultivé la position minoritaire, « Dès qu'une idée gagne la multitude, mon premier mouvement, c'est de douter, » aurait-elle dit, et Guernut continue :

« Ils n'étaient pas foule, rappelez-vous, ceux qui, en 1898, tenaient tête à l'illégalité et à l'erreur insolentes : Séverine en était.

Ils n'étaient point légion, en 1917, ceux qui refusaient d'imputer nos disgrâces à une tête irréprochable, décrétée de trahison: Séverine en était.²⁹⁶

Ils étaient encore moins nombreux à cette heure-là, ceux qui, dans l'ivresse du carnage, inclinaient vers la paix des vœux prochains : Séverine en était »²⁹⁷

²⁹⁵ Textes disponibles à la Bibliothèque Marguerite Durand : Dossier Séverine (Mort, obsèques, discours, coupures de presses) Le dossier contient e.a. nécrologies de Victor Basch, Marc Lengrand, Joseph Caillaux (discours sur la tombe de Séverine) Georges Pioch, Gabrielle Réval et Fernand Corcos.

²⁹⁶ Allusion au procès intenté par Clemenceau à Joseph Caillaux pour trahison. Séverine l'a défendu. Voir 15

²⁹⁷ Le discours a été publié dans *Les cahiers des Droits de l'homme*, 1929

Nous avons aussi étudié comment Séverine s'est comportée à l'égard du féminisme. L'hétérogénéité des idées était grande ainsi que les différentes positions prises par le mouvement féministe. Séverine a hésité au début à se mêler du combat pour le droit de vote, surtout à cause de son antiparlementarisme à l'époque, mais sur ce point elle a changé. Bien qu'elle ait fait de gros efforts pour le droit de vote, surtout en 1914, et qu'elle ait toute sa vie plaidé pour le droit des femmes à travailler et à être rémunérées à l'égal des hommes, elle n'a jamais été une figure de proue du féminisme organisé de la III^e République comme l'étaient Maria Vérone, Avril de Sainte-Croix, Cécile Brunshwig ou même Marguerite Durand, avec qui elle garderait toujours une amitié sincère malgré leurs divergences sur la guerre. Nous avons noté qu'aux moments difficiles de sa vie, Séverine a pu compter sur des réseaux féministes comme *La Fronde* et, pendant la Grande Guerre, l'hebdomadaire *La Vie féminine* .

Nous avons été frappé par la ressemblance des idées néo-malthusiennes et celles que Séverine avait avancées à un stade précoce dans ses chroniques qui portaient sur l'avortement. À notre avis c'est surtout la critique que les néo-malthusiens ont adressée aux natalistes et leur crainte de la dépopulation, qui avait trouvé un écho chez Séverine. Pour elle la propagande des natalistes n'avait d'autre but que d'obliger les femmes, surtout les ouvrières, à mettre au monde de la « chair à canon ». Elle est aussi retournée aux idées de « maternité consciente » et de « la grève des ventres » après la Grande Guerre quand toute propagande pour la limitation des naissances est interdite.

Dès 1899 Séverine s'est mise au service du mouvement de la paix, et elle va le faire avec l'énergie et l'enthousiasme qui lui étaient caractéristiques. Le combat pour Dreyfus, pour la justice de l'individu, pour le dévoilement des mensonges des autorités, le dégoût de l'Armée, sa sympathie pour les anarchistes et leur antimilitarisme, le néo-malthusianisme, toute cette confluence idéologique l'a conduite à chercher la compagnie des hommes et femmes qui plus tard sont appelés des pacifistes. Elle va les trouver dans la Ligue des Droits de l'homme, mais surtout dans les associations de paix.

Nous avons décrit les différentes associations qui prenaient part à ce qui faisaient parties de ce qu'on appelle « le pacifisme ancien » avant la Grande Guerre et l'activité de Séverine dans les différents groupes de la paix. Elle était une oratrice très demandée qui a su combiner la critique de la course aux armements et du nationalisme avec l'enthousiasme et l'espoir d'une paix du droit, ce que Lucien Le Foyer a souligné dans sa lettre au Comité Nobel en 1920.

Séverine s'est battue toute sa vie pour des groupes et des peuples opprimés. Nous avons surtout évoqué l'engagement de Séverine pour les Arméniens, avant et après la Grande Guerre.²⁹⁸

La Grande Guerre venue, Séverine n'a pas abjuré son pacifisme. Elle a dénoncé la propagande officielle et a protesté contre la censure. Étant surveillée par la police, elle a évidemment provoqué les autorités officielles et même ses amis dans la Ligue des Droits de l'homme par ses interventions passionnées. Elle a appartenu au petit groupe qui souhaitait que la France prenne l'initiative de l'arbitrage avant 1918.

L'idée d'un ordre juridique mondial a été discutée dans les milieux pacifistes d'avant-guerre, aussi dans les milieux socialistes, et comme nous l'avons vu par la Ligue des Droits de l'homme dès le congrès de novembre 1916. En fait la Ligue était « la première association à débattre publiquement des conditions d'une paix durable ».²⁹⁹ Après la guerre les anciens pacifistes, surtout ceux de la Paix par le Droit comme Lucien Le Foyer et Théodore Ruysen ont milité dans les associations favorables à la Société des Nations. Comme membre du Comité central de la Ligue à cette époque, Séverine semble, avant tout, avoir prôné la réconciliation. Elle était sceptique à l'égard de la SDN, et sur ce point il faut lui donner raison. L'idée d'une société universelle des nations, ouverte à tous les peuples ayant recours à l'arbitrage obligatoire et un régime de la force, comme l'avaient prévu les ligueurs, n'est pas réalisée.

C'est à l'époque où le débat sur la SDN était en constante évolution, que Lucien Le Foyer a proposé le nom de Séverine comme candidate au prix Nobel de la paix. Il aurait été intéressant de voir tous les documents joints à sa proposition, mais seulement les lettres de recommandation d'Anatole France, Romain Rolland et Camille Flammarion ont été conservées.³⁰⁰

²⁹⁸ Au congrès national de la Ligue des Droits de l'homme en 1917 elle fait un discours sur « les Droits politiques des indigènes en Algérie » et propose que l'instruction des musulmans en Algérie soit pratiquée d'une façon sérieuse et obligatoire applicable aux deux sexes.

²⁹⁹ Jean-Michel Guieu : « Pour la paix par la Société des Nations », publié dans *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2006/2 (n° 222), pp. 89-102

³⁰⁰ Les lettres de recommandation soulignent toutes en termes généraux la bonté et le courage civil de Séverine et sa fidélité à la cause de la paix. Rolland écrit : « Pendant la guerre , elle a écrit une série d'articles admirables de bon sens, d'esprit et de nobles passions » et France dit qu'elle « depuis trente-huit ans, n'a cessé d'écrire pour la paix les pages les plus éloquentes dont puisse s'honorer la presse française ».

Quels étaient les principaux arguments de *Le Foyer* ? D'abord que Séverine était une grande écrivaine qui « symbolise le dévouement humanitaire et social ». Il retrace sa carrière comme journaliste et cite les grands journaux auxquels elle a collaboré et dans lesquels elle a « défendu les idées de progrès, d'émancipation, de tolérance, de conciliation, de paix ». Il ne mentionne pas l'Affaire Dreyfus, mais souligne qu'après 1900, elle « s'est mêlée d'une façon constante au mouvement des Sociétés et des Congrès de paix » et sa qualité de membre de la Délégation permanente des Sociétés françaises de la Paix, et il cite les congrès auxquels elle a participé et dont nous avons parlé dans les chapitres précédents. Mais l'argument le plus important qu'il met en avant, c'est le dévouement constant de Séverine aux idées pacifistes pendant la Grande Guerre.

« Certes elle n'a jamais séparé la paix du droit, et elle n'a jamais envisagé qu'une paix juste et réparatrice, mais elle n'a jamais subordonné l'élaboration du droit, ni le rétablissement de la paix, au triomphe de la violence, et elle n'a cessé de demander — dans la mesure où le permettent la censure et l'état de siège — que la disposition du sort des hommes fut rendue à la parole et à la raison humaines, et arrachée à l'arbitraire du canon. Ce courage moral aux heures difficiles suffirait à mériter à Madame Séverine le Prix Nobel de la Paix. Faut-il ajouter qu'en restant fidèle à son idéal, alors qu'elle possédait tant de moyens de succès et de popularité, l'éminente pacifiste a sacrifié ses intérêts matériels à ses convictions. Elle s'est fermée les portes de la grande presse. Madame Séverine vit de sa plume ; son dévouement à la cause de la fraternité et de la paix lui a valu de connaître, pendant la guerre, des heures pénibles, et lui vaut encore l'ostracisme des grands journaux. »

La dernière fois que la proposition de Séverine est soumise au Comité Nobel, a été en 1929, quelques mois avant sa disparition. Dans sa courte lettre *Le Foyer* fait référence à une visite à Oslo qu'il a rendue avec Henri La Fontaine et d'autres membres du comité directeur du Bureau International de la Paix dont il était le vice-président. Il propose encore une fois Charles Richet, le président de la Délégation nationale de la France, et Séverine.

Car Séverine a été active jusqu'à sa mort malgré une santé défaillante. Elle s'inquiète de plus en plus de l'émergence du fascisme qu'elle a observée depuis le début de Mussolini en

Italie.³⁰¹ Sa dernière apparition publique a eu lieu le 24 juillet 1927 quand elle a présidé le meeting de 20 000 personnes dans l'immense salle du Cirque de Paris à Grenelle afin d'exiger la grâce pour les anarchistes américains Sacco et Vanzetti. Une année et demie après, le 23 avril 1929, elle est décédée dans sa petite maison à Pierrefonds.

Les funérailles de Séverine ont été émouvantes. Le journal *La Volonté* a organisé en accord avec les chemins de fer de la Compagnie du Nord, un train spécial pour les gens de Paris. Environ 2000 personnes ont suivi le corbillard de sa maison au cimetière, sans s'arrêter à l'église. A la tête de la procession deux hommes du Foyer ouvrier juif en France qui portaient une longue banderole rouge : «À la combattante contre l'oppression», puis des hommes qui portaient des couronnes de la Ligue internationale contre l'Antisémitisme, la Ligue française pour le droit de la femme, la Ligue des Droits de l'homme, le Syndicat des journalistes, la Société des Gens de lettres. Devant la tombe ont parlé Joseph Caillaux, Marguerite Durand et Henri Guernut, qui a cité ces mots qui illustrent si bien la pensée de la Grande Séverine :

- « La Vérité n'a point de camarades, la Justice ne connaît point de Patrie, à qui elle doive condescendance. À ces deux souveraines, le reste se subordonne. Je ne pardonnerais pas à l'amitié de se résoudre au mensonge, je répudie une Patrie que déshonorerait l'injustice. »

³⁰¹ Voir un grand article « Perspective » dans *l'Humanité* le 14.08.1922

Le 28 novembre 1925 dans *La Volonté* elle écrit : « Le fascisme , voilà l'ennemi ! Est-ce un parti ? Non, c'est une ligue : La ligue des intérêts menacés, des peurs, des privilèges, des rancunes, des préjugés, de la routine et de l'incompréhension (...) Internationale réactionnaire, à la fois capitaliste et religieuse, qui se dresse contre toutes les conquêtes de la Révolution. Car c'est cela le fascisme, et rien d'autre... Ses violences, ses défis, ses surexcitations, ses fébrilités ne peuvent avoir qu'un aboutissant – c'est la guerre ! » (cité par Évelyne le Garrec : *Séverine. une rebelle*, p.289)

Bibliographie

Livres et articles consultés :

Bancquart, Marie-Claire : *Anatole France*, Julliard, 1994

Basch, Victor: « Séverine », *Les Cahiers des Droits de l'homme*, 1929, p.1

Bard, Christine : *Un siècle d'antiféminisme*, Fayard, 1999

Bard, Christine : *Histoire des femmes dans la France des XIX^e et XX^e siècles*, Ellipses, 2013

Becker, Anette : « L'exil intérieur des pacifistes intégraux 1914-1918 » *in* : *Matériaux pour l'histoire de notre temps*. 2002, n° 67

Becker, Jean-Jacques : *L'Année 14*, Armand Colin, 2004

Bellanger, Claude : *Histoire générale de la presse française*, tome III: De 1871 à 1940, Presses universitaires de France, 1972

Blum, Françoise: « Séverine ou la recherche d'une justice perdue ». *Mil neuf cent*, n° 11 1993, pp. 94-100

Blum, Léon : *Souvenirs sur l'Affaire*, Gallimard, 1993 (réédition)

Bouglé-Moalic, Anne-Sarah : *Le vote des Françaises. Cent ans de débats, 1844-1944*, Presses universitaires de Rennes, 2012

Bourrelier, Paul-Henri : *La Revue blanche, une génération dans l'engagement 1890-1905* Fayard, 2007

Bredin, Jean-Denis : *Bernard Lazare, de l'anarchiste au prophète*, Éditions de Fallois, 1992

Cahm, Eric : *L'Affaire Dreyfus. Histoire, politique et société*, Librairie Générale Française, 1994

Cazals, Rémy : « Compte rendu de la réunion constitutive de la Société d'études documentaires et critiques sur la guerre de 1914 du 23 janvier 1916 ». Extrait de la correspondance entre Marie-Louise Puech-Milheu à Paris et son mari Jules Puech, sur le

front, simple soldat dans un régiment d'infanterie. Sur le site *Regards critiques sur la Grande Guerre en 1916*, <http://centenaire.org/fr/espace-scientifique/societe/regards-critiques-sur-la-grande-guerre-en-1916>

Cooper, Sandi E: *Patriotic Pacifism. Waging War on War in Europe 1815-1914*, Oxford University Press, 1991

Corcos, Fernand: « Séverine, lumière incorruptible », *Les Cahiers des Droits de l'homme*, 1929, p.269

Couturiau, Paul : *Séverine, l'Insurgée*, Éditions du Rocher, 2001

Cova, Anna : *Féminismes et néo-malthusianismes sous la III^e République : « La liberté de la maternité »*, L'Harmattan, 2011

Douyère -Demeulenaere, Christiane: *Séverine & Vallès. Le Cri du Peuple*, Payot, 2003

Drouard, Alain: « Aux origines de l'eugénisme en France: le néo-malthusianisme (1896-1914) » dans *Population*, 47^e année, n° 2, 1992, pp. 435-459

Duclert, Vincent et Simon-Nahum, Perrine : *Les événements fondateurs : L'Affaire Dreyfus* Armand Colin, 2009

Duclert, Vincent: *L'Affaire Dreyfus*, Armand Colin, 2012

Fabre, Rémi : *Les pacifismes avant 1914*, http://expositions.bnf.fr/guerre14/arret/02_1.htm

Ferenczi, Thomas : *L'Invention du journalisme en France*, Plon, 1976

France, Anatole: *L'île des pingouins* Paris 1908, Online Distributed Proofreading Team.

Guieu, Jean-Michel : « Pour la paix et la Société des Nations », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2006/2 (n° 222)

Heuré, Gilles « Gustave Hervé, le tournant d'avant-guerre », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle* 1/2001 (n° 19) p. 85-95

Ingram, Norman : « Pacifisme ancien style, ou le pacifisme de l'Association de la paix par le droit », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*. 1993, N.30, pp 2-5

Klejman, Laurence et Rochefort, Florence : *L'égalité en marche. Le féminisme sous la Troisième République*, Presses de la Fondation nationale des Sciences Politiques, 1989

Lévêque, Sandrine . « Femmes, féministes et journalistes: les rédactrices à l'épreuve de la professionnalisation journalistique » *Le Temps des medias*, 2009/1 n° 12, p. 44

Le Garrec, Évelyne : *Séverine. Une rebelle*, Éditions du Seuil, 1982

Le Garrec, Évelyne : *Séverine (1855-1929) Vie et combats d'une frondeuse*, l'Archipel, 2009

Lecache, Bernard: *Séverine*, Gallimard, 1930

Michel, Pierre : « Octave Mirbeau, "gynécophobe" ou féministe ? » Dans Christine Bard : *Un siècle d'antiféminisme*, Fayard, 1999

Morin-Rotureau, Évelyne : *1914-1918 : Combats de femmes*, Éditions Autrement, 2014

Muhlmann, Géraldine : *Une histoire politique du journalisme. XIX^e-XX^e siècle*, Presses universitaires de France

Naquet, Emmanuel: *La Ligue des Droits de l'Homme : Une association en politique (1898-1940)* thèse de doctorat de l'Institut d'études politiques de Paris, 2005,

<http://www.theses.fr/2005IEPP0030>

Naquet, Emmanuel : « Quelques défenseurs des droits de l'Homme face à la cause arménienne (fin XIX^e - début XX^e siècles) » *Études arméniennes contemporaines*, 2/2013

<http://eac.revues.org/230>

Naquet, Emmanuel « La Société d'études documentaires et critiques sur la guerre. Ou la naissance d'une minorité pacifiste au sein de la Ligue des Droits de l'Homme. » In : *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 1993, n° 30, pp. 6-10

Ozouf, Mona : *Les mots des femmes. Essai sur la singularité française*, Fayard, 1995

Pages, Alain : *Émile Zola. Combat pour Dreyfus*. Dilecta, 2006

Péguy, Charles : *Notre Jeunesse, précédé par De la raison*. Préface et notes de Jean Bastaire, Gallimard, 1993

- Perrot, Michelle : *Les femmes ou les silences de l'histoire*, Flammarion, 2001
- Prochasson, Christophe: *Les intellectuels, le socialisme et la guerre. 1900-1938*, Éditions du Seuil, 1993
- Rabaut, Jean : *Marguerite Durand (1864-1936) «La Fronde» féministe ou «le Temps» en jupons*, L'Harmattan, 1996
- Rebérioux, Madeleine : « Trois conflits qui déchirèrent la LDH » Supplement au n° 128 *d'Hommes & Libertés*. Octobre-novembre 2004
- Reinach, Joseph : *Histoire de l'Affaire Dreyfus*, tomes III et VII, Librairie Charpentier et Fasquelle, 1905, <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k750865/f5.image>
- Renard, Jules: *Journal 1893-1898*, Editions La bibliothèque digitale
- Riot-Sarcey, Michèle : *Histoire du féminisme*, La Découverte, 2008
- Roberts, Mary Louise : « Copie subversive : Le journalisme féministe en France à la fin du siècle dernier », *Clio* n° 6, 1997
- Rodeny, Helen : « Séverine - la grande prêtresse du dreyfusisme » dans Michel Drouin: *L'Affaire Dreyfus - un dictionnaire*, Flammarion, 2006
- Ruysen, Théodore: « Suprême effort », *La Revue de la Paix*, août-septembre 1914, pp. 463-468
- Séverine: *Pages rouges* (Éd.1893), Paléo, 2012
- Séverine: *Notes d'une frondeuse (de la Boulange au Panama)* (Éd.1894), Hachette livre, Bnf, 2012
- Séverine : *Pages mystiques*, H. Simon Empis, 1895
- Séverine : *En Marche*, H. Simon Empis,1896
- Séverine: « Impressions d'audiences » dans *Livre d'Hommage à Zola des Lettres françaises*, Société Libre d'Éditions des Gens de Lettres, Paris et Georges Balat, Bruxelles, 1898, pp.135-204

Séverine: *Vers la lumière...impressions vécues*, Stock, 1900

Séverine : *Line*, G.Crès,1921

Séverine : *Choix de papiers* annotés par Évelyne Le Garrec, Tierce, 1982

Séverine : « Pour l'Arménie indépendante » discours prononcé au Palais de la Mutualité, 26 février 1920 (une brochure)

Offenstadt, Nicolas.et Olivera, Philippe : « l'Engagement pour la paix dans la France de l'entre-deux-guerre : un ou des pacifismes » In *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 1993, n° 30

Thébaud, Françoise : *Les femmes au temps de la guerre de 14*, Petite Bibliothèque Payot, 2013

Tubiana, Michel (red.) : *Les hommes naissent libres et égaux. 1898-2004. Une mémoire pour l'avenir*. Supplément au n° 128 d'*Hommes & Libertés*

Vallès, Jules :*Correspondances avec Séverine*. Préface et notes de Lucien Scheler, Les Éditeurs Français Réunis,1972

Dictionnaires consultés :

Dictionnaire biographique du mouvement libertaire francophone (Maitron -en-ligne)

<http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article157328>

Drouin, Michel : *L'Affaire Dreyfus - un dictionnaire*, Flammarion, 2006

Journaux, revues, hebdomadaires et publications consultés sur Gallica, la bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France:

<http://gallica.bnf.fr/html/presse-et-revues/presse-et-revues>

L'Aurore,

Gil Blas,

L'Homme libre,

L'Humanité,

L'Intransigeant,

L'Echo de Paris,

Le Figaro,

Le Journal,

Le Matin,

Le Siècle,

Le Temps,

L'Assiette au beurre

L'Indépendant,

Bulletin communiste : Organe du Comité de la Troisième Internationale, n° 6 1923

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k119780t/f81.image.r=S%C3%A9verine.langFRhttp://gall>

Pro Armenia

<http://gallica.bnf.fr/Search?ArianeWireIndex=index&p=1&lang=FR&q=proArmenia>

Journaux et manuscrits consultés sur le catalogue numérisé des bibliothèques municipales spécialisées de Paris : <http://bibliotheques-specialisees.paris.fr>

La Fronde, (1897-1901) ()

Durand, Marguerite : « Antisémisme - Affaire Dreyfus - Séverine interroge le pape Léon XII », Transcriptions des manuscrits de M.Durand, tome 1 (patrimoine numérisé> recherche>accès par thèmes>manuscrits)

Durand, Marguerite : « Discours à la mémoire de Séverine, 27 avril 1930 », transcriptions des manuscrits de M.Durand, tome 1

Durand, Marguerite : « Les femmes dans le journalisme, (1930) » transcriptions des manuscrits de M.Durand, tome 3

Archives

Archives de la Préfecture de police de Paris (APP)

- BA 1660: Dossier Alphonse Aulard et Séverine

Bibliothèque Marguerite Durand

- Dossier Séverine

- *Line*, 1921 (microfilm)

Bibliothèque nationale de France

-*Bulletin officiel de la Ligue des Droits de l'homme*, devenu *Bulletin des Droits de l'homme*
BOLDH (microfilm) 1901- 1919

-“Le Congrès de 1916 de la Ligue des Droits de l’Homme”, Compte rendu sténographique 1-
2.11, 1916, *La Bibliothèque de Guerre*

La bibliothèque de l’Institut Nobel, Oslo

- *La Paix par le Droit*, (1900-1910)

- *Revue de la Paix*, 1900 – 1929, dès 1910 mergé avec *La Paix par le Droit*.

- Correspondance de la Délégation permanente des Société françaises (Lucien Le Foyer) au
comité Nobel

Autres publications publiées sur l’Internett :

Le Grand Illustré : http://www.armenews.com/IMG/pdf/Le_Grand_Illustre_1905.pdf